



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE **D'ÉPERTULLY**



L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE D'ÉPERTULLY



L'ABC a permis d'évaluer les enjeux biodiversité à un instant T. Il fournit des premières pistes d'actions permettant d'intégrer pleinement les enjeux faunistiques, floristiques et d'habitats dans la stratégie d'aménagement du territoire, que ce soit par les élus comme les habitants.

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Partenaires financiers

Avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGenerationEU, de France Relance et de l'Office français de la biodiversité



Partenaires financiers et techniques



Porteuse du projet d'Atlas de la biodiversité communale.



Inventaires floristiques, faunistiques, et des habitats, animations grand public, co-rédaction du document sur les volets Flore et habitat, relecture.



Inventaires faunistiques, organisation d'enquêtes participatives, animations grand public, analyse des données, cartographie et mise en forme, co-rédaction et relecture du document.

AUTRES INTERVENANTS

Différentes structures que nous remercions ont également fourni un appui précieux au projet : le **Conservatoire botanique national du Bassin parisien** a transmis l'essentiel des données Flore, l'**Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire** nous a permis d'intégrer des données historiques notamment sur les Oiseaux, et le **CPIE Pays de Bourgogne** a fourni ses observations réalisées à Épertully dans le cadre de son programme Polliniz'acteurs.

Document réalisé par la SHNA-OFAB

Ont participé à la rédaction de l'Atlas de la biodiversité communale :

- commune d'Épertully : Catherine AMIOT
- Hervé BOUARD
- Société d'histoire naturelle d'Autun - Observatoire de la faune de Bourgogne : Margot GORTAIS, Étienne HUBERT

Conception graphique : Guylaine DEFAIL

Analyse des données et conception cartographique : Margot GORTAIS

Relecture : Catherine AMIOT, Hervé BOUARD, Mathurin CARNET, Guylaine DEFAIL, Cécile DETROIT, Margot GORTAIS, Alice GUÉRIN, Nicolas VARANGUIN

Crédits photographiques : Hervé BOUARD (couverture, page 8, page 31, quatrième de couverture), Mathurin CARNET (page 3), Ludovic JOUVE (couverture), Daniel SIRUGUE (couverture), Thomas TRICONE (page 6)

Crédits iconographiques : Flaticon (Freepik, lutfix, mikan933, yut1655)

Impression : KLS impression

COMMENT UTILISER CE DOCUMENT ?

Ce document synthétise les enjeux faunistiques, floristiques et relatifs aux habitats **connus** sur le territoire d'Épertully suite aux compléments d'inventaires réalisés dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale.

Il faut bien noter que la connaissance des espèces et des enjeux n'est **pas exhaustive** et est par ailleurs **susceptible d'évoluer** au cours du temps. Les cartes et statistiques figurant dans ce document dressent donc un portrait partiel des enjeux réels du territoire, et ce à un instant T.

Ce document doit ainsi être appréhendé comme un outil d'alerte sur les enjeux avérés à Épertully, ainsi que comme un guide sur les actions que les élus et les habitants peuvent s'approprier et mettre en œuvre pour favoriser et préserver la biodiversité de leur territoire.

Le cas échéant, il ne doit pas se substituer à des études complémentaires plus spécifiques dans le cadre de projets d'aménagement notamment.

Un enjeu qui ne figure pas dans ce document ne signifie pas nécessairement qu'il est inexistant. En effet, il peut ne pas avoir été détecté (par exemple du fait d'une pression de prospection trop faible, ou de la nécessité de réaliser plusieurs passages sur un même site et sur plusieurs saisons), ou il peut être effectivement absent à un instant T, mais s'exprimer par le futur.

Ce document contient donc des informations générales sur le niveau des connaissances actuel de la faune, de la flore et des habitats du territoire (partie 2, bilan général), des informations sur les espèces **connues** par grande trame d'habitats, des détails sur quelques espèces remarquables et leur distribution sur le territoire d'Épertully (partie 2, synthèse des enjeux), et enfin une première liste non exhaustive d'actions de conservation/préservation/restauration qui pourront être mises en œuvre pour préserver voire améliorer les enjeux existants **connus** (partie 3).

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
La démarche ABC	4
Les partenaires impliqués	4
Présentation de la zone d'étude	4
Stratégie d'inventaires	5
Données utilisées	5
Méthodologie d'analyse	5
2. LA BIODIVERSITÉ D'ÉPERTULLY	6
Bilan général	7
Synthèse des enjeux par trame	10
• Milieux ouverts	11
• Milieux semi-ouverts	15
• Milieux forestiers	18
• Cours d'eau	21
• Surfaces en eau	24
• Village, jardins et murs en pierre sèche	26
3. ENJEUX ET LEVIERS D'ACTION : SYNTHÈSE GLOBALE	31
Lexique	34
Ressources bibliographiques	35

1.

INTRODUCTION



LA DÉMARCHE ABC

L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est une démarche qui permet aux communes, élus et citoyens de mieux connaître leur patrimoine naturel et les enjeux faunistiques et floristiques qui lui sont associés. Elle a permis d'aboutir, notamment à travers ce document, à l'élaboration d'outils d'aide à la décision précieux pour intégrer la préservation de la biodiversité dans les politiques d'aménagement et de gestion du territoire. Au-delà des élus et acteurs de l'aménagement du territoire, ce document est également un levier qui peut être utilisé par tout un chacun pour agir et mieux accueillir la biodiversité dans son quotidien !

L'objectif de ce projet est donc triple :

- ▶ **Améliorer la connaissance de la biodiversité d'un territoire** : ce volet a reposé sur la mise en œuvre d'inventaires faunistiques et floristiques protocolés réalisés par des experts naturalistes, mais également d'inventaires réalisables par les habitants à travers les sciences participatives.
- ▶ **Favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux biodiversité propres au territoire à travers une sensibilisation** des élus et des habitants.
- ▶ **Impliquer les acteurs locaux dans l'identification des enjeux du territoire** afin de construire ensemble des recommandations de gestion des espaces publics de la commune, mais également des actions simples réalisables par les particuliers sur les espaces privés.

Il s'agit donc d'un outil stratégique local, allant bien au-delà de simples inventaires naturalistes. L'Office Français de la Biodiversité (OFB) soutient cette démarche depuis 2017 à travers des appels à projets réguliers. L'ABC d'Épertully s'inscrit dans l'appel à projets de l'OFB de mars 2021.

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. La biodiversité d'un milieu ou d'un secteur géographique s'apprécie notamment en considérant le nombre d'espèces connues, le nombre d'individus contactés, la taille des populations, ou encore la quantité de biomasse que représentent les organismes. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.

LES PARTENAIRES IMPLIQUÉS



La **commune d'Épertully**, porteuse du projet d'ABC, s'inscrit depuis quelques années dans une démarche de protection de la biodiversité et de sensibilisation de ses habitants. À travers l'ABC, elle a souhaité aller plus loin afin de mieux connaître les réservoirs* de biodiversité de son territoire pour mieux les protéger et les valoriser.



Après avoir été professeur certifié de sciences naturelles, **Hervé Bouard** a démarré une carrière d'écologue à titre professionnel en 1995. Les sujets de travail sont variés : inventaires naturalistes, plans de gestion, sentiers d'interprétation, gestion de sites Natura 2000, études d'impact, suivis de chantiers pour les aspects patrimoine naturels... Sa formation initiale et son expérience professionnelle lui donnent un profil d'écologue généraliste. Habitant d'Épertully depuis 2003, il a été maire de la commune entre 2011 et 2020, et en connaît bien le territoire.



La **Société d'histoire naturelle d'Autun (SHNA)**, association reconnue d'utilité publique et agréée au titre de la protection de l'environnement, est une société savante créée en 1886. Depuis 137 ans, elle œuvre pour l'étude et la protection de la biodiversité en Bourgogne. Avec son programme phare l'**Observatoire de la faune de Bourgogne (OFAB)**, lancé il y a 23 ans, l'association s'intéresse plus particulièrement aux espèces animales sauvages. La SHNA-OFAB accompagne depuis de nombreuses années les acteurs du territoire dans différents projets d'inventorisation, de sensibilisation et d'animations sur un large ensemble d'espèces.

PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE

La commune d'Épertully est une petite commune de 336 hectares située dans le département de Saône-et-Loire, à la limite de la Côte-d'Or. Elle est à la jonction de deux régions naturelles : le plateau d'Antully inclus dans l'ensemble des annexes cristallines du Morvan, et le Couchois, dépendant de l'ensemble de la côte chalonnaise et mâconnaise. Le paysage actuel s'est façonné au cours du temps. Quelques éléments tirés des souvenirs des plus anciens peuvent aider à comprendre la situation actuelle. Dans la période d'entre-deux-guerres, les vignes étaient bien plus nombreuses et réparties sur tout le territoire communal en petites parcelles individuelles. Cette surface a depuis continuellement diminué pour se limiter aujourd'hui à un petit secteur à l'est d'Épertully sur un coteau exposé sud. À cette époque, les exploitants étaient bien plus nombreux. C'était surtout de petits paysans possédant un ou deux bovins menés en pâture sur les terrains communaux, une surface de vigne relativement réduite et quelques ares de culture, notamment sur les très nombreuses parcelles communales de la Chaume (encadrés bleus dans la figure 1 ci-dessous). Les cultures étaient un peu plus variées qu'actuellement avec notamment pommes de terre et betteraves. Certains travaillaient en même temps dans les mines voisines. Dans les années 60, une quinzaine d'agriculteurs était encore en activité, puis la situation a rapidement évolué vers un seul agriculteur et un seul viticulteur dans les années 70/75, ce qui est encore le cas actuellement. Les petites parcelles communales du sommet de la Chaume sont aujourd'hui rassemblées en parcelles beaucoup plus grandes, pâturées ou cultivées en céréales, et cela par un seul exploitant. Toutes les pentes, propriétés communales autrefois pâturées, se sont progressivement boisées et constituent aujourd'hui les forêts communales.

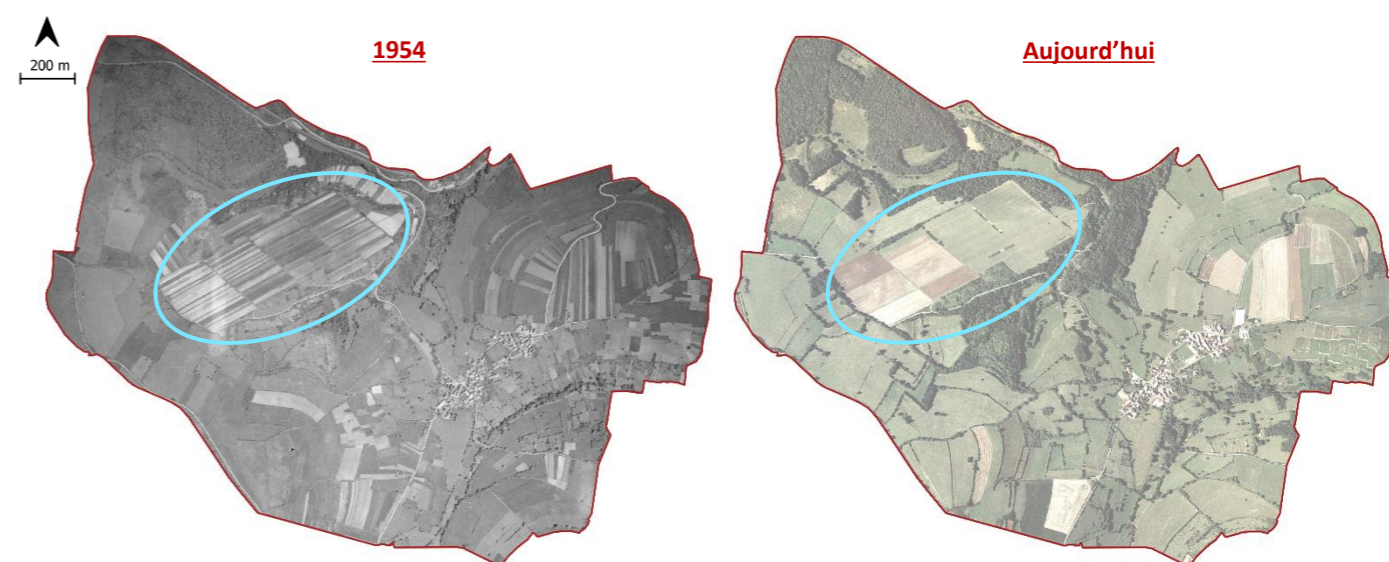
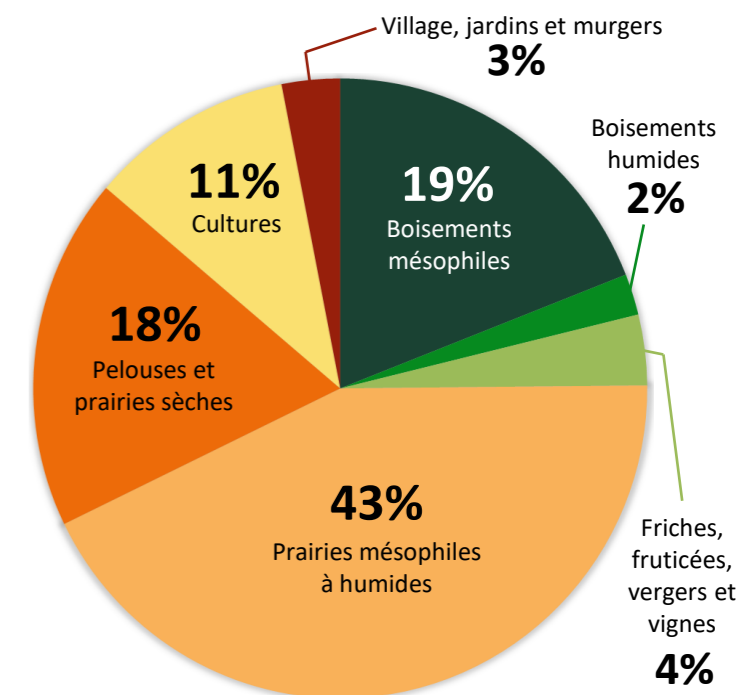
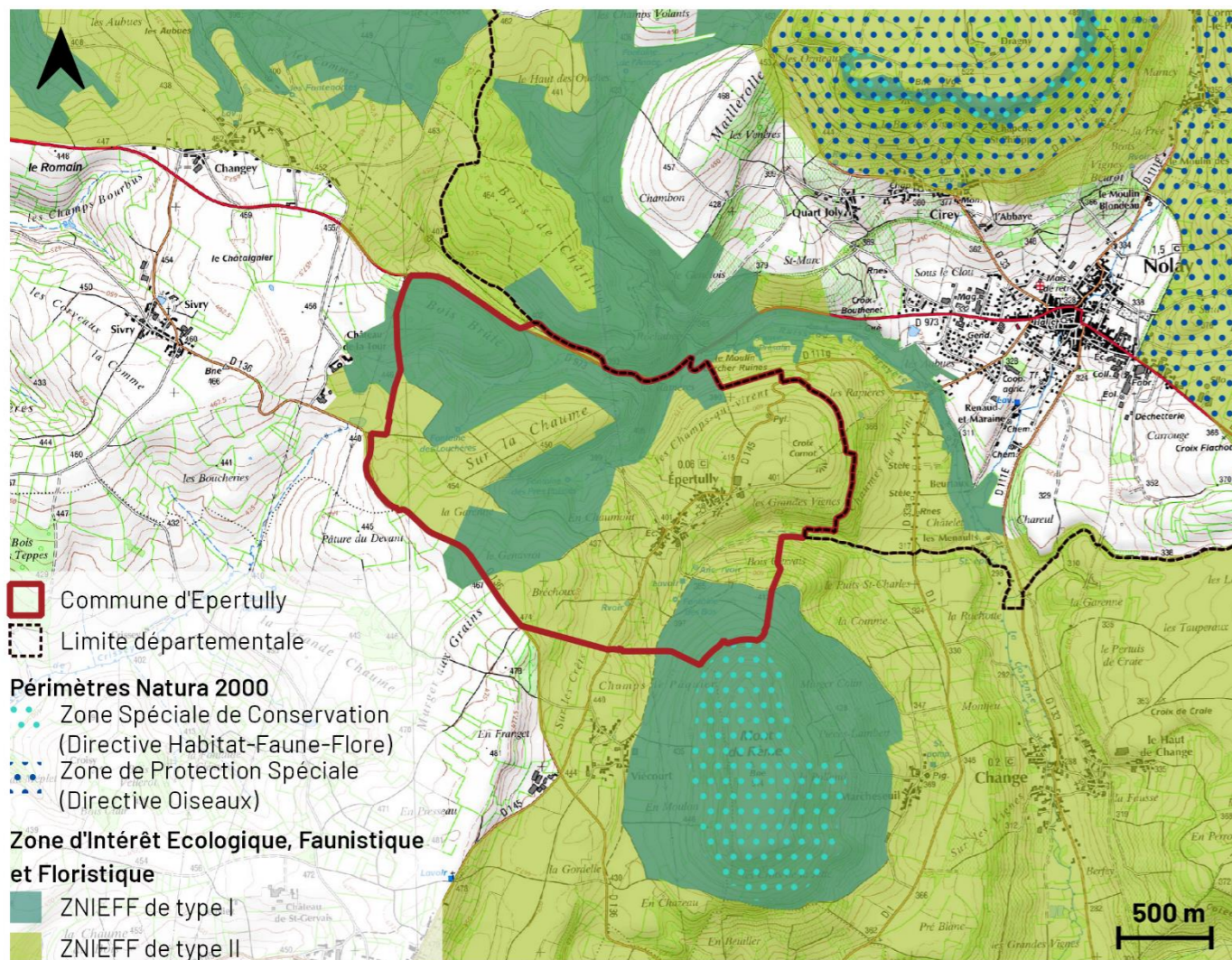


Figure 1 : Évolution du contexte paysager sur le territoire d'Épertully entre les années 50 (à gauche) et aujourd'hui (à droite). Sources : IGN – Remonter le temps

* Pour plus de détails, se référer au lexique (page 34)

La totalité du territoire communal est incluse dans la zone d'intérêt écologique, faunistique, et floristique* (ZNIEFF) de type II des « monts du Couchois » (ZNIEFF* 260015069), regroupant un ensemble cohérent et remarquable d'habitats caractérisés par des friches calcaires, des prairies et champs cultivés, des vallées dont les versants sont occupés par la viticulture, la sylviculture, et enfin des fonds de vallées en contexte bocager. Un peu plus d'un tiers de la superficie d'Épertully est également couverte par deux ZNIEFF de type I. La plus conséquente en termes de surface est celle des « prés des fontaines de la louchère à Épertully » (ZNIEFF 260020024), caractérisée par un paysage diversifié et accueillant notamment des plantes déterminantes* remarquables. Épertully recoupe également une partie de la ZNIEFF I du « mont Reme » (ZNIEFF 260014848), caractérisée quant à elle par la présence de pelouses, fruticées et quelques boisements favorables à des espèces telles que l'Inule des montagnes (*Inula montana*), plante protégée règlementairement ou encore l'Alouette lulu, passereau d'intérêt européen qui niche sur le site. La commune jouxte également les sites Natura 2000* des « habitats naturels de l'arrière côte de Beaune » (FR2600973) et de « l'arrière-côte de Dijon et Beaune » (FR2612001) identifiés respectivement pour des enjeux sur les chauves-souris en période hivernale et des espèces remarquables d'oiseaux nicheurs tels que le Faucon pèlerin, le Circaète-Jean-le-Blanc, le Grand-duc d'Europe ou encore la Chouette de Tengmalm.

130,6
hectares en
ZNIEFF de type I



SHNA-OFAB • mai 2023 • sources : SCAN 25, INPN, IGN, Muséum national d'Histoire naturelle

Figure 2 : Épertully, une commune intégrée dans un territoire à enjeux faunistiques et floristiques connus et reconnus

* Définition dans le lexique page 34

STRATÉGIE D'INVENTAIRE

La faune et la flore sauvage comprennent un nombre important d'espèces. Il est ainsi impossible d'étudier l'ensemble de cette biodiversité de manière exhaustive dans le cadre d'un ABC. Une analyse préalable des données existantes sur le territoire et ses environs a donc été réalisée afin de cibler ensuite les inventaires prioritaires à appliquer. **Deux types d'inventaires naturalistes ont ainsi été mis en œuvre :**

- **Les inventaires protocolés, réalisés par des naturalistes experts** sur la faune et la flore, ont ciblé en priorité les espèces à enjeu avéré et potentiel sur le territoire d'Épertully, et pour lesquelles le niveau des connaissances pré-ABC était insuffisant. Au-delà de la Flore, les inventaires ont été menés sur plusieurs groupes : Amphibiens, Reptiles, Mammifères (dont chauves-souris), Oiseaux, Insectes (Libellules, Orthoptères, Papillons) et Écrevisses. Ces groupes sont relativement bien connus à des échelles plus larges, ce qui permet de relativiser les enjeux de la commune. Un certain nombre de relevés* ont ainsi été effectués sur une grande diversité de milieux (cours d'eau, points d'eau, prairies et secteurs bocagers, lisières forestières et forêts, bâti) et ont été répartis spatialement sur le territoire. Au-delà de la présence ou de la non-détection des espèces, plusieurs paramètres ont été relevés sur les conditions de prospection, mais également sur la nature et la qualité des habitats sur lesquels ont été menées les recherches, et le cas échéant sur les éventuelles menaces qui pourraient peser sur les espèces et les milieux. Bien que ces inventaires aient été orientés sur la recherche d'espèces ou de cortèges d'espèces particuliers, des observations plus opportunistes ont également pu être faites et ont permis d'enrichir la connaissance globale de la biodiversité de la commune.
- Par ailleurs, **les inventaires participatifs menés par les habitants de la commune** ont ciblé des espèces facilement identifiables par le grand public et ne nécessitant pas de protocole complexe ni de matériel spécifique. Ils ont permis de décupler l'effort de prospection, d'obtenir des informations sur certains secteurs du territoire plus difficiles d'accès (notamment le bâti privé), ou encore d'améliorer significativement le niveau des connaissances sur une biodiversité parfois plus « ordinaire », mais qui est paradoxalement souvent méconnue.

D'autre part, ont été inventoriées en parallèle les différentes **typologies d'habitats** permettant de mettre en perspective les enjeux faunistiques et floristiques.

DONNÉES UTILISÉES

La finalité de l'ABC est de permettre d'**identifier les enjeux biodiversité du territoire pour mieux les préserver**. Cela passe d'abord par l'**analyse de l'existant**, puis par l'**amélioration des connaissances** sur la faune, la flore et les habitats de la commune comme explicités plus haut, pour enfin réaliser un travail d'analyse de toutes les observations faites et préciser ainsi la **nature** et l'**importance des différents enjeux** qui s'expriment. Cette analyse repose ainsi sur plusieurs types de données d'observation. Ont été valorisées les données collectées sur la faune au cours de l'ABC, mais également les données - opportunistes ou non - collectées notamment par la SHNA-OFAB, ses partenaires et ses bénévoles sur la zone d'étude avant le projet d'atlas. Ces données faunistiques sont centralisées dans la **Bourgogne Base Fauna** (ou BBF), base de données gérée par la SHNA-OFAB et alimentée à la fois par ses experts naturalistes, mais également par des structures partenaires et bénévoles. L'Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire (AOMSL) a également été un contributeur important pour les données ornithologiques historiques. Par ailleurs, l'analyse des enjeux floristiques menée par Hervé Bouard s'est appuyée sur les données synthétiques de la **Base Flora** du Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP). Le format du jeu de données sur la flore diffère de celui sur la faune. Cela explique l'hétérogénéité dans la mise en valeur des résultats sur ces deux volets dans la suite du document.

MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE

Les compléments d'inventaires réalisés dans le cadre de l'ABC ont permis d'évaluer plus finement les niveaux d'enjeu associés à chaque espèce (taille des populations locales, répartition sur la commune, caractéristiques des milieux occupés), d'identifier alors les habitats et sites associés qu'il serait important de préserver, voire restaurer. Ce document détaille un échantillon d'espèces à enjeu* pour le territoire. **Pour la faune**, le niveau d'enjeu est défini par une méthodologie de hiérarchisation qui consiste à croiser différents paramètres :

- **les niveaux de menace** associés aux espèces par les listes rouges* régionales et nationales,
- **la responsabilité de la région** vis-à-vis de la conservation de chaque espèce (selon si les populations implantées en Bourgogne représentent ou non une part importante des populations nationales),
- **la responsabilité d'Épertully** et des régions naturelles dans lesquelles la commune est incluse vis-à-vis de la préservation des espèces (elle dépend de l'étendue de l'aire de distribution de chaque espèce sur ce territoire).

En ce qui concerne **la Flore**, les niveaux d'enjeu ont été établis en fonction des statuts de menace définis par les listes rouges, des statuts de protection* éventuels et du dire d'expert. Il faut bien noter que les efforts de conservation de la biodiversité, s'ils sont le plus souvent priorités sur les espèces à fort enjeu, doivent également être menés sur d'autres espèces pour le moment encore relativement communes ou à enjeu plus limité, mais pour lesquelles les menaces sont néanmoins bien réelles et pourraient être limitées par des leviers d'actions mobilisables par les élus tout comme par les habitants d'Épertully !

2.

**LA BIODIVERSITÉ
D'ÉPERTULLY**



BILAN GÉNÉRAL

1 159 données ont été collectées sur le territoire d'Épertully, dont 79 % pendant l'ABC. L'atlas a permis de découvrir 242 nouvelles espèces encore inconnues du territoire, mais également d'affiner la connaissance de celles pour lesquelles le niveau des connaissances était faible, voire parfois obsolète. Comme l'illustre la carte ci-contre, certains secteurs n'ont actuellement pas fait l'objet de prospections spécifiques ciblées sur la faune, et d'autres se démarquent par une pression de recherche plus conséquente (notamment le village, ses abords et certains milieux aquatiques ou humides). De plus, la pression de prospection appliquée n'est pas toujours nécessairement homogène d'un groupe d'espèces ciblée à un autre, car les inventaires ont le plus souvent dû prioriser les milieux au plus fort potentiel. Néanmoins, l'ensemble des habitats de la commune a été couvert, ce qui permet certaines extrapolations quant aux enjeux au niveau des zones « blanches ». Le nombre de relevés effectués semble directement corrélé à la diversité ou à l'intérêt particulier de certains habitats présents au sein des mailles, mais également aux secteurs pour lesquels les habitants et bénévoles se sont mobilisés sur les inventaires participatifs. Si la flore est largement représentée en termes de nombre d'espèces (le CBNBP* a mené par le passé des inventaires sur chaque commune bourguignonne, et c'est dans ce cadre que de nombreuses données ont ainsi été collectées), les Insectes constituent la classe la plus conséquente, à la fois en termes d'espèces connues et de nombre de données pour la faune, suivis des Oiseaux et des Mammifères, Amphibiens et Reptiles qui ont par ailleurs fait l'objet d'inventaires protocolés et participatifs en 2022, et enfin de groupes qui ont pour l'essentiel été étudiés avant l'atlas ou bien ont été observés de manière opportuniste en 2022.

361

espèces faunistiques
connues dont

242

nouvelles pour le
territoire découvertes
lors de l'ABC !

515

relevés * faunistiques
dont

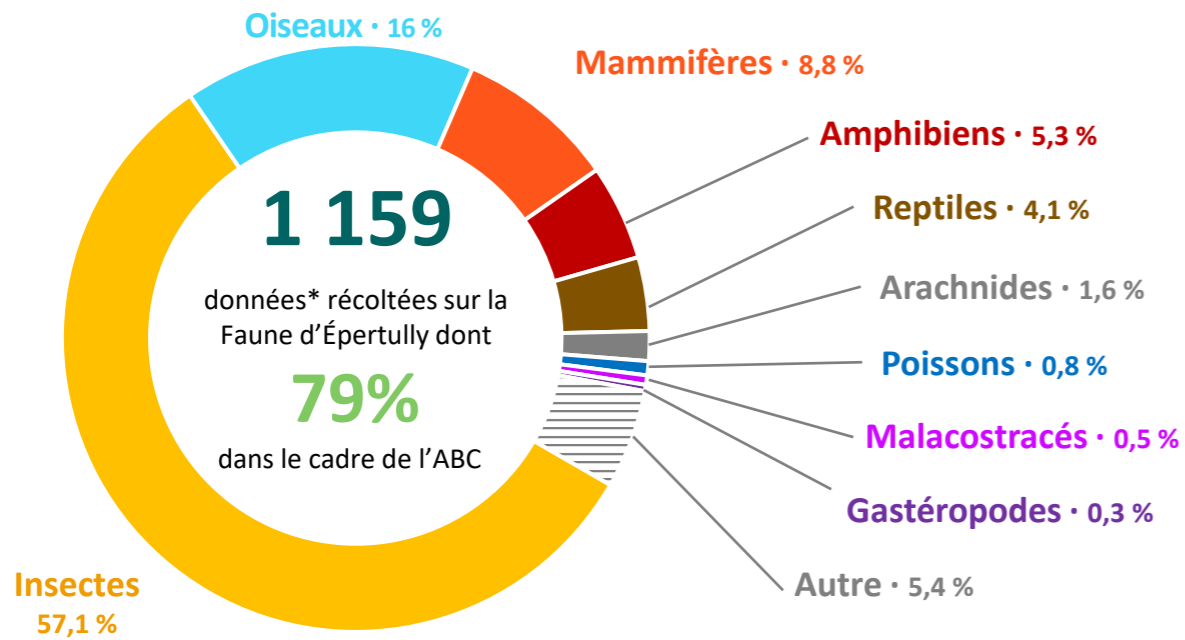
72%

réalisés à l'occasion
de l'ABC !

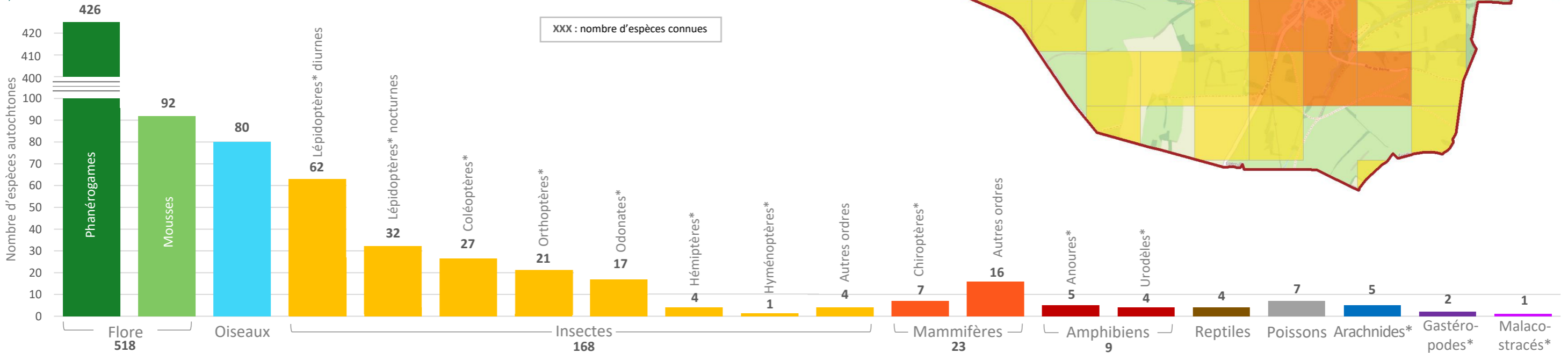
518

espèces floristiques
connues

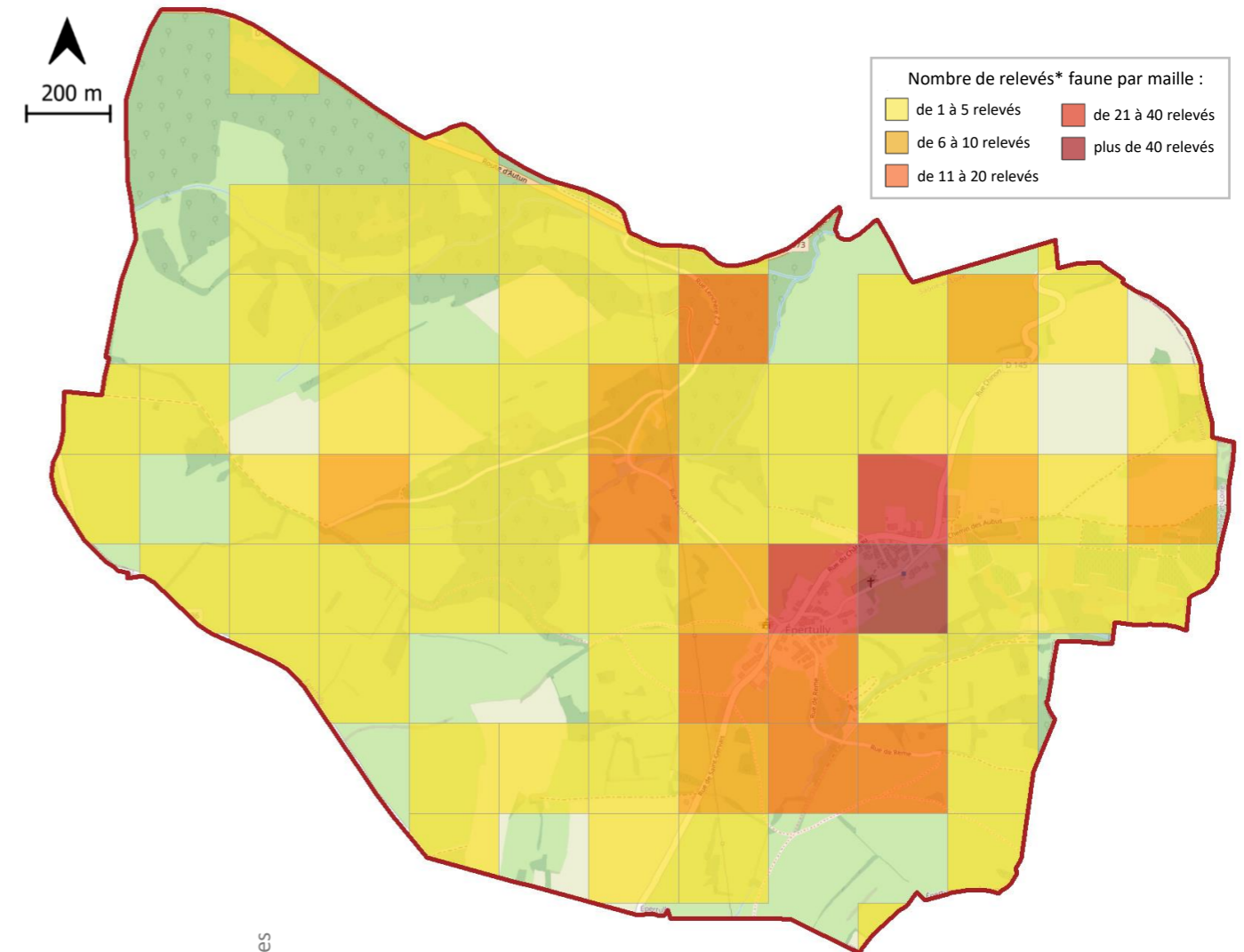
Nombre de données collectées sur la faune sur la commune d'Épertully par groupe



Répartition du nombre d'espèces autochtones* connues sur la commune d'Épertully



Nombre de relevés* réalisés sur la Faune sur la commune d'Épertully



► Les espèces à statut connues sur la commune

23
Espèces menacées * en Bourgogne

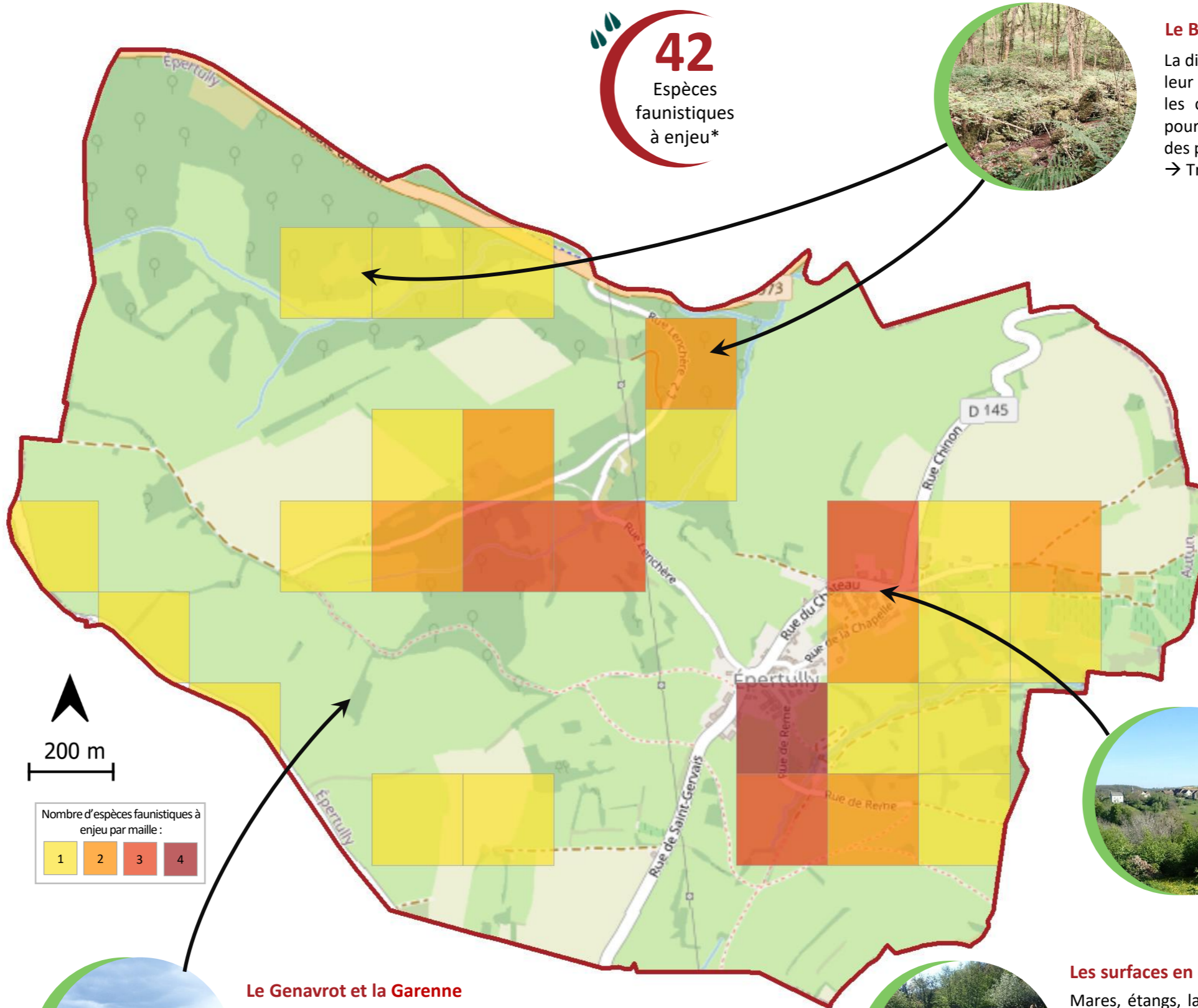
48
Espèces d'intérêt communautaire * (DHFF et DO)

89
Espèces protégées *

72
Espèces déterminantes ZNIEFF *

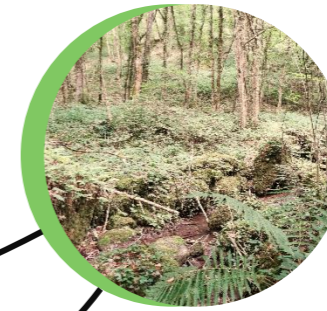
56
Espèces floristiques rares à très rares en Bourgogne

► Les espèces et secteurs à plus fort enjeu connus sur la commune



Le Bois des Rapières et le Bois Brulé

La diversité des boisements, autant de par leur âge que par les essences feuillues qui les constituent, est un véritable attrait pour plusieurs espèces, dont le cortège des pics.
→ Trame milieux forestiers page 18



Les 4 ruisseaux d'Épertully

4 petits cours d'eau se jetant dans la Cozanne sillonnent Épertully dans une diversité de contextes qui en font leur richesse : milieux prairiaux, forêts humides et ripisylve. On y trouve ainsi un cortège d'espèces varié !
→ Trame cours d'eau page 21

Le village

Le bâti en pierre, les jardins privés, les espaces publics et les murs en pierre constituent une belle palette d'habitats propices à des espèces communes bien que souvent en déclin, mais également à des espèces à fort enjeu.
→ Trame Village, jardins et murs en pierre sèche page 27



Les surfaces en eau

Mares, étangs, lavoirs, sources... Épertully possède près d'une quinzaine de points d'eau, connectés pour certains aux cours d'eau. Si la plupart sont actuellement peu favorables du fait notamment de leur empoisonnement, quelques-uns sont occupés par des espèces d'Amphibiens protégées.
→ Trame surfaces en eau page 24



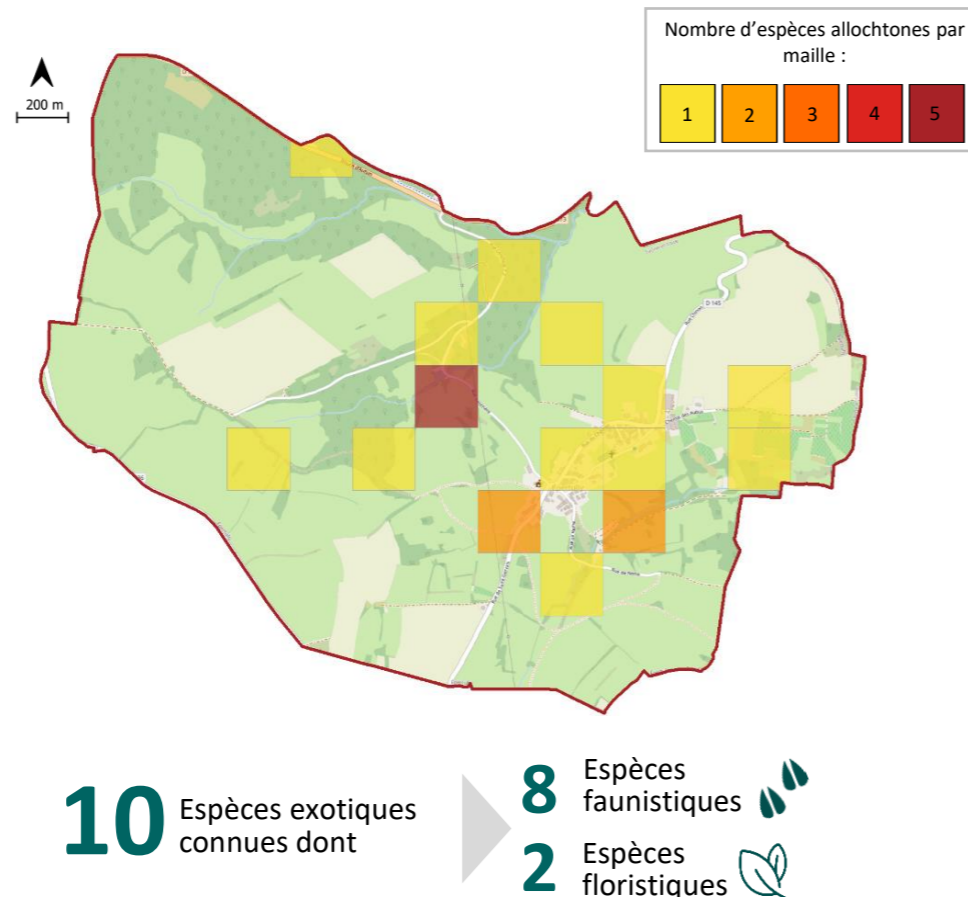
Le Genavrot et la Garenne

Constitué de haies arbustives et arborées, ainsi que d'arbres isolés en prairie, ce milieu constitue une diversité de niches écologiques* favorables à un grand nombre d'espèces.
→ Trame milieux ouverts page 11

* Définition dans le lexique page 34

Les espèces exotiques connues à Épertully

Le territoire d'Épertully accueille à ce jour 8 espèces faunistiques et 2 espèces floristiques allochtones*, autrement appelées espèces exotiques*. Une espèce exotique est une espèce introduite volontairement ou accidentellement par l'Homme sur un territoire qui ne fait pas partie de son aire de distribution naturelle. Certaines espèces exotiques sont par ailleurs qualifiées d'invasives lorsqu'elles s'implantent et se propagent sur de nouveaux territoires en induisant des conséquences négatives sur les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes (UICN). Parmi les espèces actuellement connues sur la commune, un certain nombre tire parti des corridors aquatiques entre milieux courants et stagnants pour se disperser.



D. SIRUGUE

La Perche soleil - *Lepomis gibbosus*

Poisson originaire d'Amérique du Nord, la Perche soleil fut sans doute introduite en Europe comme poisson d'agrément à la fin du XIX^e siècle. Elle provoque des déséquilibres biologiques en se multipliant rapidement et en limitant par sa voracité les populations d'espèces qu'elle chasse. La Perche soleil est présente dans les eaux claires, calmes et peu profondes des rivières, canaux et étangs dont elle fréquente les bordures végétalisées. Elle n'est pour le moment connue que de l'étang des Prés Poissés à Épertully.



L. JOUVE

La Grenouille rieuse - *Pelophylax ridibundus*

L'espèce fréquente la plupart des points d'eau stagnante ou courante bien ensoleillés, mais elle affectionne plus particulièrement les grands plans d'eau ou grands cours d'eau, même perturbés (elle s'accommode par ailleurs de la présence de poissons). Elle est considérée comme une espèce introduite dans quasiment toutes les régions françaises, dont la Bourgogne, même si on peut désormais la qualifier de naturalisée. Les causes de son introduction pourraient être diverses – élevages pour la consommation, animaux de laboratoire, pour l'enseignement – et les lâchers accidentels ou volontaires. La Grenouille rieuse est une espèce eurasiatique encore rare dans la région, mais qui connaît une expansion très importante. Sur la commune, elle a été notée sur la mare de la rue Lenchère, vers le secteur des Rapières.



L. JOUVE

Le Ragondin - *Myocastor coypus*

Le Ragondin est un rongeur inféodé à tous les milieux aquatiques, depuis les eaux stagnantes (étangs, mares, marais) jusqu'aux eaux courantes (rivières et fleuves), qu'ils soient de grande ou de petite dimension. Essentiellement végétarien, il occasionne souvent des dégâts conséquents sur les écosystèmes, notamment à travers la disparition des herbiers aquatiques, l'altération de la qualité de l'eau et la dégradation des berges. Il impacte ainsi les espèces locales qui ont besoin de milieux en bon état de conservation. Originaire d'Amérique du Sud et importé en Europe au XIX^e siècle, il est aujourd'hui considéré comme naturalisé sur l'ensemble du territoire français. À Épertully, l'espèce est implantée sur l'étang des Prés Poissés et l'étang des Bas.



H. BOUARD

La Renouée du Japon, *Reynoutria japonica*

La Renouée du Japon a été introduite en France au XIX^e pour l'ornement et ses propriétés mellifères. Elle est désormais présente sur tout le territoire et présente un caractère envahissant depuis les années 50. Les premières mentions datent des années 60 en Côte-d'Or et dans la Nièvre. Par sa forte compétitivité, elle induit une diminution de la richesse spécifique végétale et animale des sites qu'elle colonise. Sur la commune, une petite tache est apparue récemment sur la zone de dépôt de matériaux, probablement apportée accidentellement. Aujourd'hui faiblement développée sur la commune, il est encore temps de lutter contre son implantation et son expansion.

Classe	Ordre	Nom vernaculaire	Nom latin	Dernière année d'observation	Nombre de données	Statut
Amphibiens	Anura	Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	2021	1	Considérée comme naturalisée*
Equisetopsida	Caryophyllales	Renouée du japon	<i>Reynoutria japonica</i>	2022	1	Exotique envahissante*
Equisetopsida	Fabales	Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>	2022	NA	Exotique envahissante*
Gastéropodes	Stylommatophores	Escargot petit-gris	<i>Cornu aspersum</i>	2022	2	Exotique naturalisée*
Insectes	Coleoptera	Coccinelle asiatique	<i>Harmonia axyridis</i>	2022	11	Exotique envahissante*
Insectes	Hemiptera	Punaise du pin	<i>Leptoglossus occidentalis</i>	2022	1	Exotique*
Insectes	Hymenoptera	Frelon asiatique	<i>Vespa velutina</i>	2022	1	Exotique envahissante*
Mammifères	Rodentia	Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	2022	4	Exotique envahissante*
Mammifères	Rodentia	Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>	2022	4	Exotique naturalisée*
Poissons	Perciformes	Perche-soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>	2022	1	Exotique envahissante*

* Pour plus de détails, se référer au lexique (page 34)

* Pour plus de détails sur la terminologie, se référer au lexique (page 34)

SYNTHÈSE DES ENJEUX PAR TRAME D'HABITATS

Note de lecture

Les prospections axées spécifiquement sur les habitats, ainsi que celles portées sur la Faune et la Flore ont permis de dresser un portrait des différents milieux présents sur la commune d'Épertully. Ceux-ci ont été regroupés par grande trame d'habitats dans la suite du document.

Pour chaque trame sont détaillés :

- les caractéristiques et usages des différents habitats de la trame, ainsi que leur cartographie et des zooms sur certains secteurs à enjeu ;
- une liste d'espèces à enjeu connues sur la commune, que ce soit suite aux inventaires ABC comme à des inventaires antérieurs. Certaines espèces à enjeu n'ont parfois pas été reconfirmées dans le cadre de l'ABC et seraient donc à surveiller dans les années à venir ;
- une liste d'espèces à enjeu connues à proximité et qui pourraient être présentes sur le territoire et ne pas avoir été détectées lors des inventaires (qui rappelons-le, se sont déroulés sur une année uniquement), ou bien qui ne sont effectivement pas présentes à l'heure actuelle, mais qui, au vu du potentiel des habitats, pourraient s'implanter d'ici quelque temps et restent à surveiller. Cette liste intègre également les espèces présentant un enjeu sur les deux régions naturelles recoupant la commune mais qui ne sont que de passage sur Épertully. Par simplification, dans le cas où un grand ensemble d'espèces est associé à la trame, seules les espèces à enjeu et qui bénéficient d'un statut de protection sont présentées (cela est alors indiqué dans les intitulés) ;
- quelques exemples d'espèces floristiques et faunistiques associées à cette trame (pleinement ou en partie) et de leviers d'actions pouvant être mis en œuvre pour les favoriser et/ou les préserver.

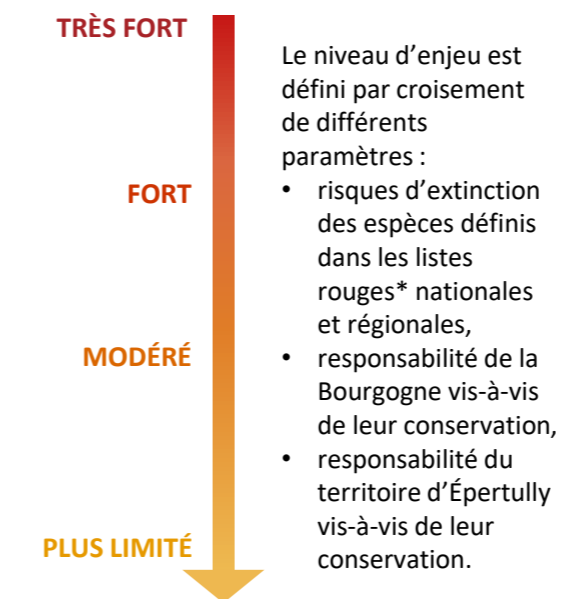
N. B. Une espèce peut être associée à un ou plusieurs types d'habitats, et cela tout au long de sa vie ou sur une partie de son cycle de vie. Par souci de simplification, les espèces détaillées à titre d'exemple ont été rattachées à une trame, mais cela ne signifie donc pas qu'elles ne peuvent pas être observées sur d'autres habitats. Pour plus de détails sur les milieux occupés, se référer au détail des fiches espèces et aux ressources bibliographiques complémentaires indiquées à la fin du document.

Trames développées dans le document et habitats associés

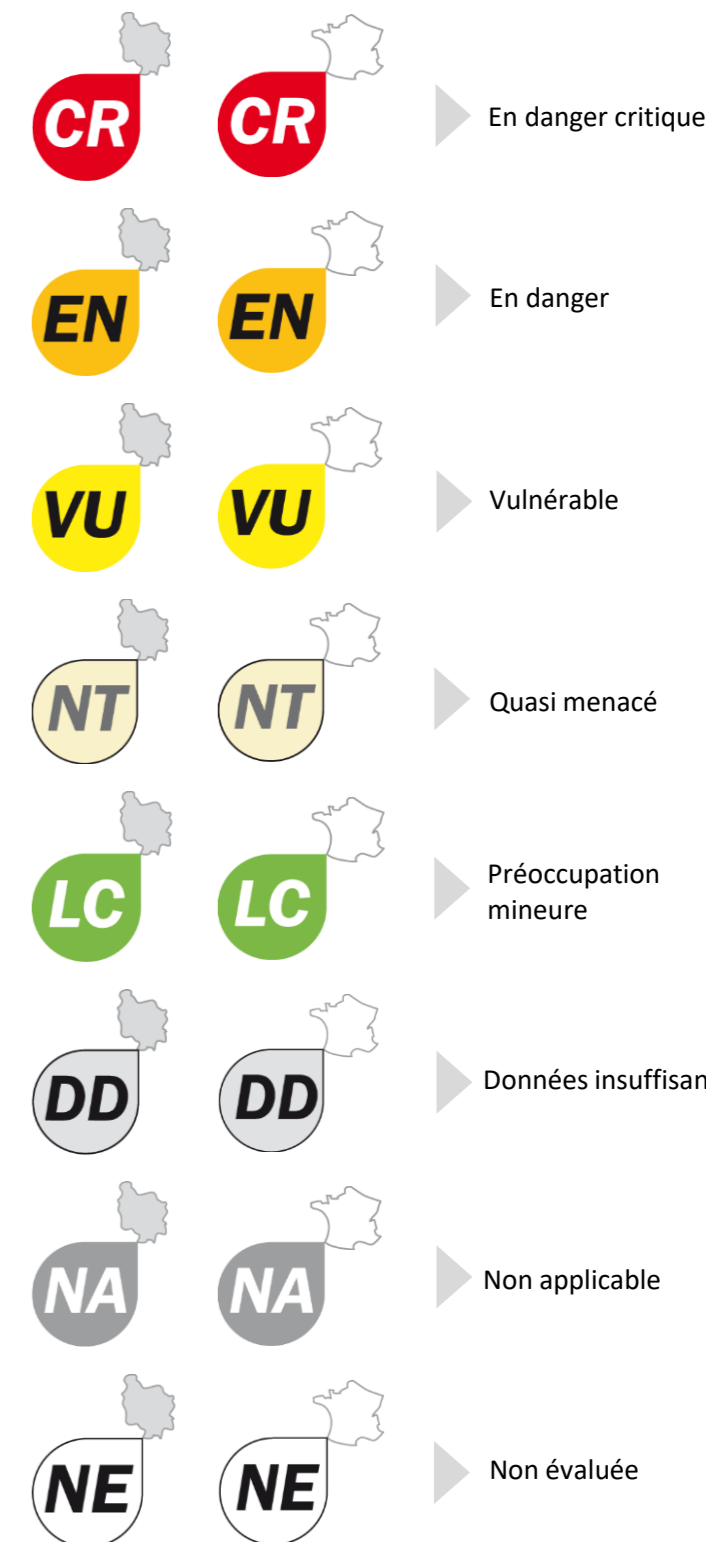
Trame	Milieux ouverts	Milieux semi-ouverts	Milieux forestiers	Milieux aquatiques courants	Surfaces en eau	Village, jardins et murets en pierre
Habitats associés	Cultures, prairies mésophiles*, humides et sèches, pelouses*	Friches, fruticées*, vignes et vergers	Boisements mésophiles*, boisements humides	Petits cours d'eau prairiaux, cours d'eau en contexte forestier	Mares, lavoirs, étangs, puits	Village, ouvrages d'art, murets en pierre, jardins privés et espaces communaux

Légende des pictogrammes et notions employés dans les fiches espèces :

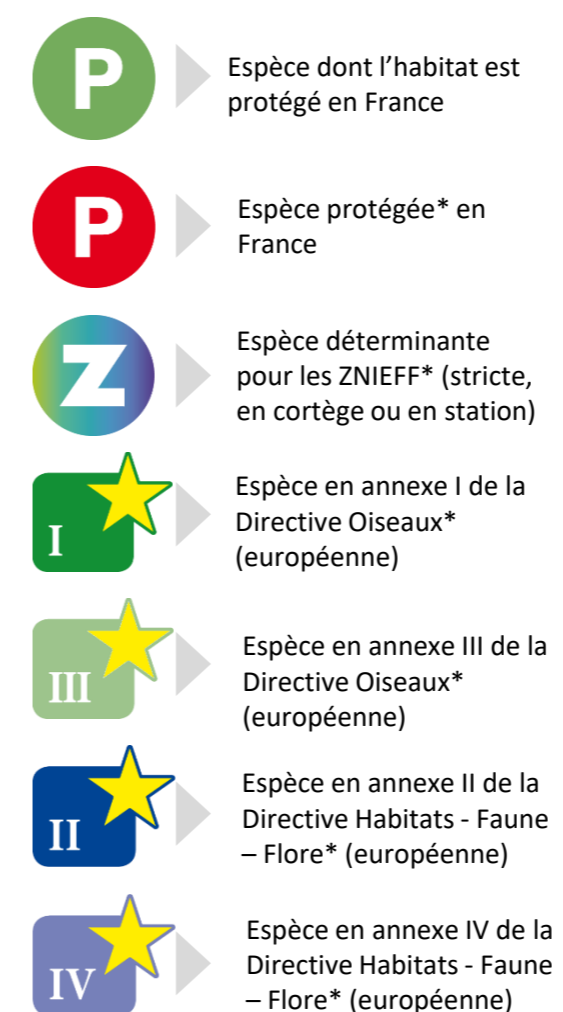
Niveaux d'enjeu :



Risques d'extinction définis par les listes rouges* de l'UICN en Bourgogne (à gauche) et en France (à droite) :



Statuts réglementaires :



* Pour plus de détails sur la terminologie, se référer au lexique (page 34)

MILIEUX OUVERTS



H. BOUARD

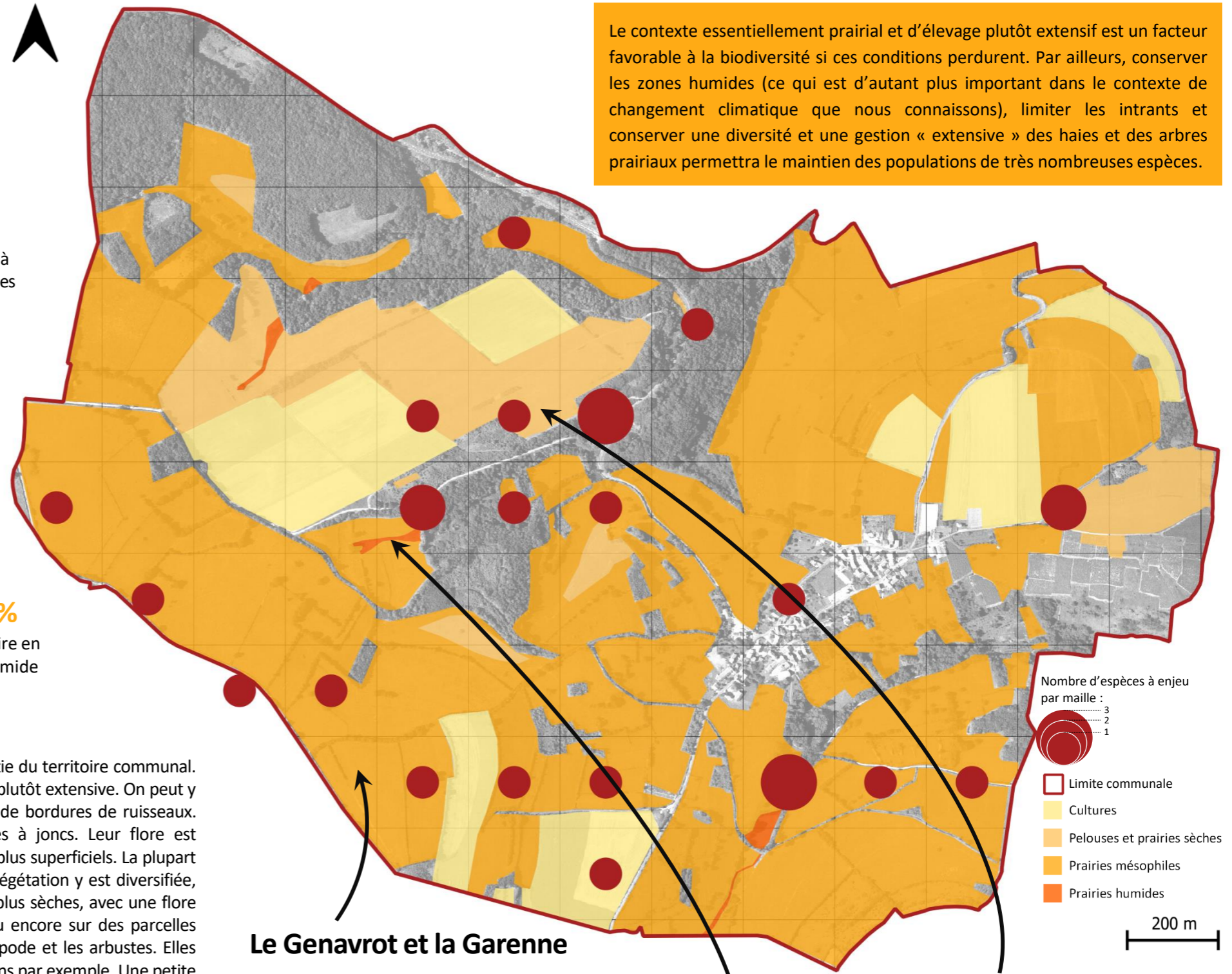
25
espèces
faunistiques à
enjeu associées

Habitats associés : Prairies mésophiles, prairies humides, prairies sèches et pelouses, réseau bocager, cultures



Caractéristiques et usages

Les milieux ouverts, résultant de l'histoire des pratiques agricoles, occupent la majeure partie du territoire communal. Les prairies sont largement dominantes. Elles sont essentiellement pâturées, mais de façon plutôt extensive. On peut y distinguer ponctuellement des secteurs plus humides : zones de suintement, de sources, de bordures de ruisseaux. Elles s'enrichissent en végétation spécialisée et sont souvent marquées par des zones à joncs. Leur flore est relativement peu diversifiée. À l'opposé, des prairies sèches se développent sur les sols les plus superficiels. La plupart sont fauchées puis pâturées sur les regains, mais certaines ne servent que de pâture. La végétation y est diversifiée, très fleurie avant la fauche avec des espèces plutôt rares. Quelques petites zones encore plus sèches, avec une flore spécifique, peuvent être qualifiées de pelouses. On les trouve au sein de ces prairies, ou encore sur des parcelles abandonnées par les pratiques agricoles. Elles s'enrichissent et sont envahies par le brachypode et les arbustes. Elles sont ainsi condamnées à disparaître sans intervention de fauche ou de pâturage, par des ovins par exemple. Une petite pelouse acidocline* humide se développe devant la mare rue Lenchère sur des sables gréseux. À ces prairies se superpose un réseau bocager regroupant l'ensemble des haies, dont la densité est directement corrélée à la biodiversité qui s'y exprime. On peut y distinguer de façon simple des haies hautes comprenant des arbres développés (chênes et frênes en majorité) avec un sous-étage arbustif, des haies arbustives non taillées et des haies basses taillées sur les trois faces et limitées en hauteur. Les deux premières catégories sont les plus riches en termes de biodiversité, car les niches écologiques sont plus diversifiées. On peut également noter les nombreux arbres isolés de prairie qui rajoutent ainsi une certaine richesse au réseau bocager. Souvent anciens, parfois percés de cavités, ils constituent des niches écologiques* nécessaires à certaines espèces de chauves-souris, d'oiseaux et d'insectes. Tous ces éléments sont très importants pour la faune, sa répartition et sa circulation sur le territoire. Les cultures céréalières (blé, orge, avoine) occupent la quasi-totalité des espaces cultivés de la commune. Leur intérêt pour la biodiversité est relativement limité. Elles représentent une superficie réduite sur un territoire à vocation agricole, préférentiellement d'élevage charolais, qui se traduit plutôt par des paysages majoritairement bocagers.



Le contexte essentiellement prairial et d'élevage plutôt extensif est un facteur favorable à la biodiversité si ces conditions perdurent. Par ailleurs, conserver les zones humides (ce qui est d'autant plus important dans le contexte de changement climatique que nous connaissons), limiter les intrants et conserver une diversité et une gestion « extensive » des haies et des arbres prairiaux permettra le maintien des populations de très nombreuses espèces.

Le Genavrot et la Garenne

Au sud du territoire, ce secteur bocager est constitué d'un réseau assez dense de haies hautes et bosquets, sur lequel se retrouvent des espèces caractéristiques telles que la Pie-Grièche écorcheur.

Les Prés Poissés

C'est l'un des secteurs de prairie humide d'Épertully dans lequel se retrouvent des espèces bio-indicatrices* telles que le Criquet ensanglanté.

La Chaume

Situées à l'ouest du territoire, ces zones intermédiaires entre prairie sèche et pelouse accueillent un cortège d'espèces particulier, notamment de papillons tels que le Sylvain azuré et le Gazé.

* Pour plus de détails sur la terminologie, se référer au lexique (page 34)

ENSEMBLE DES ESPÈCES À ENJEU ASSOCIÉES

ESPÈCES À ENJEU CONNUES À ÉPERTULLY

Classe	Ordre	Nom vernaculaire	Nom latin	LR France *	LR Bourgogne *	Statut de protection de l'espèce*	Niveau d'enjeu *	Nbr. de données à Épertully
Amphibiens	Anoures	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	LC	LC	protégée	Plus limité	3
Amphibiens	Anoures	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	NT	NT	protégée	Modéré	1
Insectes	Lépidoptères	Azuré de l'esparcette	<i>Polyommatus thersites</i>	LC	VU	-	Plus limité	1
Insectes	Lépidoptères	Azuré des cytises	<i>Glaucopsyche alexis</i>	LC	NT	-	Modéré	1
Insectes	Lépidoptères	Chiffre	<i>Fabriciana niobe</i>	NT	VU	-	Fort	1
Insectes	Lépidoptères	Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	LC	LC	protégée	Plus limité	1
Insectes	Lépidoptères	Gazé	<i>Aporia crataegi</i>	LC	LC	-	Plus limité	9
Insectes	Lépidoptères	Grand Nacré	<i>Speyeria aglaja</i>	LC	NT	-	Modéré	1
Insectes	Lépidoptères	Hesperie des sanguisorbes	<i>Spialia sertorius</i>	LC	NT	-	Modéré	1
Insectes	Lépidoptères	Lucine	<i>Hamearis lucina</i>	LC	LC	-	Plus limité	1
Insectes	Lépidoptères	Mélitée des centaurees	<i>Melitaea phoebe</i>	LC	LC	-	Plus limité	3
Insectes	Lépidoptères	Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>	LC	LC	-	Plus limité	1
Insectes	Lépidoptères	Sylvain azuré	<i>Limnitis reducta</i>	LC	NT	-	Modéré	2
Insectes	Lépidoptères	Thecla de l'amarel	<i>Satyrion acaciae</i>	LC	NT	-	Modéré	1
Insectes	Lépidoptères	Zygène de la faucille	<i>Zygaena loti</i>	NE	NT	-	Modéré	1
Insectes	Lépidoptères	Zygène du trèfle de montagne	<i>Zygaena lonicerae</i>	NE	VU	-	Fort	1
Insectes	Orthoptères	Criquet ensanglanté	<i>Stethophyma grossum</i>	NE	NE	-	Plus limité	7
Insectes	Orthoptères	Decticelle carroyée	<i>Tessellana tessellata</i>	NE	NE	-	Plus limité	1
Oiseaux	Galliformes	Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	LC	DD	-	Modéré	2
Oiseaux	Passeriformes	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	LC	VU	protégée	Fort	5
Oiseaux	Passeriformes	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	VU	VU	protégée	Fort	1
Oiseaux	Passeriformes	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	LC	LC	protégée	Modéré	3
Oiseaux	Passeriformes	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	NT	LC	protégée	Modéré	12
Oiseaux	Passeriformes	Tarier pâle	<i>Saxicola torquatus</i>	NT	LC	protégée	Plus limité	2
Oiseaux	Strigiformes	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	LC	LC	protégée	Modéré	6

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut de rareté	LR Bourgogne *	Statut de protection *
Orchis incarnat	<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó, 1962	RR	EN	PR
Orchis vert	<i>Dactylorhiza viridis</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	RR	EN	PR
Ophioglosse répandu	<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	RRR	EN	
Laïche à épis distants	<i>Carex distans</i> L., 1759	RR	NT	
Casse lunette	<i>Euphrasia officinalis</i> L., 1753	RRR	NT	
Œnanthe à feuilles de peucedan	<i>Oenanthe peucedanifolia</i> Pollich, 1776	RR	NT	
Laïche blonde	<i>Carex hostiana</i> DC., 1813	RR	VU	
Cumin des prés	<i>Carum carvi</i> L., 1753	RRR	VU	
Orchis brûlé	<i>Neotinea ustulata</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	RR	VU	

ESPÈCES À ENJEU PROTÉGÉES CONNUES À PROXIMITÉ D'ÉPERTULLY

Classe	Ordre	Nom vernaculaire	Nom latin	LR France *	LR Bourgogne *	Statut de protection de l'espèce*	Niveau d'enjeu *
Amphibiens	Anura	Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	LC	NT	protégée	Modéré
Amphibiens	Anura	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	LC	LC	protégée	Plus limité
Amphibiens	Anura	Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	LC	VU	protégée	Fort
Amphibiens	Anura	Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	VU	NT	protégée	Fort
Insectes	Lepidoptera	Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	LC	NT	protégée	Fort
Insectes	Lepidoptera	Mélibée	<i>Coenonympha hero</i>	CR	RE	protégée	Très fort
Mammifères	Rodentia	Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	NT	NT	protégée	Modéré
Oiseaux	Accipitriformes	Busard cendre	<i>Circus pygargus</i>	NT	EN	protégée	Très fort
Oiseaux	Charadriiformes	Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	LC	VU	protégée	Plus limité
Oiseaux	Passeriformes	Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	VU	NT	protégée	Très fort
Oiseaux	Passeriformes	Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	VU	VU	protégée	Très fort
Oiseaux	Pelecaniformes	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	LC	NT	protégée	Modéré
Reptiles	Squamata	Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	LC	DD	protégée	Fort
Reptiles	Squamata	Lézard à deux raies	<i>Lacerta bilineata</i>	LC	LC	protégée	Plus limité
Reptiles	Squamata	Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>	NT	DD	protégée	Fort
Reptiles	Squamata	Lézard vivipare	<i>Zootoca vivipara</i>	LC	VU	protégée	Très fort
Reptiles	Squamata	Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	LC	LC	protégée	Plus limité
Reptiles	Squamata	Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	LC	NT	protégée	Fort

* Pour plus de détails, se référer au lexique (page 34)

QUELQUES ESPÈCES FLORISTIQUES À ENJEU ASSOCIÉES

ORCHIS VERT

Dactylorhiza viridis (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997



H. BOUARD



RR

L'Orchis vert, ou Orchis grenouille est une orchidée très rare et protégée en Bourgogne. On la trouve dans des milieux prairiaux relativement variés. Elle est disséminée en France où elle est protégée dans de nombreuses régions, notamment dans le nord du pays. En Bourgogne, le noyau de sa population se situe à l'est du Morvan : Pays d'Arnay, Plateau d'Antully, Bassin d'Autun... Elle a elle aussi vu nombre de ses stations disparaître. À Épertully, un seul individu a été vu en 2022. Cette espèce existe-t-elle encore pour longtemps sur la commune ?

ORCHIS INCARNAT

Dactylorhiza incarnata (L.) Soó, 1962



H. BOUARD



RR

Cette orchidée est très rare et protégée en Bourgogne. Elle réclame un sol longtemps humide et une végétation basse. On la retrouve disséminée en France où elle est protégée dans plusieurs régions. En Bourgogne, de nombreuses communes ont vu cette espèce disparaître. À Épertully, elle se maintient en petite population dans une prairie gérée de façon extensive.

ORCHIS BRÛLÉ

Neotinea ustulata (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997



H. BOUARD



RR

L'Orchis brûlé est de plus en plus rare en Bourgogne. Il est inscrit en liste rouge* régionale comme espèce "vulnérable". Il s'installe sur les prairies maigres et parfois sur des sols très superficiels. Il est un bon indicateur d'une exploitation extensive des prairies et est présent sur plusieurs secteurs prairiaux à Épertully.

QUELQUES ESPÈCES FAUNISTIQUES À ENJEU ASSOCIÉES

LA PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR • *LANIUS COLLURIO* (LINNAEUS, 1758)

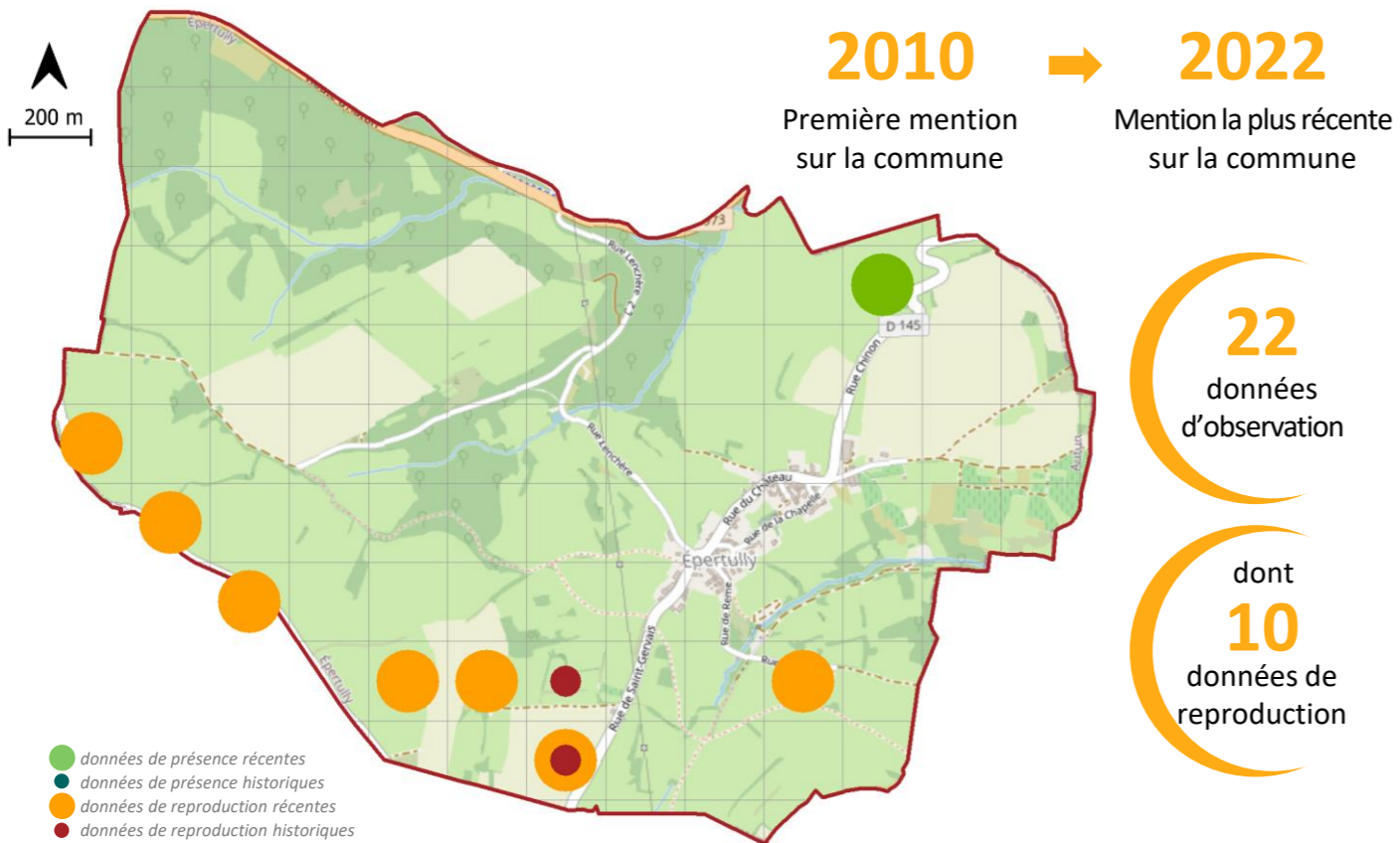


CLASSE : Oiseaux
ORDRE : Passériformes

▶ Enjeu **MODÉRÉ**



La Pie-grièche écorcheur est un oiseau emblématique des haies et des buissons, qu'elle occupe pour construire son nid, mais aussi comme poste d'affût. Le mâle de la Pie-grièche écorcheur est reconnaissable notamment à sa tête grise parée d'un masque noir, ainsi qu'à ses ailes et à son dos brun-roux. La femelle, ainsi que les jeunes, sont beaucoup plus ternes. Le bec fort, noir et légèrement crochu de cet oiseau, semblable à celui d'un petit rapace, trahit son régime alimentaire carnivore. Il se nourrit essentiellement d'insectes (grillons, sauterelles, scarabées...), mais aussi d'oisillons ou de lézards. Les plus grosses proies sont parfois empalées sur un barbelé ou une épine faisant office de garde-mangers, autrement appelés "lardoirs". L'espèce est bien connue sur le secteur bocager de la frange sud d'Épertully où plusieurs couples nicheurs ont pu être observés.



Principales menaces

- Régression et morcellement de son habitat : diminution des surfaces en prairie et des linéaires de haie
- Régression de l'élevage extensif
- Régression de ses ressources alimentaires : utilisation de pesticides, régression des habitats clés pour les proies de l'espèce

Que faire pour préserver l'espèce ?

- Maintien et restauration des linéaires de haies et des entités prairiales
- Entretien adéquat des linéaires de haie, et cela en dehors de la période de reproduction qui a lieu entre les mois de mai et août
- Limiter l'utilisation d'intrants et favoriser l'élevage extensif

LE CHIFFRE • *FABRICIANA NIOBE* (LINNAEUS, 1758)

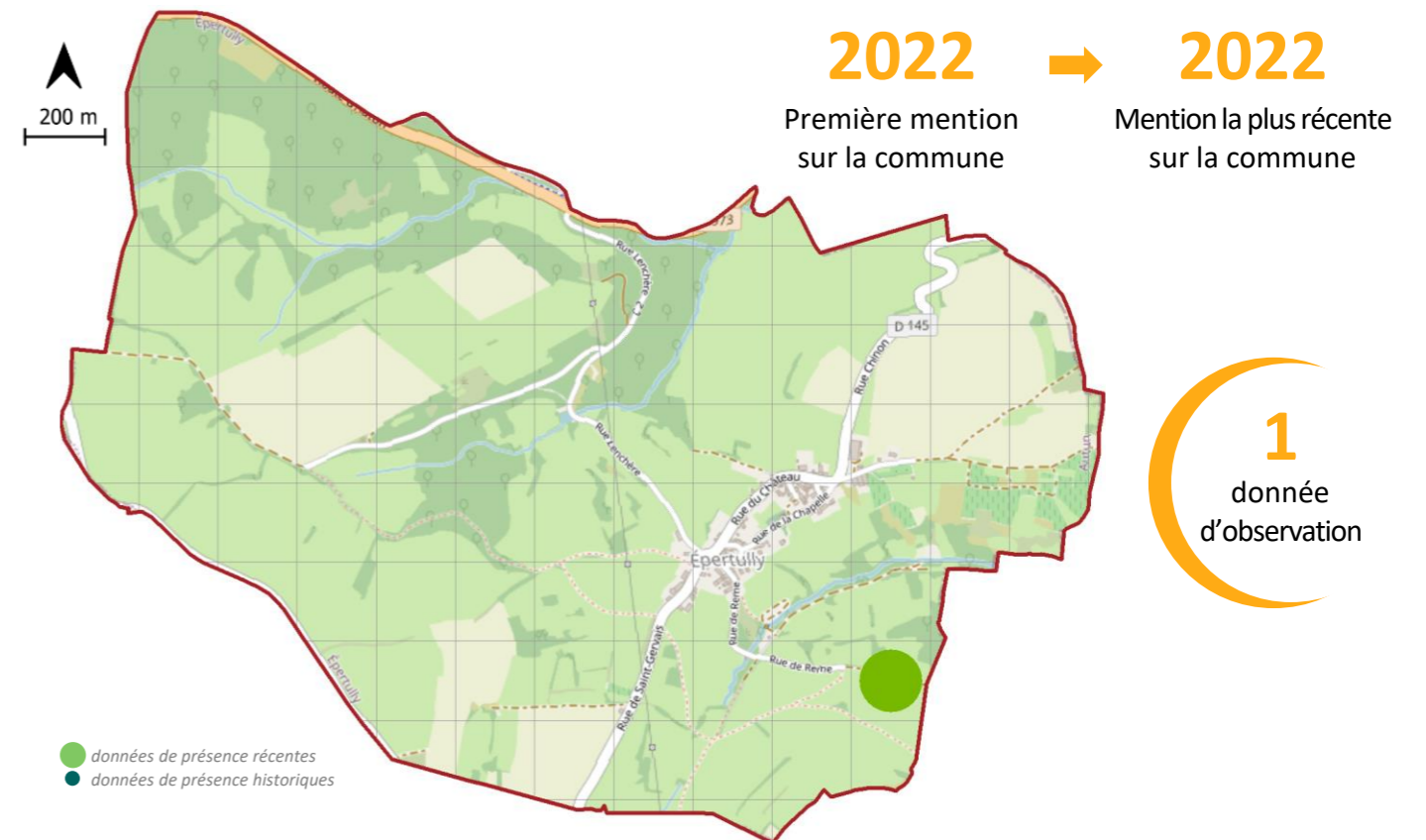


CLASSE : Insectes
ORDRE : Lépidoptères diurnes

▶ Enjeu **FORT**



Le Chiffre est un papillon de taille moyenne dont la teinte principale (orange) est entrecoupée de stries et de points noirs sur le dessus des ailes. L'espèce fréquente des milieux ouverts de préférence sur sol calcaire, comme des lisières forestières à proximité de prairies ou pelouses. Les chenilles sont phytophages, elles se nourrissent de violettes sauvages comme la Violette hérissée (*Viola hirta*) ou la Violette des bois (*Viola reichenbachiana*). L'adulte butine essentiellement des scabieuses et des chardons. Une régression nette et régulière du Chiffre est observée depuis ces dernières années avec une situation défavorable partout en plaine. L'espèce n'a été contactée qu'à une reprise sur la commune de manière opportuniste, mais elle fréquente très certainement d'autres secteurs et est à surveiller dans les prochaines années.



Principales menaces

- Régression et morcellement de son habitat : artificialisation et homogénéisation du paysage, changement climatique

Que faire pour préserver l'espèce ?

- Favoriser une diversité et une quantité de fleurs mellifères indigènes en contexte prairial
- Maintenir les stations de ses plantes hôtes

QUELQUES ESPÈCES FAUNISTIQUES À ENJEU ASSOCIÉES

L'ALOUETTE LULU • *LULLULA ARBOREA* (LINNAEUS, 1758)



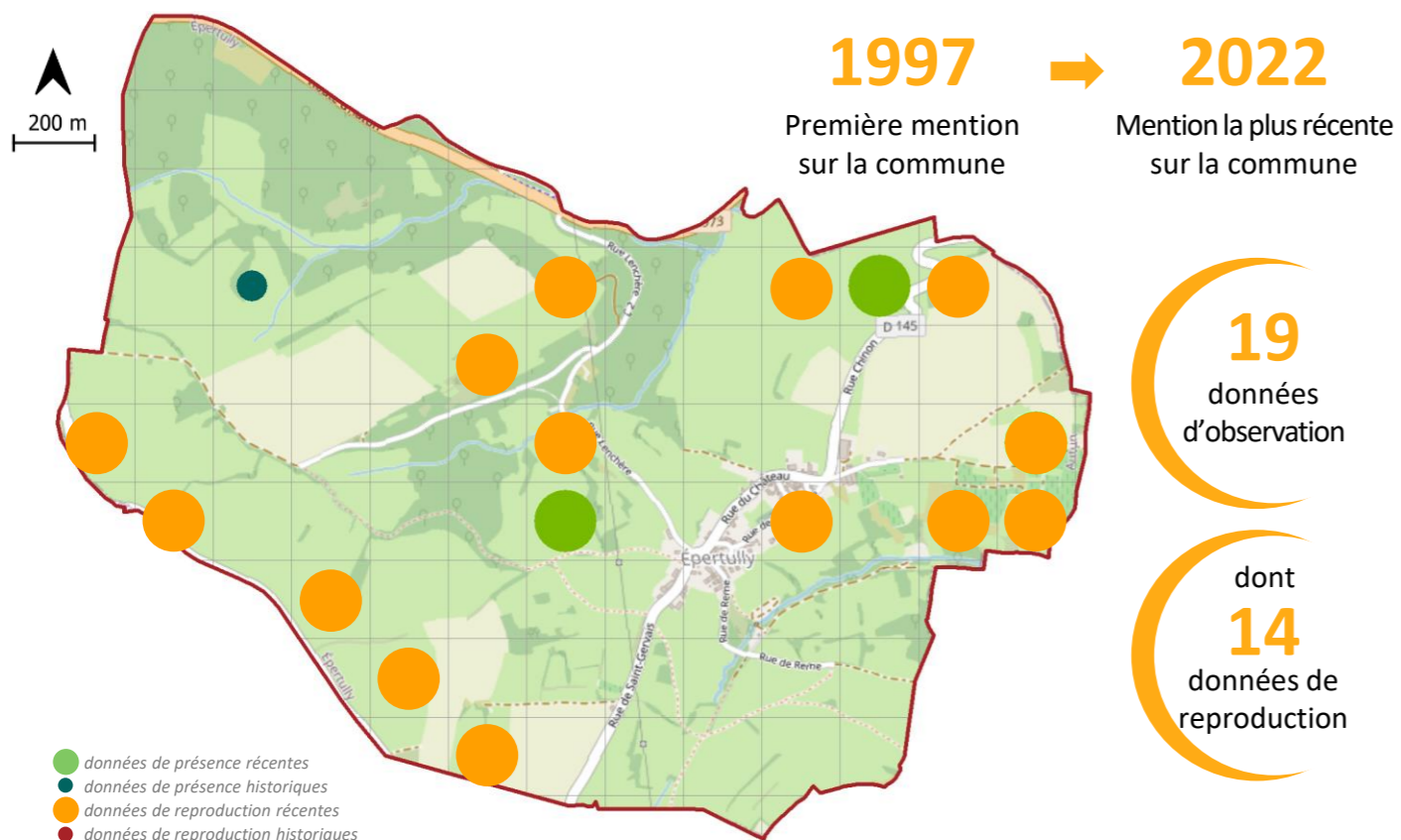
C. RAMETTE

CLASSE : Oiseaux
ORDRE : Passeriformes

▶ Enjeu **FORT**



Ce passereau insectivore de taille moyenne est étroitement inféodé aux milieux thermophiles* ouverts et semi-ouverts. On la retrouve aussi dans les pelouses, prairies avec des arbres isolés et arbustes, mais aussi dans les vignobles voire les petites cultures si la végétation n'est pas trop dense. L'espèce niche à même le sol, dissimulée dans la végétation rase. Plus rare que sa cousine l'Alouette des champs, elle s'en distingue aisément par son chant caractéristique lui ayant donné son nom : « lullul-lulludululi ». L'espèce niche sur la commune sur les secteurs de la Croix Carnot, des Grandes Vignes, ainsi que sur la Chaume.



Principales menaces

- Régression des surfaces prairiales et des linéaires de haie, notamment du fait de l'intensification des pratiques agricoles
- Dérangement voire destruction des nids par la fauche, le passage d'engins ou le piétinement du bétail
- Abandon de l'élevage et fermeture de ses milieux
- Régression de ses ressources alimentaires : utilisation de pesticides

Que faire pour préserver l'espèce ?

- Maintien de l'élevage extensif et de l'ouverture des milieux
- Ajustement de l'itinéraire de fauche afin d'éviter les secteurs concernés en période sensible (mars à juillet/août)

LE CRIQUET ENSANGLANTÉ • *STETHOPHYMA GROSSUM* (LINNAEUS, 1758)



O. BARDET

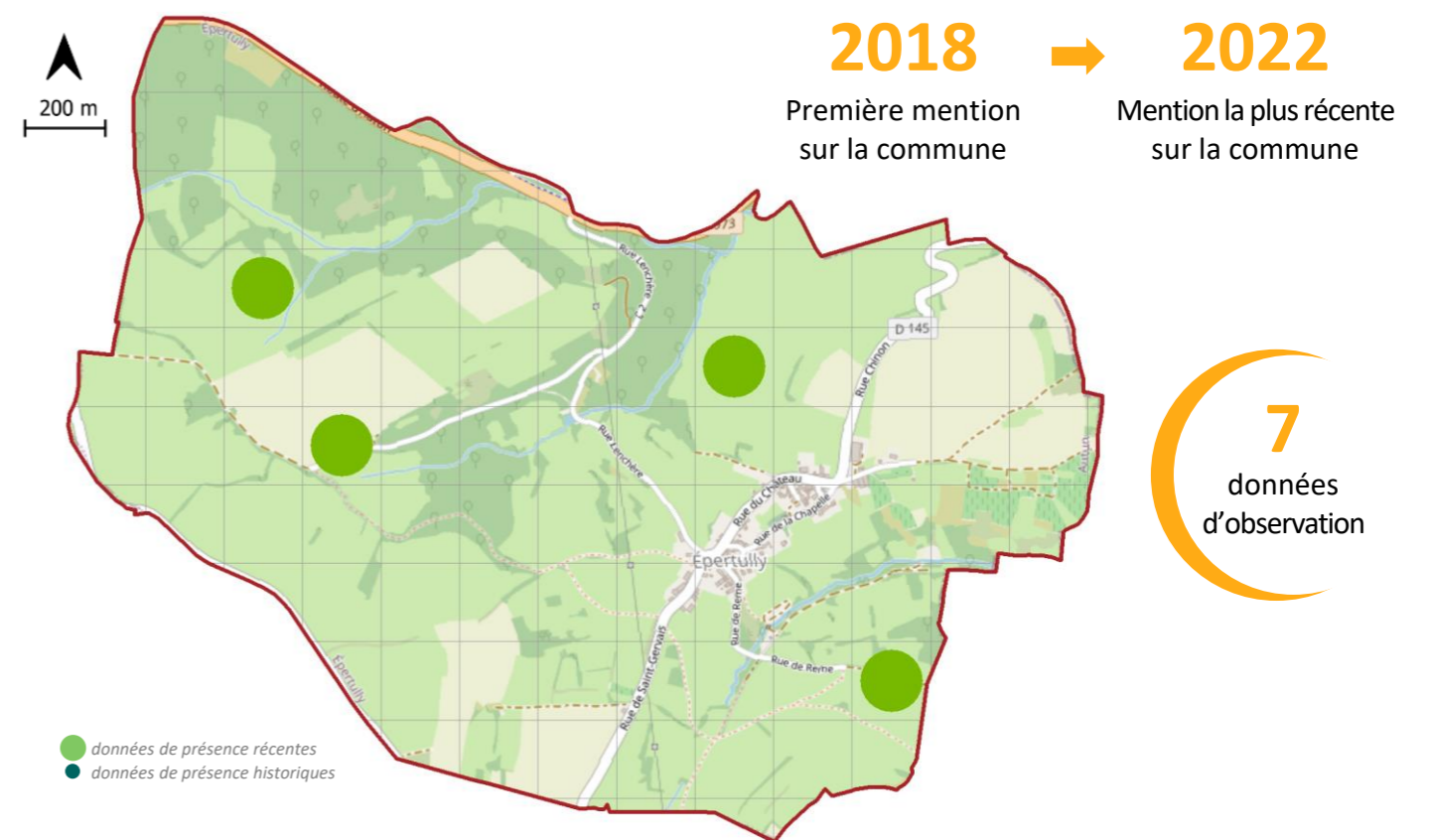
CLASSE : Insectes
ORDRE : Orthoptères

▶ Enjeu **PLUS LIMITÉ**



Le Criquet ensanglanté est principalement kaki clair brillant avec des motifs noirs et du rouge le long des fémurs. Le nom "ensanglanté" vient du fait que des individus, souvent des femelles, peuvent posséder des taches pourpres.

Il est de ce fait impossible à confondre avec une autre espèce française. Il est typique des prairies et friches humides, ainsi que des marais et des bords de rivières, et est donc un bon indicateur de l'humidité des milieux. Cet orthoptère n'a actuellement pas de statut de protection malgré le déclin de ses populations observé ces dernières années, qui est par ailleurs corrélé au déclin global des zones humides. Il est encore bien répandu en Bourgogne même si les populations ont certainement tendance à se morceler à une échelle plus locale. À Epertully, l'espèce a été notée sur 4 sites différents, dont 2 milieux clairement identifiés comme des prairies humides et deux autres milieux qu'il faudrait investiguer plus amplement.



Principales menaces

- Régression des zones humides (drainage, mise en culture, changement climatique)
- Fermeture des zones humides par la strate arborée et arbustive (abandon des pratiques agricoles)

Que faire pour préserver l'espèce ?

- Restauration, maintien et entretien adapté des zones humides
- Maintien ou amélioration des corridors écologiques (entretien raisonné des bords de route)

MILIEUX SEMI-OUVERTS



H. BOUARD

11
espèces
faunistiques à
enjeu associées

Habitats associés : friches, fruticées, vignes et vergers

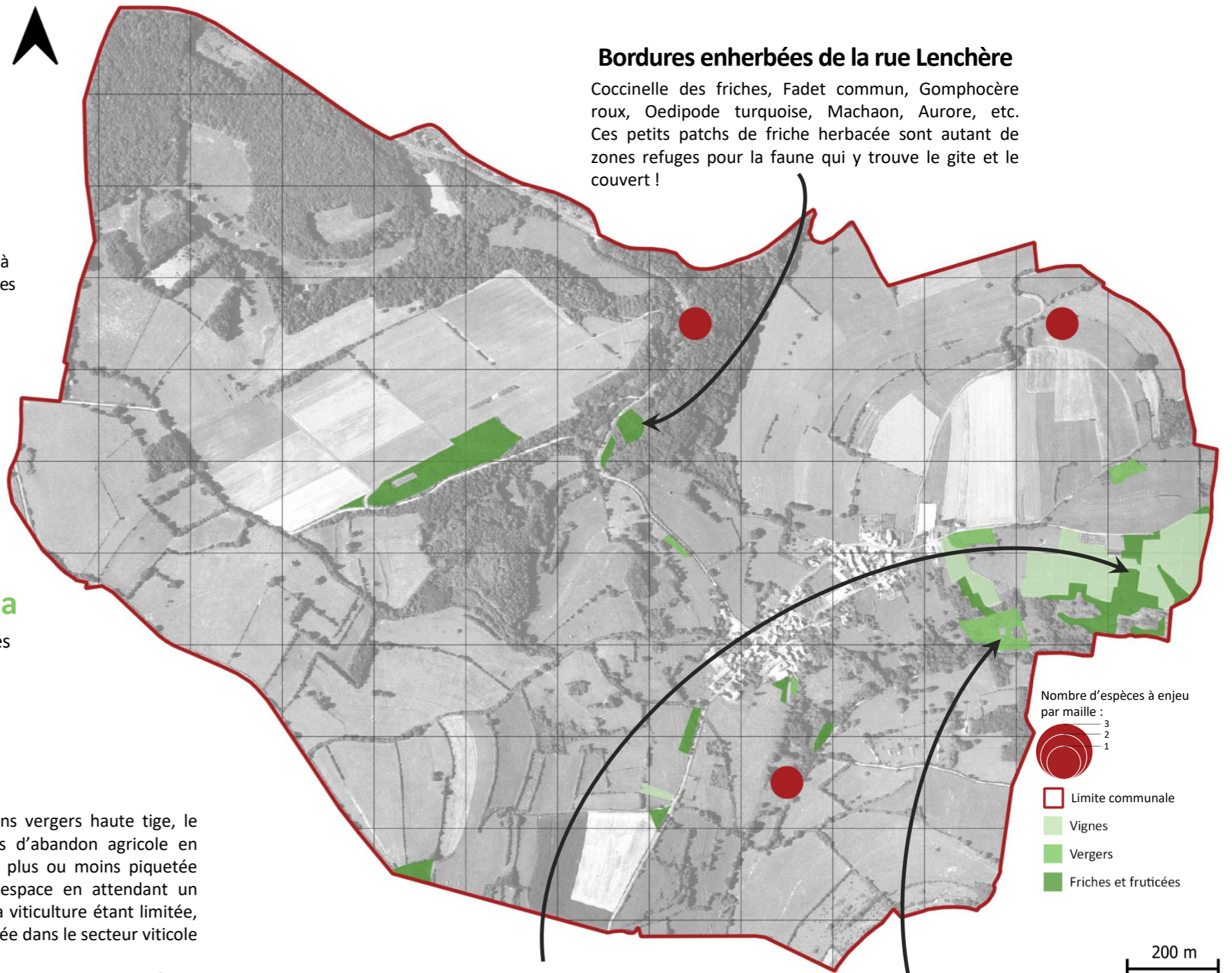


Caractéristiques et usages

Ensemble un peu disparate regroupant les petites cultures fruitières comme d'anciens vergers haute tige, le vignoble encore exploité, mais avec quelques parcelles abandonnées, et des zones d'abandon agricole en recolonisation plus ou moins avancée. Elles sont encore au stade herbacé de friche plus ou moins piquetée d'arbustes, ou bien au stade de fruticée* dense où les arbustes occupent tout l'espace en attendant un reboisement naturel du site. Le territoire n'étant pas en déprise agricole marquée et la viticulture étant limitée, ces éléments n'occupent qu'une petite superficie du territoire, essentiellement concentrée dans le secteur viticole à l'est et sur le revers exposé sud de la Chaume (au nord-ouest du territoire).

Ces secteurs peu fréquentés par les activités humaines, à l'exception de la vigne, sont souvent des refuges faunistiques intéressants, notamment pour les oiseaux qui y trouvent graines, petits fruits, insectes pour la nourriture et zones de tranquillité pour la nidification. On y trouve également des cortèges de papillons caractéristiques tout comme certaines espèces de Reptiles.

Ces éléments disséminés sur le territoire et de faible superficie sont des patches de diversité et peuvent être des points d'attraction pour certaines espèces. Ils sont intéressants à conserver dans cette proportion.



Bordures enherbées de la rue Lenchère

Coccinelle des friches, Fadet commun, Gomphocère roux, Oedipode turquoise, Machaon, Aurore, etc. Ces petits patches de friche herbacée sont autant de zones refuges pour la faune qui y trouve le gîte et le couvert !

Nombre d'espèces à enjeu par maille :

- 3
- 2
- 1

□ Limite communale
 ■ Vignes
 ■ Vergers
 ■ Friches et fruticées

200 m

Les patches de friche herbacée

Disséminées sur plusieurs secteurs du territoire, ces petites parcelles en friche sont des zones refuges précieuses pour un certain nombre d'espèces. Au moins 4 espèces différentes de Reptiles cohabitent ainsi sur les secteurs les plus favorables !

Les Perrières

Situé à l'est du territoire, ce secteur viticole est largement entrecoupé de friches herbacées et de fruticées* en cours de colonisation. Plusieurs espèces profitent de la présence de cette strate arbustive dense pour y trouver refuge, s'y reproduire ou encore s'y poster.

ENSEMBLE DES ESPÈCES À ENJEU ASSOCIÉES

ESPÈCES À ENJEU CONNUES À ÉPERTULLY

Classe	Ordre	Nom vernaculaire	Nom latin	LR France *	LR Bourgogne *	Statut de protection de l'espèce*	Niveau d'enjeu *	Nombre de données à Épertully
Mammifères	Carnivores	Chat forestier	<i>Felis silvestris</i>	LC	NT	protégée	Modéré	3
Oiseaux	Columbiformes	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	VU	VU	-	Modéré	1
Oiseaux	Passeriformes	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	LC	VU	protégée	Fort	5
Oiseaux	Passeriformes	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	LC	LC	protégée	Modéré	3
Oiseaux	Passeriformes	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	VU	VU	protégée	Modéré	1
Oiseaux	Passeriformes	Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	LC	DD	protégée	Modéré	1
Oiseaux	Piciformes	Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	LC	DD	protégée	Modéré	2

ESPÈCES À ENJEU CONNUES À PROXIMITÉ D'ÉPERTULLY

Classe	Ordre	Nom vernaculaire	Nom latin	LR France *	LR Bourgogne *	Statut de protection de l'espèce*	Niveau d'enjeu *
Insectes	Lépidoptères	Zygène des épines	<i>Aglaope infausta</i>	NE	VU	-	Très fort
Insectes	Orthoptères	Éphippigère des vignes	<i>Ephippiger diurnus</i>	NE	NE	-	Plus limité
Mammifères	Rongeurs	Campagnol souterrain	<i>Microtus subterraneus</i>	LC	NT	-	Modéré
Mammifères	Rongeurs	Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i>	LC	NT	protégée	Modéré
Oiseaux	Caprimulgiformes	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	LC	LC	protégée	Modéré
Oiseaux	Galliformes	Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	LC	DD	-	Plus limité
Oiseaux	Passeriformes	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	VU	LC	protégée	Modéré
Oiseaux	Passeriformes	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	LC	LC	protégée	Plus limité
Oiseaux	Passeriformes	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	NT	NT	protégée	Modéré
Reptiles	Squamates	Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	LC	DD	protégée	Fort
Reptiles	Squamates	Lézard à deux raies	<i>Lacerta bilineata</i>	LC	LC	protégée	Plus limité
Reptiles	Squamates	Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>	NT	DD	protégée	Fort
Reptiles	Squamates	Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	LC	LC	protégée	Plus limité
Reptiles	Squamates	Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	LC	NT	protégée	Fort

* Pour plus de détails, se référer au lexique (page 34)

QUELQUES ESPÈCES FLORISTIQUES À ENJEU ASSOCIÉES

OROBANCHE DE LA PICRIDE

Orobanche picridis F.W.Schultz, 1830



H. BOLLARD

Toutes les orobanches sont dépourvues de chlorophylle, elles parasitent donc d'autres espèces pour se nourrir. Elles sont installées sur le système racinaire et prélèvent de la sève élaborée. Les orobanches sont souvent associées à une espèce de façon plus ou moins spécifique. L'Orobanche de la picride est le plus souvent parasite sur *Picris hieracioides*, mais elle peut aussi se retrouver sur d'autres espèces. On la retrouve dans des friches sur des terrains plutôt riches et secs. En Bourgogne, il y a des observations assez nombreuses dans l'Yonne et quelques observations disséminées ailleurs. À Épertully, elle est observée dans les annexes du vignoble.

CAMPYLIADELPHUS ELODES (MOUSSE)

Campyliadelphus elodes (Lindb.) Kanda, 1975

RR



O. BARDET

L'intérêt porté aux mousses dans les inventaires floristiques reprend suite à la volonté des Conservatoires Botaniques. De nouveaux spécialistes se forment dans ce domaine. À Épertully, une prospection d'une demi-journée a porté sur ce groupe végétal et a permis d'identifier près de 90 espèces différentes. Parmi celles-ci *Campyliadelphus elodes*, espèce rare en France et très rare en Bourgogne. Elle aime les sols temporairement humides et trouve sa place ici dans une petite friche herbeuse à proximité de la mare de la rue Lenchère.

* Pour plus de détails, se référer au lexique (page 34)

QUELQUES ESPÈCES FAUNISTIQUES À ENJEU ASSOCIÉES

LE BRUANT PROYER • *EMBERIZA CALANDRA* (LINNAEUS, 1758)



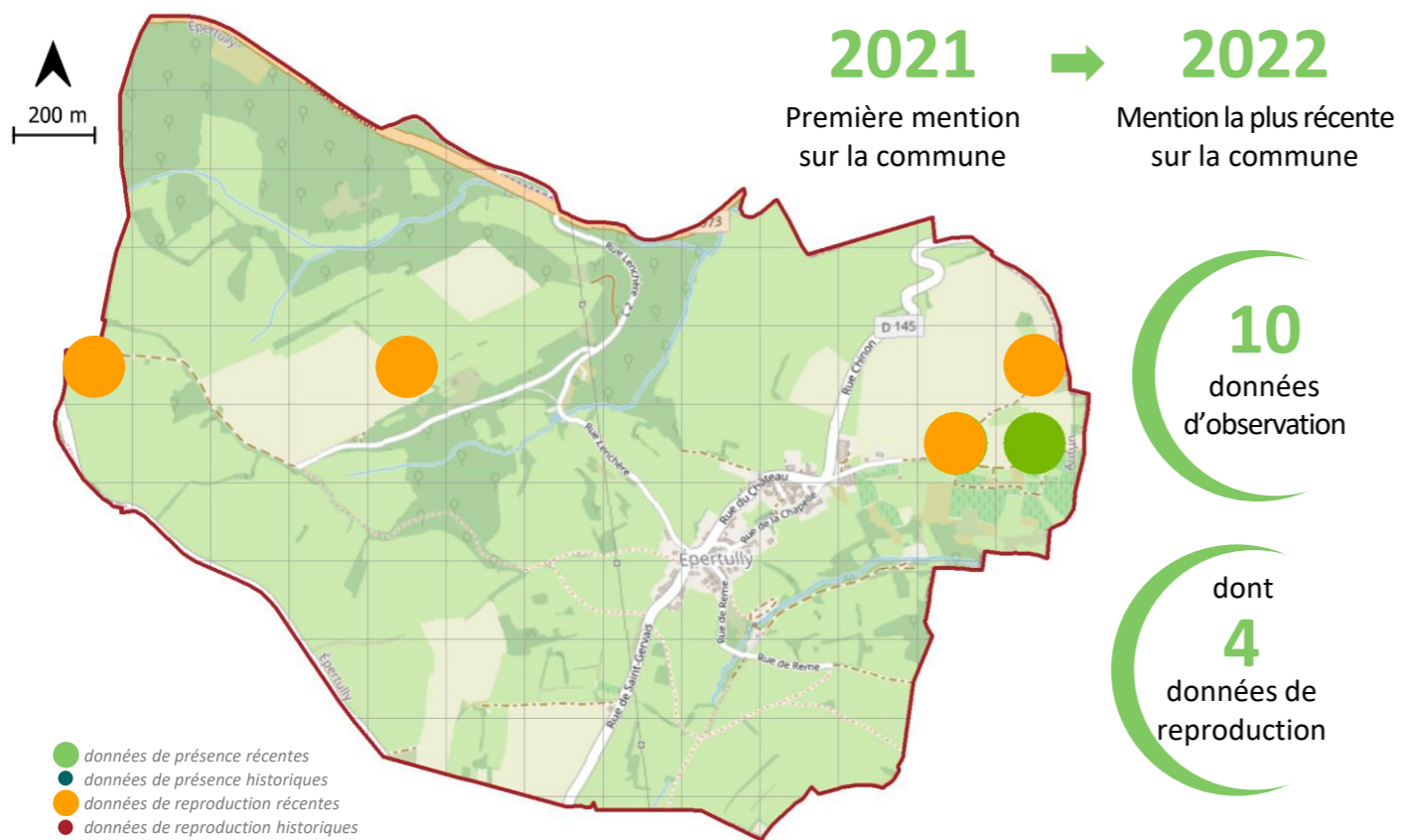
D. VENTARD

CLASSE : Oiseaux
ORDRE : Passeriformes

▶ Enjeu **MODÉRÉ**



Le Bruant proyer possède un plumage relativement proche de l'Alouette lulu, mais s'en distingue par son bec jaune et fort caractéristique des granivores. Il nourrit néanmoins ses petits d'insectes, aliment essentiel pour leur croissance. C'est l'hôte typique des milieux ouverts, puisqu'on peut le retrouver en contexte prairial tout comme dans certaines plaines céréalières dans lesquelles il peut se poster pour chanter : buissons, piquets ou encore fils électriques. Il y niche à même le sol. Il a été noté à l'est de la commune, sur le secteur où se jouxtent vignes, friches et pelouses sèches. Sa reproduction est plus que probable sur ce site, car il a été observé plusieurs années de suite sur des postes de chant.



Principales menaces

- Traitements chimiques des semis et des cultures
- Raréfaction des ressources alimentaires (insectes)
- Régression de son habitat et évolution des pratiques agricoles (récoltes plus précoces, introduction de nouvelles cultures moins propices à la nidification telles que le maïs ou le colza, gestion de l'interculture)
- Destruction des nichées par les moissons et fauches précoces

Que faire pour préserver l'espèce ?

- Maintenir et restaurer les espaces prairiaux et les bandes enherbées
- Maintenir et mettre en place des îlots de buissons, haies et perchoirs sur les parcelles agricoles
- Identifier les sites de nidification et les prendre en compte au moment des récoltes

LA COULEUVRE D'ESCLAPE • *ZAMENIS LONGISSIMUS* (LAURENTI, 1768)

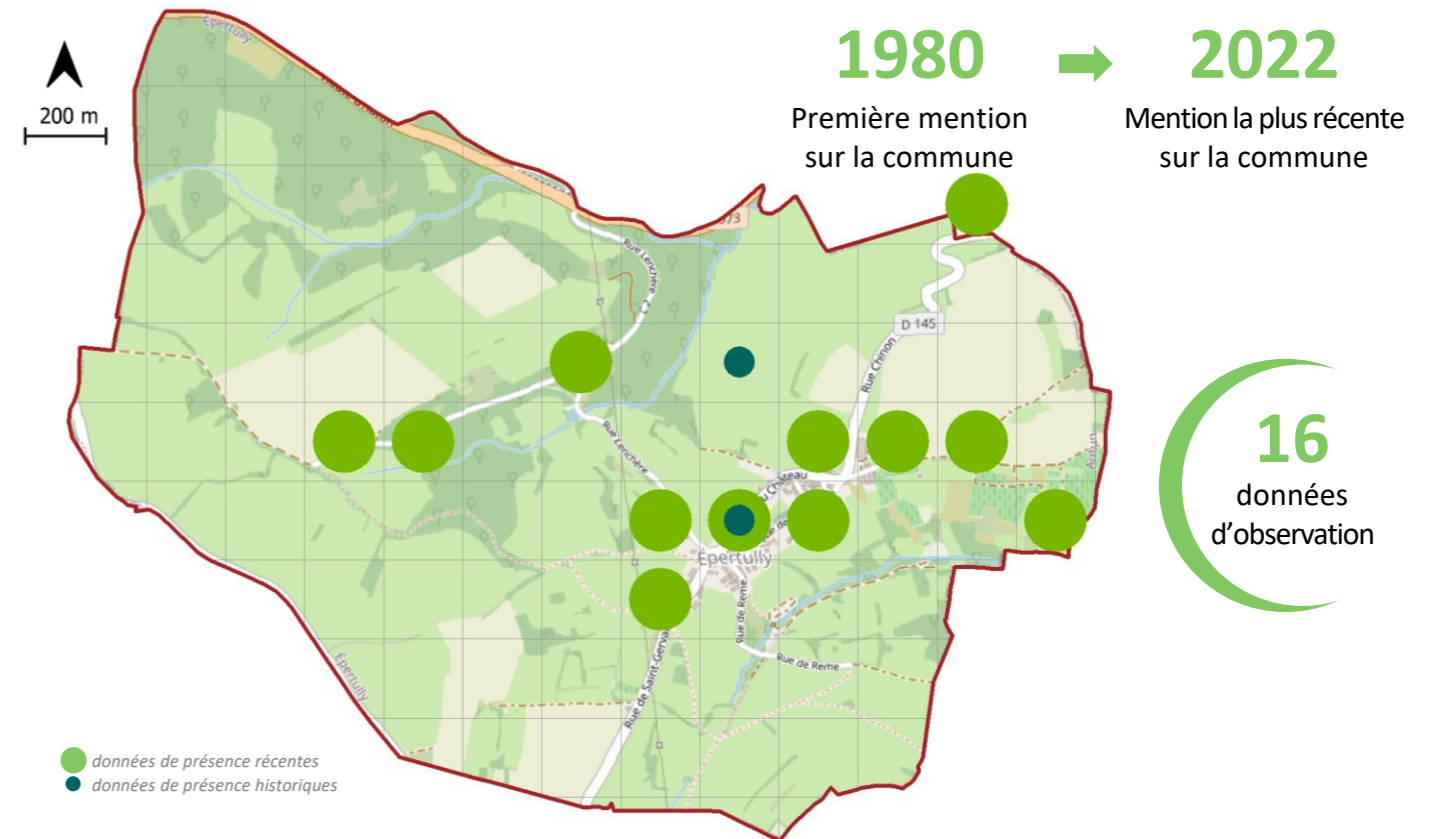


G. BALAY

CLASSE : Reptiles
ORDRE : Squamates



Ce serpent de couleur brun-jaune, avec chez certains individus des petites taches blanches, possède des mœurs arboricoles. Il fréquente des milieux variés. Très présent à proximité des villages et des jardins, on le retrouve également couramment dans des milieux secs et ensoleillés tels que les pelouses, les landes, les zones rocheuses, dans les secteurs bocagers, de lisières et d'ourlets forestiers tout comme en pleine forêt. Les microhabitats sont particulièrement intéressants pour l'espèce (murs, tas de pierres, de végétaux en décomposition pour la ponte, objets divers, etc.), et il n'est pas rare de croiser cette excellente grimpeuse dans les habitations (sur les charpentes, greniers) où elle se nourrit notamment des rongeurs qui les fréquentent. Cette espèce souvent mal aimée bien qu'inoffensive est connue des jardins, friches et lisières d'Eperully.



Principales menaces

- Destruction et fragmentation de ses habitats : coupe des haies, conversion en cultures, enrésinement
- Trafic routier
- Destrutions volontaires par méconnaissance
- Prédation par le Chat domestique

Que faire pour préserver l'espèce ?

- Sensibiliser le grand public et les agents techniques
- Favoriser la présence et la quiétude de microhabitats (murs, tas de pierres, de bois et de végétaux en décomposition pour la ponte, objets divers au sol, etc.)

MILIEUX FORESTIERS



H. BOUARD

19
espèces
faunistiques à
enjeu associées

Habitats associés : boisements mésophiles, boisements humides

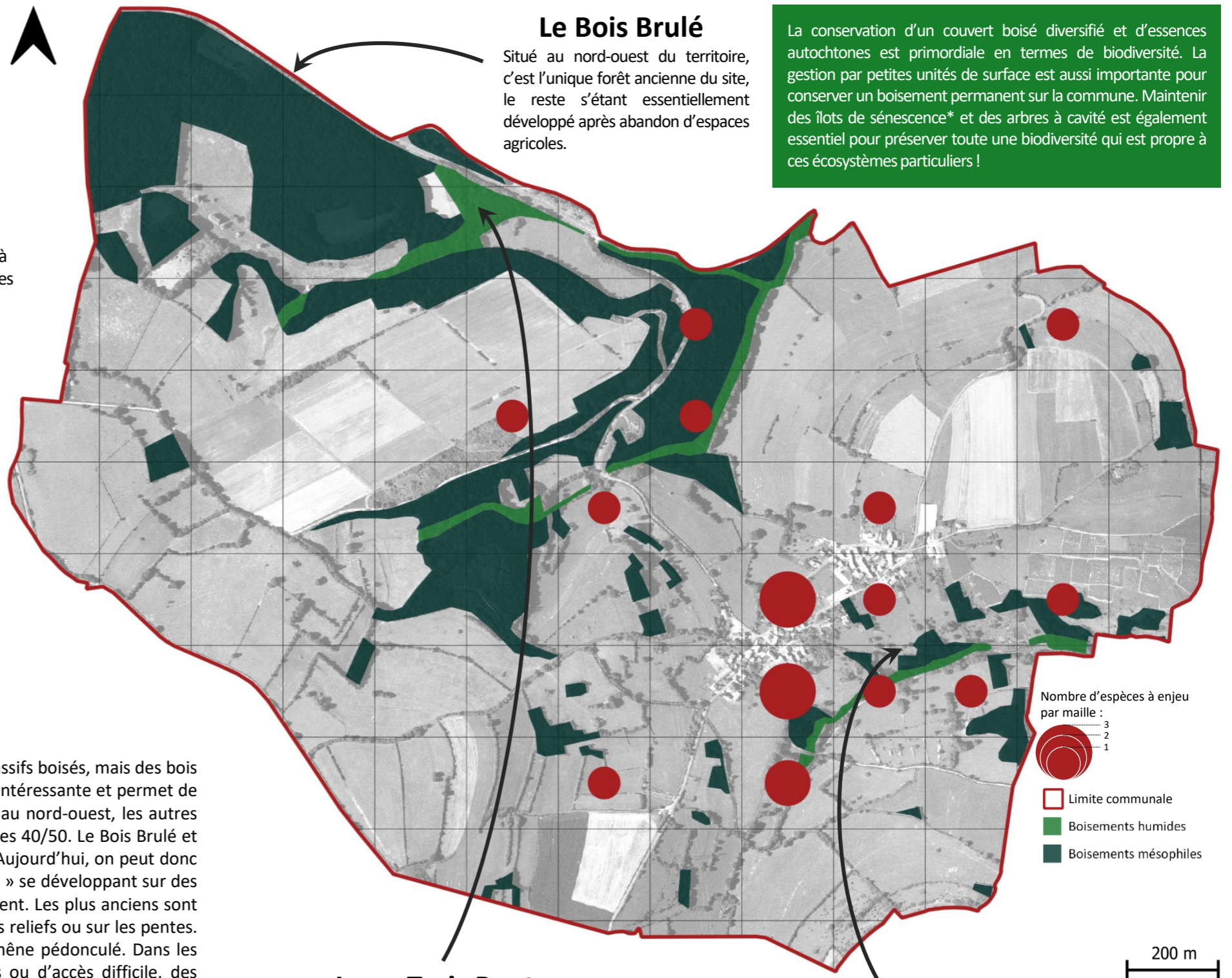
20%
de la surface totale
du territoire

Caractéristiques et usages

La forêt occupe environ 1/5ème du territoire communal. On n'y trouve pas de grands massifs boisés, mais des bois de superficie relativement réduite. L'histoire récente du boisement sur la commune est intéressante et permet de comprendre la composition de ceux-ci. À l'exception d'une partie du Bois Brûlé située au nord-ouest, les autres boisements sont récents et remontent à l'abandon d'espaces agricoles à partir des années 40/50. Le Bois Brûlé et les linéaires des cours d'eau étaient les seuls boisements dans le courant du XX^e siècle. Aujourd'hui, on peut donc distinguer différents groupements forestiers. Tout d'abord des « boisements mésophiles » se développant sur des sols pas trop humides. On peut distinguer différentes situations suivant l'âge du boisement. Les plus anciens sont dominés par le hêtre, le chêne sessile ou pédonculé et le charme. Ils sont installés sur les reliefs ou sur les pentes. En bas de pente, sur des sols un peu plus profonds, ils s'enrichissent de frêne et de chêne pédonculé. Dans les espaces abandonnés par les pratiques agricoles sur les secteurs les moins productifs ou d'accès difficile, des espèces de feuillus se sont développées. Le frêne y est souvent abondant, au même titre que le Robinier faux-acacia qui est quant à lui exotique et très envahissant s'il n'est pas contrôlé.

On regroupe sous la dénomination « boisements humides », les forêts se développant sur des sols plus riches en eau. Là encore, on peut distinguer deux situations. Des aulnaies-frénaies bordent les cours d'eau et constituent la végétation de ses berges. On les retrouve de façon plus ou moins continue le long des 4 ruisseaux de la commune. Au vu de la taille des ruisseaux, cette bordure est souvent très étroite et parfois limitée à un rideau d'arbres. Des aulnaies marécageuses occupent des zones plus planes gorgées d'eau, une partie de l'année. Tous ces éléments dispersés participent au réseau boisé (haies et boisements) facilitant notamment la circulation de la faune.

Actuellement, certains boisements sont exploités pour le bois de chauffage, un peu de bois d'œuvre et des piquets pour les robiniers.



Le Bois Brûlé

Situé au nord-ouest du territoire, c'est l'unique forêt ancienne du site, le reste s'étant essentiellement développé après abandon d'espaces agricoles.

La conservation d'un couvert boisé diversifié et d'essences autochtones est primordiale en termes de biodiversité. La gestion par petites unités de surface est aussi importante pour conserver un boisement permanent sur la commune. Maintenir des îlots de sénescence* et des arbres à cavité est également essentiel pour préserver toute une biodiversité qui est propre à ces écosystèmes particuliers !

Les « Trois Ponts »

Au nord du territoire, cette aulnaie humide au sol engorgé est parcourue par le ruisseau du Bois Brûlé. Elle propose un chevelu racinaire et des microhabitats favorables à des espèces particulières, notamment à certains Amphibiens tels que la Salamandre tachetée.

Les patchs boisés

Un ensemble de petits espaces boisés est disséminé dans le secteur sud-est de la commune. Bien que leurs surfaces soient réduites, ce sont de véritables zones refuges pour des espèces emblématiques telles que les espèces de lisière forestière (Couleuvre verte et jaune), les rapaces nocturnes (hulotte), ou encore des espèces cavicoles comme le Pic épeichette.

ENSEMBLE DES ESPÈCES À ENJEU ASSOCIÉES

ESPÈCES À ENJEU CONNUES À ÉPERTULLY

Classe	Ordre	Nom vernaculaire	Nom latin	LR France *	LR Bourgogne *	Statut de protection de l'espèce*	Niveau d'enjeu *	Nombre de données à Épertully
Amphibiens	Anoures	Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	LC	LC	protégée	Plus limité	3
Insectes	Lépidoptères	Thécla de l'orme	<i>Satyrion w-album</i>	LC	NT	-	Plus limité	1
Mammifères	Carnivores	Chat forestier	<i>Felis silvestris</i>	LC	NT	protégée	Modéré	3
Mammifères	Chiroptères	Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	LC	NT	protégée	Fort	1
Mammifères	Chiroptères	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	NT	NT	protégée	Modéré	1
Mammifères	Chiroptères	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	LC	NT	protégée	Fort	15
Mammifères	Chiroptères	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	NT	LC	protégée	Plus limité	6
Oiseaux	Columbiformes	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	VU	VU	-	Modéré	1
Oiseaux	Passeriformes	Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	VU	DD	protégée	Modéré	2
Oiseaux	Passeriformes	Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	NT	NT	protégée	Modéré	1
Oiseaux	Passeriformes	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	NT	DD	protégée	Modéré	2
Oiseaux	Passeriformes	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	LC	LC	protégée	Plus limité	1
Oiseaux	Passeriformes	Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	NT	LC	protégée	Plus limité	1
Oiseaux	Piciformes	Pic épeichette	<i>Dryobates minor</i>	VU	LC	protégée	Modéré	3
Oiseaux	Piciformes	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	LC	LC	protégée	Modéré	1
Oiseaux	Piciformes	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	LC	LC	protégée	Modéré	5
Oiseaux	Piciformes	Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	LC	DD	protégée	Modéré	2
Oiseaux	Strigiformes	Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	LC	EN	protégée	Fort	1

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut de rareté	LR Bourgogne *	Statut de protection *
Polystic à aiguillons	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799	RR	NT	-

ESPÈCES À ENJEU PROTÉGÉES CONNUES À PROXIMITÉ D'ÉPERTULLY

Classe	Ordre	Nom vernaculaire	Nom latin	LR France *	LR Bourgogne *	Statut de protection de l'espèce*	Niveau d'enjeu *
Amphibiens	Anoures	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	LC	LC	protégée	Plus limité
Amphibiens	Anoures	Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	VU	NT	protégée	Fort
Insectes	Coléoptères	Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	NE	NE	protégée	Fort
Insectes	Lépidoptères	Bacchante	<i>Lopinga achine</i>	NT	NT	protégée	Modéré
Mammifères	Chiroptères	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	LC	NT	protégée	Modéré
Mammifères	Chiroptères	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	LC	EN	protégée	Très fort
Mammifères	Chiroptères	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	NT	VU	protégée	Fort
Mammifères	Chiroptères	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	LC	LC	protégée	Plus limité
Mammifères	Chiroptères	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	LC	VU	protégée	Fort
Mammifères	Rongeurs	Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	LC	NT	protégée	Fort
Mammifères	Rongeurs	Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i>	LC	NT	protégée	Modéré
Oiseaux	Accipitriformes	Aigle botté	<i>Aquila pennata</i>	NT	EN	protégée	Très fort
Oiseaux	Accipitriformes	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	LC	VU	protégée	Fort
Oiseaux	Accipitriformes	Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	LC	EN	protégée	Très fort
Oiseaux	Accipitriformes	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	VU	EN	protégée	Très fort
Oiseaux	Caprimulgiformes	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	LC	LC	protégée	Modéré
Oiseaux	Charadriiformes	Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	LC	VU	-	Très fort
Oiseaux	Passeriformes	Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	LC	VU	protégée	Modéré
Oiseaux	Passeriformes	Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	LC	CR	protégée	Fort
Oiseaux	Passeriformes	Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	LC	EN	-	Très fort
Oiseaux	Passeriformes	Mésange boréale	<i>Poecile montanus</i>	VU	VU	protégée	Fort
Oiseaux	Passeriformes	Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	LC	DD	protégée	Plus limité
Oiseaux	Passeriformes	Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	EN	EN	protégée	Très fort
Oiseaux	Passeriformes	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	LC	LC	protégée	Plus limité
Oiseaux	Passeriformes	Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	LC	VU	protégée	Modéré
Oiseaux	Passeriformes	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	NT	NT	protégée	Modéré
Oiseaux	Passeriformes	Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	NT	DD	protégée	Fort
Oiseaux	Passeriformes	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	VU	DD	protégée	Modéré
Oiseaux	Pélécaniformes	Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	EN	EN	protégée	Très fort
Oiseaux	Pélécaniformes	Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	LC	VU	protégée	Modéré
Oiseaux	Piciformes	Pic cendre	<i>Picus canus</i>	EN	NT	protégée	Fort

* Pour plus de détails, se référer au lexique (page 34)

QUELQUES ESPÈCES FLORISTIQUES À ENJEU ASSOCIÉES

POLYSTIC À AIGUILLONS



H. BOLLARD

Polystichum aculeatum (L.) Roth, 1799



Grande fougère des forêts de pente sur des sols plutôt rocailleux, elle peut aussi se trouver au pied de vieux murs si elle est ombragée en permanence. Plus fréquente en montagne qu'en plaine, elle est absente du Sud méditerranéen et très rare sur la façade atlantique. En Bourgogne, elle est présente dans le Couchois, sur les côtes Chalonnaises et Mâconnais. À Épertully, on la retrouve dans les boisements du sud-est.

L'ADOXE MUSQUÉE



H. BOLLARD

Adoxa moschatellina L., 1753



Petite plante vivace à floraison printanière, discrète et fugace. Elle pousse plutôt dans les forêts fraîches, sur des sols riches en fond de vallon, mais elle peut aussi se trouver dans les haies. Dès le mois de juin, elle n'est plus visible. C'est une espèce plutôt continentale, absente de l'ouest et du sud de la France. En Bourgogne, elle est irrégulièrement distribuée, mais bien implantée en Saône-et-Loire et dans le sud de la Côte-d'Or. À Épertully elle est présente dans tous les boisements frais.

QUELQUES ESPÈCES FAUNISTIQUES À ENJEU ASSOCIÉES

LE GOBEMOUCHE GRIS • *MUSCICAPA STRIATA* (PALLAS, 1764)



CLASSE : Oiseaux
ORDRE : Passeriformes

Enjeu **MODÉRÉ**

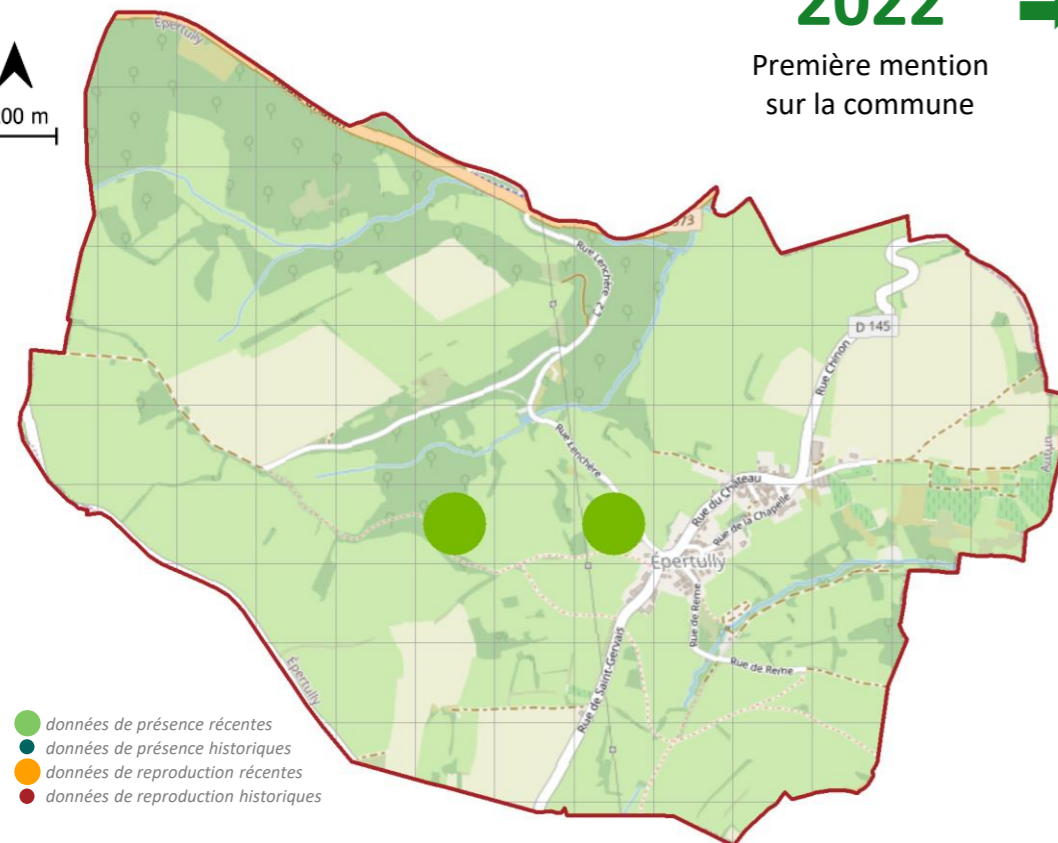


Le Gobemouche gris est un passereau migrateur de couleur gris-brun au ventre blanc cassé. C'est le plus grand gobemouche d'Europe. Il est inféodé aux boisements clairs et âgés, de préférence de feuillus, où il chasse au cours de vols brefs des insectes volants. On le retrouve ainsi dans les vieilles futaies de chêne et de hêtre, les ripisylves, en lisière et clairière forestière mais également les vieux parcs urbains, où il trouve les sites favorables à sa reproduction. Il niche en effet dans les cavités à large ouverture, sous la végétation au feuillage dense retombant (lierre par exemple), ou encore sur une saillie de mur. L'espèce a été observée sur 2 sites de la commune, en périphérie du village et au niveau d'une coupe forestière éclaircie.

2022 → 2022

Première mention sur la commune

Mention la plus récente sur la commune



2
données
d'observation

- données de présence récentes
- données de présence historiques
- données de reproduction récentes
- données de reproduction historiques

Principales menaces

- Intrants chimiques : diminution de ses ressources alimentaires
- Régression de son habitat : diminution des boisements anciens et arbres morts, coupes forestières à blanc, enrésinement

Que faire pour préserver l'espèce ?

- Maintien ou restauration des réseaux de haies et de la ripisylve* arborée
- Favoriser les essences forestières de feuillus
- Préserver les îlots de sénescence* et arbres morts en forêt comme dans les jardins et parcs urbains

* Pour plus de détails, se référer au lexique (page 34)

LE CHAT SAUVAGE • *FELIS SILVESTRIS* (SCHREBER, 1775)



CLASSE : Mammifères
ORDRE : Carnivores

Enjeu **MODÉRÉ**

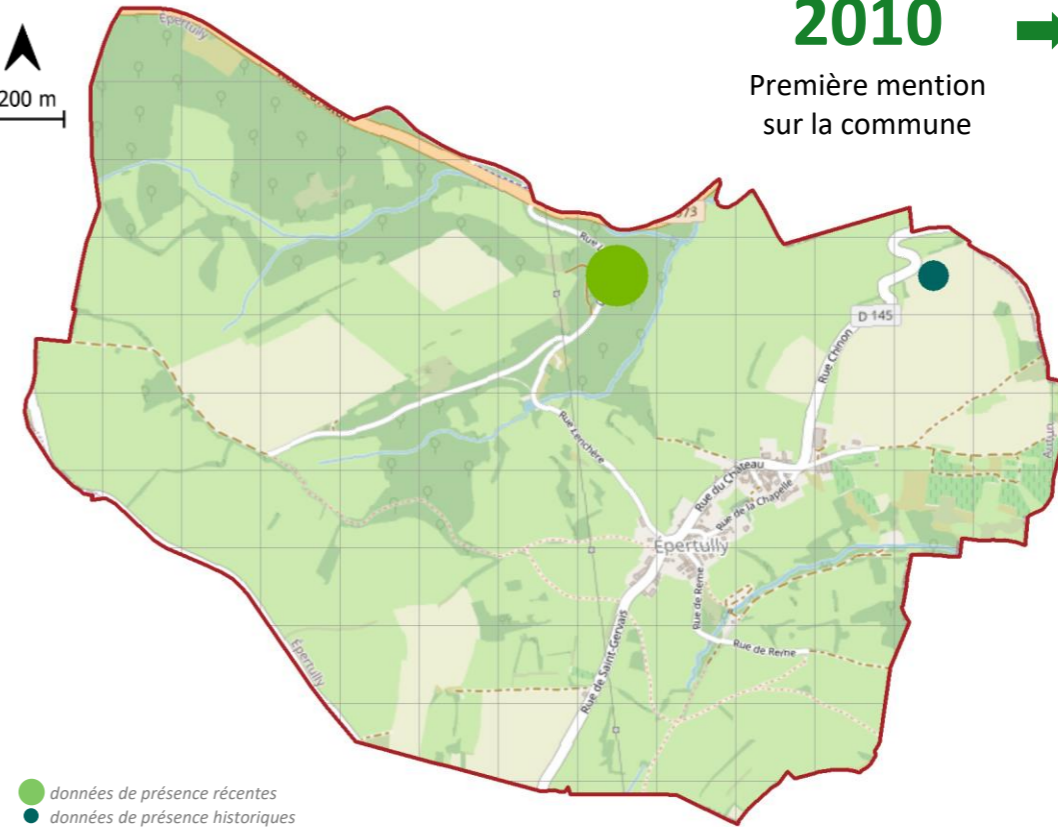


Souvent confondu avec notre Chat domestique, le Chat sauvage ou Chat forestier se distingue notamment par quelques traits : gris fauve, il possède trois bandes noires sur le haut du crâne ainsi qu'une queue annelée épaisse ornée d'anneaux et d'un manchon terminal noir. Il est l'hôte des grands massifs forestiers, mais il affectionne également les milieux semi-ouverts comme le bocage, les friches, les clairières, les boqueteaux et les lisières, particulièrement lorsqu'elles sont associées à des prairies naturelles. C'est en effet là qu'il établit son territoire de chasse. La présence de vieux arbres et de souches pour se cacher ou mettre bas au printemps est importante.

2010 → 2018

Première mention sur la commune

Mention la plus récente sur la commune



3
données
d'observation

- données de présence récentes
- données de présence historiques

Principales menaces

- Fragmentation de ses habitats par le réseau routier (occasionnant par ailleurs de la mortalité)
- Régression de son habitat : déclin du bocage et homogénéisation des milieux forestiers (enrésinement, réduction des arbres à cavités et îlots de sénescence*)
- Hybridation avec le Chat domestique

Que faire pour préserver l'espèce ?

- Installation de passages à Faune sur les axes routiers prioritaires et accidentogènes
- Restaurer des corridors biologiques entre les grands massifs forestiers dans le cadre du programme Trame Verte et Bleue
- Favoriser les essences forestières de feuillus et la gestion des boisements en futaie irrégulière
- Maintenir et favoriser les arbres à cavité et les îlots de sénescence*

COURS D'EAU



H. BOUARD

7
espèces
faunistiques à
enjeu associées

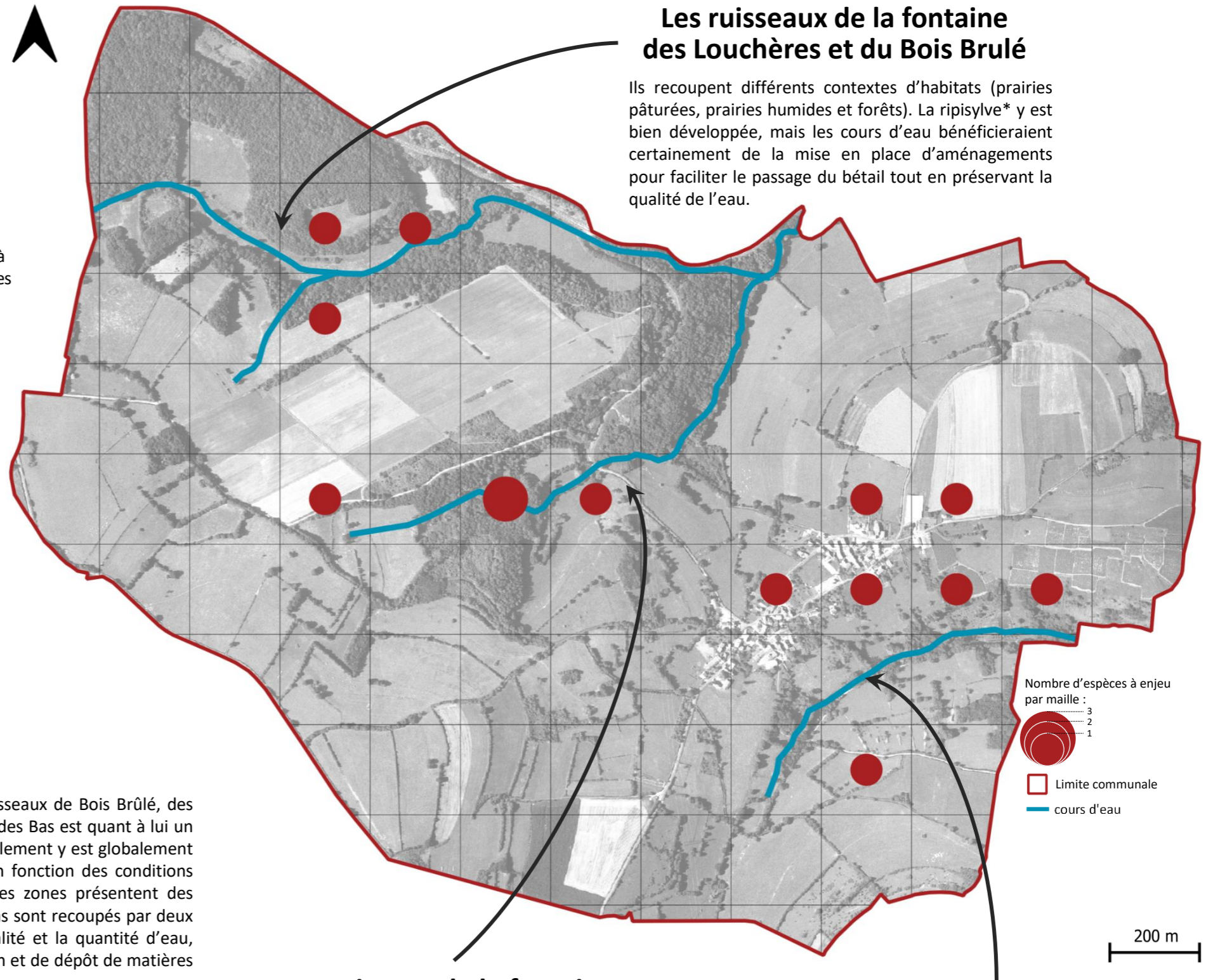
Habitats associés : petits cours d'eau prairiaux, cours d'eau en contexte forestier

4 400
mètres linéaires
de cours d'eau

Caractéristiques et usages

Quatre petits ruisseaux constituent le réseau hydrographique de la commune. Les ruisseaux de Bois Brûlé, des Louchères et des Prés Poissés forment le ruisseau de Bruyère plus en aval. Le ruisseau des Bas est quant à lui un affluent direct de la Cozanne. Ils sont d'une largeur réduite, de l'ordre du mètre. L'écoulement y est globalement permanent tout au long de l'année, mais est parfois limité à un mince filet d'eau en fonction des conditions météorologiques et les secteurs les plus amont peuvent parfois s'assécher. Certaines zones présentent des dépôts tufeux, notamment le ruisseau des Bas. Les ruisseaux des Prés Poissés et des Bas sont recoupés par deux étangs qui, n'étant pas en dérivation ni détournés, impactent potentiellement la qualité et la quantité d'eau, notamment de par son réchauffement, l'augmentation du phénomène de sédimentation et de dépôt de matières organiques ou encore le développement d'espèces exotiques envahissantes.

La présence d'espèces très sensibles à la pollution signe une qualité d'eau encore présente. Nous pouvons néanmoins nous inquiéter de leur pérennité au vu des évolutions climatiques qui pourraient voir les périodes d'assec se multiplier. Quelques espèces de Poissons relativement communes ont pu être observées de manière opportuniste, notamment le Gardon et le Vairon.



ENSEMBLE DES ESPÈCES À ENJEU ASSOCIÉES ESPÈCES CONNUES À ÉPERTULLY

Classe	Ordre	Nom vernaculaire	Nom latin	LR France *	LR Bourgo- gne *	Statut de protection de l'espèce*	Niveau d'enjeu *	Nombre de données à Épertully
Amphibiens	Anoures	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	LC	LC	protégée	Modéré	10
Amphibiens	Anoures	Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	LC	LC	protégée	Plus limité	3
Insectes	Odonates	Cordulégastre annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i>	LC	LC	-	Plus limité	1
Insectes	Odonates	Orthétrum bleuissant	<i>Orthetrum coerulescens</i>	LC	LC	-	Plus limité	1
Insectes	Odonates	Orthétrum brun	<i>Orthetrum brunneum</i>	LC	LC	-	Plus limité	2

ESPÈCES CONNUES À PROXIMITÉ D'ÉPERTULLY

Classe	Ordre	Nom vernaculaire	Nom latin	LR France *	LR Bourgo- gne *	Statut de protection de l'espèce*	Niveau d'enjeu *
Amphibiens	Anoures	Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	VU	NT	protégée	Fort
Insectes	Odonates	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	LC	LC	protégée	Modéré
Insectes	Odonates	Agrion délicat	<i>Ceragrion tenellum</i>	LC	LC	-	Plus limité
Insectes	Odonates	Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>	LC	LC	-	Plus limité
Insectes	Odonates	Agrion orné	<i>Coenagrion ornatum</i>	NT	NT	-	Très fort
Insectes	Odonates	Cordulégastre bidenté	<i>Cordulegaster bidentata</i>	LC	NT	-	Fort
Insectes	Odonates	Cordulie métallique	<i>Somatochlora metallica</i>	LC	NT	-	Modéré
Insectes	Odonates	Grande aeschne	<i>Aeshna grandis</i>	LC	NT	-	Modéré
Insectes	Orthoptères	Grillon des marais	<i>Pteronemobius heydenii</i>	NE	NE	-	Plus limité
Malacostracés	Décapodes	Écrevisse à pieds blanc	<i>Austropotamobius pallipes</i>	CR	EN	protégée	Très fort
Mammifères	Carnivores	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	LC	EN	protégée	Très fort
Mammifères	Carnivores	Putois d'Europe, Furet	<i>Mustela putorius</i>	NT	NT	-	Modéré
Mammifères	Rongeurs	Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	NT	NT	protégée	Modéré
Mammifères	Rongeurs	Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	LC	NT	protégée	Fort
Oiseaux	Coraciiformes	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	VU	DD	protégée	Modéré
Oiseaux	Passeriformes	Cincla plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	LC	LC	protégée	Modéré
Oiseaux	Pélécaniformes	Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	EN	EN	protégée	Très fort
Reptiles	Squamates	Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	NT	NT	protégée	Fort

* Pour plus de détails, se référer au lexique (page 34)

QUELQUES ESPÈCES FLORISTIQUES CARACTÉRISTIQUES ASSOCIÉES L'AULNE GLUTINEUX



H. BOUJARD

Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790



L'Aulne glutineux est l'arbre typique et structurant des forêts humides, aussi bien marécageuses qu'en bordure des eaux courantes. En rive de ruisseau ou de rivière, son rôle est très important, car il permet une bonne cohérence des berges et protège celles-ci de l'érosion. Dans les boisements de bord de cours d'eau, il participe aussi à l'ombrage des ruisseaux et évite leur réchauffement. Son système racinaire offre des caches à la Faune des ruisseaux. Il est très abondant et réparti partout en Bourgogne. À Épertully, on le rencontre dans tous les boisements humides, notamment le long des petits cours d'eau.

IRIS FAUX ACORE



H. BOUJARD

Iris pseudacorus L., 1753



Bel iris jaune, c'est la "fleur de lys" des blasons des rois de France qui ont repris sa silhouette. L'Iris faux acore est aussi une plante caractéristique des milieux humides. On peut le retrouver en bordure des ruisseaux dans les zones les plus calmes, ou dans les fossés avec des sols inondés et toujours humides. Il est très commun en Bourgogne où il peut occuper toutes les zones humides. À Épertully, les zones humides sont de superficie réduite, il n'est donc pas très abondant, mais c'est là qu'on le retrouve, en particulier le long des ruisseaux.

QUELQUES ESPÈCES FAUNISTIQUES À ENJEU ASSOCIÉES

L'ORTHETRUM BRUN • *ORTHETRUM BRUNNEUM* (BOYER DE FONSCOLOMBE, 1837)



L. JOUVE

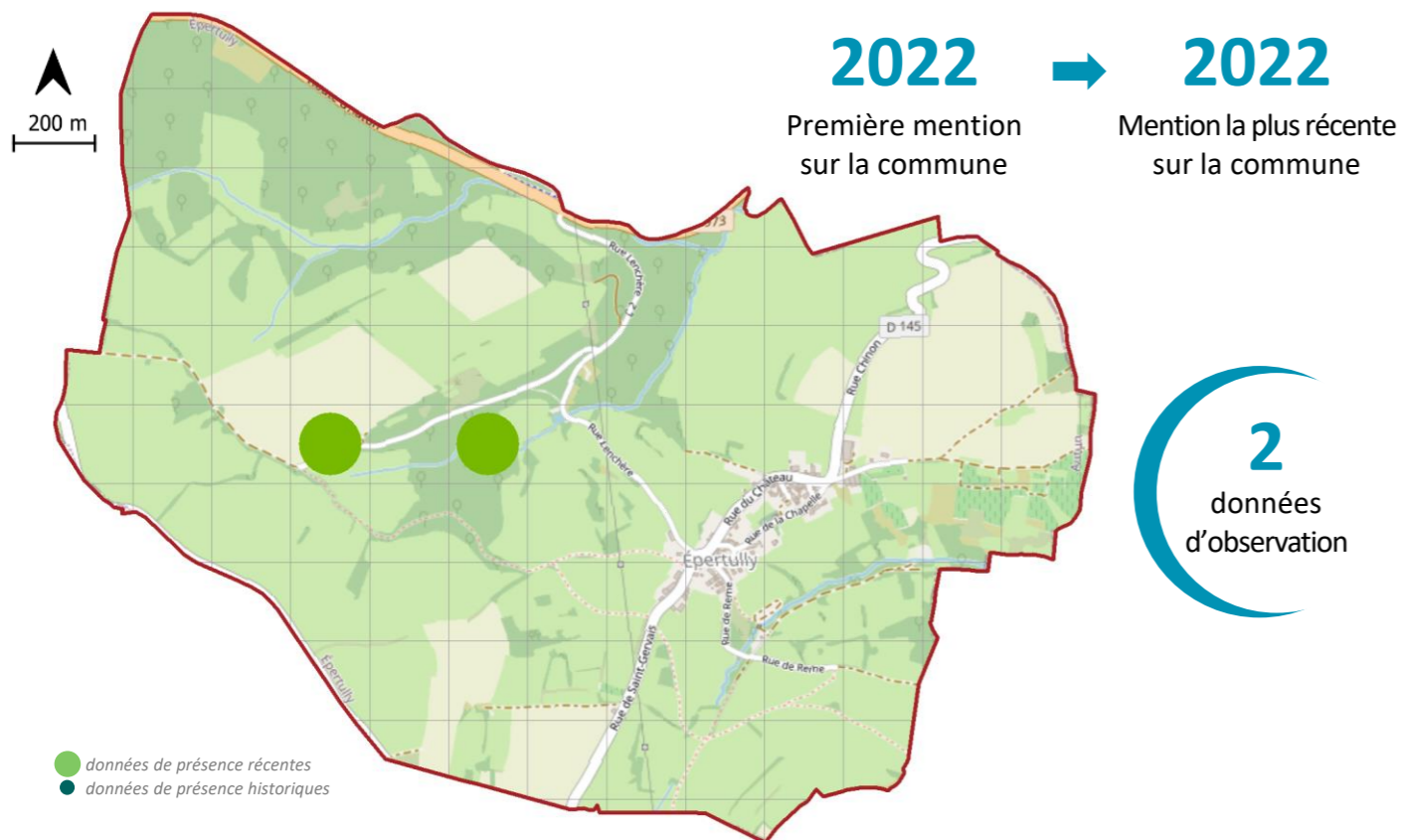
CLASSE : Insectes
ORDRE : Odonates

▶ Enjeu **PLUS LIMITÉ**



L'Orthétrum brun est une libellule massive d'une cinquantaine de millimètres de long. Il se caractérise par des ailes entièrement transparentes, un corps jaune et noir chez les femelles et les immatures, et entièrement bleu sombre

chez les mâles, avec le front blanchâtre ou bleu clair. Le milieu de développement de l'Orthétrum brun regroupe des habitats aquatiques de faible profondeur et bien exposés comme des ruisseaux peu courants, des sources, des fossés ou suintements, des mares et des bras morts. C'est une espèce pionnière qui apprécie les milieux récemment remaniés ou perturbés, par le piétinement du bétail par exemple.



● données de présence récentes
● données de présence historiques

Principales menaces

- Atterrissement et eutrophisation de ses milieux
- Fermeture de ses milieux de reproduction par la strate arborée

Que faire pour préserver l'espèce ?

- Préserver une mosaïque de cours d'eau, notamment certains secteurs ouverts à végétation rase pour garantir l'ensoleillement des sites de reproduction
- Gestion adaptée des points d'eau (maintien voire restauration de l'ouverture des milieux, limitation de l'empoisonnement)

LE CORDULÉGASTRE ANNELE • *CORDULEGASTER BOLTONII* (DONOVAN, 1807)



A. RUFFONI

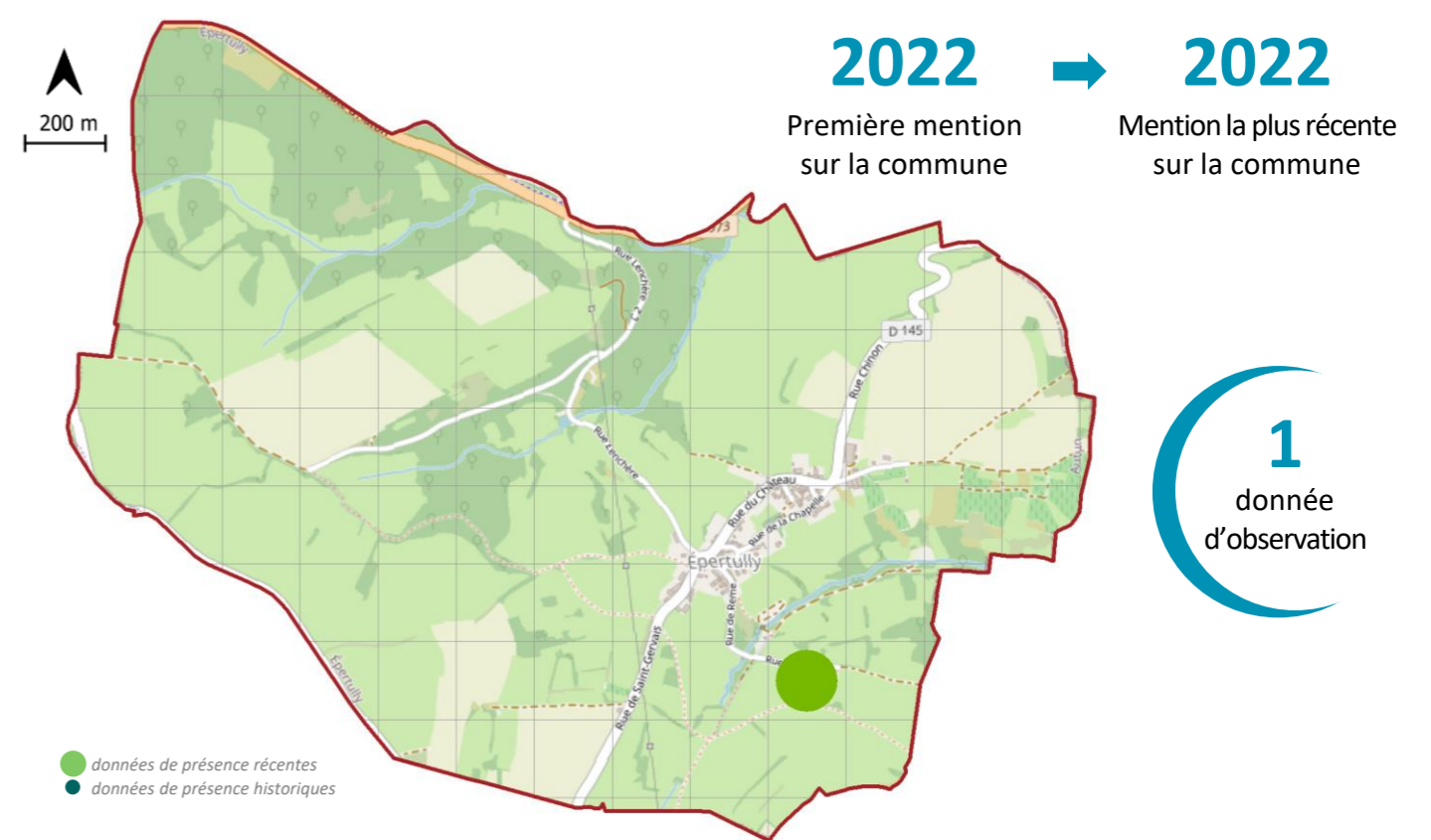
CLASSE : Insectes
ORDRE : Odonates

▶ Enjeu **PLUS LIMITÉ**



Cette libellule noir et jaune aux yeux verts est l'hôte typique des ruisseaux et rivières bien oxygénés et clairs. Elle chasse au-dessus de l'eau en effectuant des allers-retours rapides afin de capturer des proies volantes.

Elle se retrouve essentiellement en contexte ouvert sur les petits cours d'eau souvent pourvus de ripisylve ou en contexte forestier. La femelle pond ses œufs dans les sédiments sablonneux des cours d'eau en effectuant des petits sauts en surface de l'eau. Les larves s'y développent ensuite pendant parfois plusieurs années, ce qui rend l'espèce particulièrement sensible aux perturbations de ses milieux de reproduction. À Épertully, l'espèce a été détectée en chasse à proximité du ruisseau des Bas. Les habitats lui étant favorables, il est fort à parier qu'elle se reproduit sur la commune.



● données de présence récentes
● données de présence historiques

Principales menaces

- Assèchement et pollution des ruisseaux et rivières
- Rectification des cours d'eau
- Entretien des cours d'eau et de la ripisylve en période sensible

Que faire pour préserver l'espèce ?

- Améliorer et maintenir la qualité de l'eau
- Tenir compte de sa présence lors des interventions sur les cours d'eau : selon la nature des travaux, ajuster la période de mise en œuvre et le mode opératoire (par exemple stockage des sédiments exportés à proximité pour que les larves retournent dans le cours d'eau)
- Maintenir la qualité de la ripisylve
- Limiter le colmatage et l'envasement du cours d'eau

SURFACES EN EAU



H. BOUARD

9
espèces
faunistiques à
enjeu associées

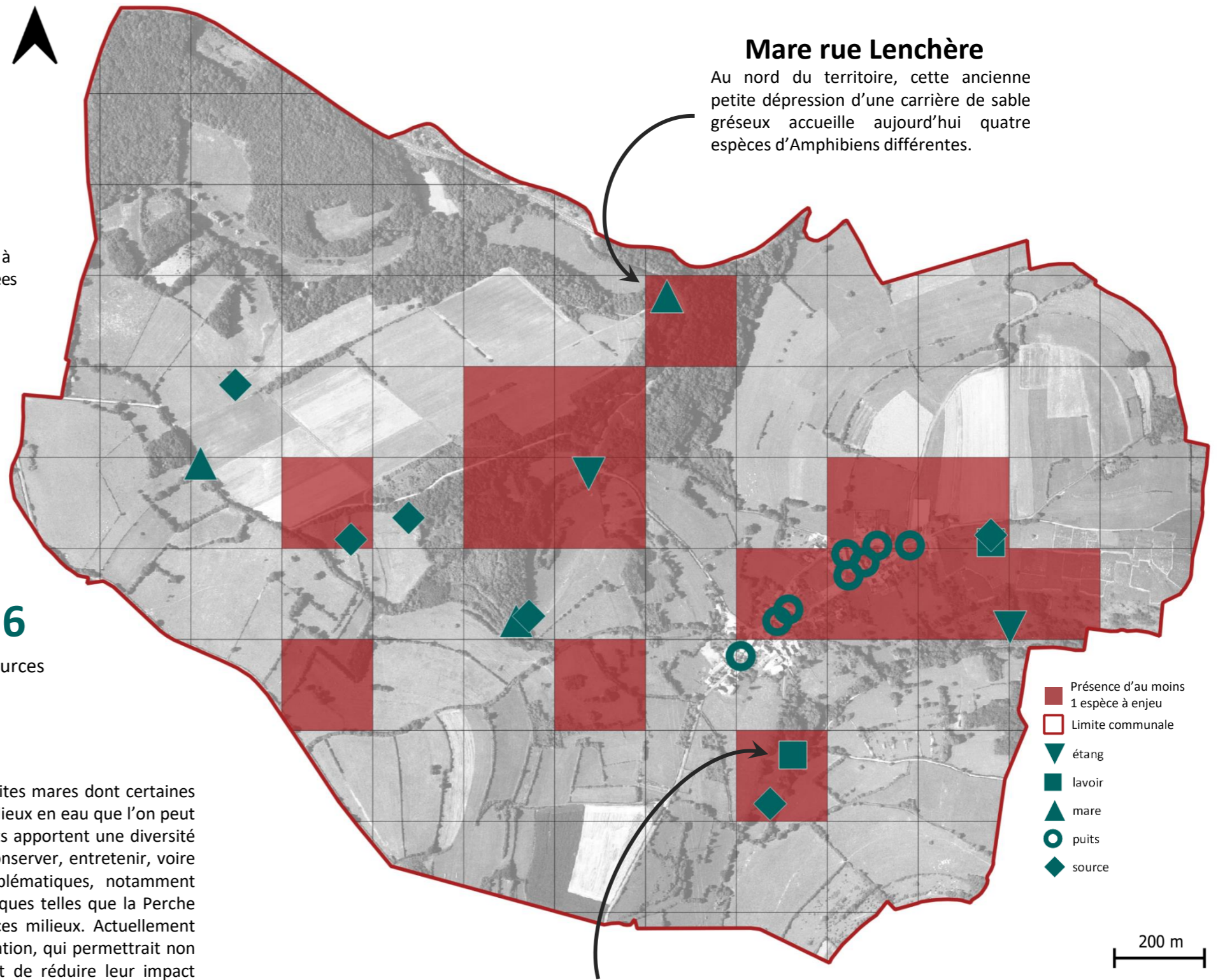
Habitats associés : mares, lavoirs, étangs, puits



Caractéristiques et usages

Deux petits étangs sur le ruisseau des Prés Poissés et sur le ruisseau des Bas, trois petites mares dont certaines très temporaires, deux lavoirs, de nombreux puits dans le village... Voilà les quelques milieux en eau que l'on peut trouver sur la commune. Même s'ils occupent une superficie réduite, tous ces éléments apportent une diversité importante dont dépendent spécifiquement un certain nombre d'espèces. Ils sont à conserver, entretenir, voire pour certains à restaurer afin d'améliorer leur potentiel d'accueil d'espèces emblématiques, notamment d'Amphibiens. Les deux étangs sont colonisés par le Ragondin et autres espèces exotiques telles que la Perche soleil, ce qui peut limiter la présence d'autres espèces par leurs impacts forts sur ces milieux. Actuellement raccordés directement aux cours d'eau, les étangs bénéficieraient d'une mise en dérivation, qui permettrait non seulement d'améliorer la valeur écologique de ces surfaces en eau, mais également de réduire leur impact notamment sur le réchauffement et la qualité de l'eau.

Les mares sont des surfaces en eau de petite taille, dont la surface ne dépasse pas 5000 m². Elles sont la plupart du temps de faible profondeur (moins de 2 mètres) et peuvent être d'origine naturelle comme anthropique (pour l'abreuvement du bétail ou la vannerie notamment). Aussi petites soient-elles, elles peuvent accueillir une diversité exceptionnelle d'espèces souvent menacées par les problématiques liées à la qualité et à la quantité d'eau, mais aussi par la présence de poissons introduits par l'Homme. Les poissons, qu'ils soient exotiques ou autochtones, ne sont en effet pas naturellement présents dans les mares. Ils déséquilibrent ces écosystèmes fragiles, impactent drastiquement les populations d'Amphibiens, de libellules, mais aussi les herbiers aquatiques. Moralité ? Ne jamais relâcher d'animaux ni de plantes dans ces milieux sans s'être renseigné sur leur impact, par exemple auprès des structures naturalistes compétentes.



- Présence d'au moins 1 espèce à enjeu
- Limite communale
- ▼ étang
- lavoir
- ▲ mare
- puits
- ◆ source

ENSEMBLE DES ESPÈCES À ENJEU ASSOCIÉES

ESPÈCES À ENJEU CONNUES À ÉPERTULLY

Classe	Ordre	Nom vernaculaire	Nom latin	LR France *	LR Bourgo-gne	Statut de protection de l'espèce*	Niveau d'enjeu *	Nombre de données à Épertully
Amphibiens	Anura	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	LC	LC	protégée	Modéré	10
Amphibiens	Anura	Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	LC	LC	protégée	Plus limité	3
Amphibiens	Anura	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	LC	LC	protégée	Plus limité	3
Amphibiens	Anura	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	NT	NT	protégée	Modéré	1
Insectes	Odonata	Orthétrum bleuissant	<i>Orthetrum coerulescens</i>	LC	LC	-	Plus limité	1
Insectes	Odonata	Orthétrum brun	<i>Orthetrum brunneum</i>	LC	LC	-	Plus limité	2

ESPÈCES À ENJEU CONNUES À PROXIMITÉ D'ÉPERTULLY

Classe	Ordre	Nom vernaculaire	Nom latin	LR France *	LR Bourgo-gne *	Statut de protection de l'espèce*	Niveau d'enjeu *
Amphibiens	Anoures	Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	LC	NT	protégée	Modéré
Amphibiens	Anoures	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	LC	LC	protégée	Plus limité
Amphibiens	Anoures	Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	LC	VU	protégée	Fort
Amphibiens	Anoures	Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	VU	NT	protégée	Fort
Amphibiens	Urodèles	Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	NT	VU	protégée	Fort
Insectes	Odonates	Aeschne isocèle	<i>Aeshna isocetes</i>	LC	NT	-	Modéré
Insectes	Odonates	Agrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>	LC	LC	-	Plus limité
Insectes	Odonates	Agrion joli	<i>Coenagrion pulchellum</i>	VU	VU	-	Très fort
Insectes	Odonates	Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>	LC	LC	-	Plus limité
Insectes	Odonates	Agrion nain	<i>Ischnura pumilio</i>	LC	LC	-	Plus limité
Insectes	Odonates	Leste fiancé	<i>Lestes sponsa</i>	NT	LC	-	Plus limité
Insectes	Odonates	Leste verdoyant	<i>Lestes virens</i>	LC	VU	-	Fort
Insectes	Odonates	Leucorrhine à gros thorax	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>	NT	EN	protégée	Très fort
Mammifères	Rongeurs	Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	NT	NT	protégée	Modéré
Oiseaux	Coraciiformes	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	VU	DD	protégée	Modéré
Oiseaux	Gruiformes	Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	NT	DD	-	Modéré
Oiseaux	Pélécaniformes	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	LC	VU	protégée	Modéré
Oiseaux	Pélécaniformes	Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	NT	VU	protégée	Fort
Oiseaux	Pélécaniformes	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	LC	VU	protégée	Fort
Reptiles	Squamates	Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	NT	NT	protégée	Fort

* Pour plus de détails, se référer au lexique (page 34)

QUELQUES ESPÈCES FLORISTIQUES CARACTÉRISTIQUES ASSOCIÉES

LA RENONCULE À FEUILLES CAPILLAIRES



H. BOUJARD

Ranunculus trichophyllus Chaix, 1785



La Renoncule à feuilles capillaires est une renoncule aquatique au feuillage en filaments et aux petites fleurs blanches. Son habitat de prédilection est constitué par les zones très calmes des petites rivières ou des mares. Disséminée un peu partout en France, elle figure malgré tout sur de nombreuses listes rouges* régionales. Elle est très rare en Bourgogne et assez diffuse, répartie préférentiellement dans les vallées. À Épertully, elle est présente dans une petite mare qui a tendance à s'assécher.

PHRAGMITE COMMUN



H. BOUJARD

Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840



Les surfaces en eau sont réduites sur la commune, la végétation liée à ces milieux aussi. Le roseau ou Phragmite commun est une espèce très commune dans les milieux humides, les bords de mares, les étang, les rivières... En Bourgogne il est très fréquent dans le fossé Bressan et les grandes vallées de l'Ouest, mais de dissémination plus diffuse dans le reste de la Bourgogne et sur les reliefs. À Épertully, il constitue une petite ceinture végétale sur une partie de la périphérie de l'étang des Bas. Sa silhouette en fleur est connue de tous, mais peu fréquente sur la commune.

QUELQUES ESPÈCES FAUNISTIQUES À ENJEU ASSOCIÉES

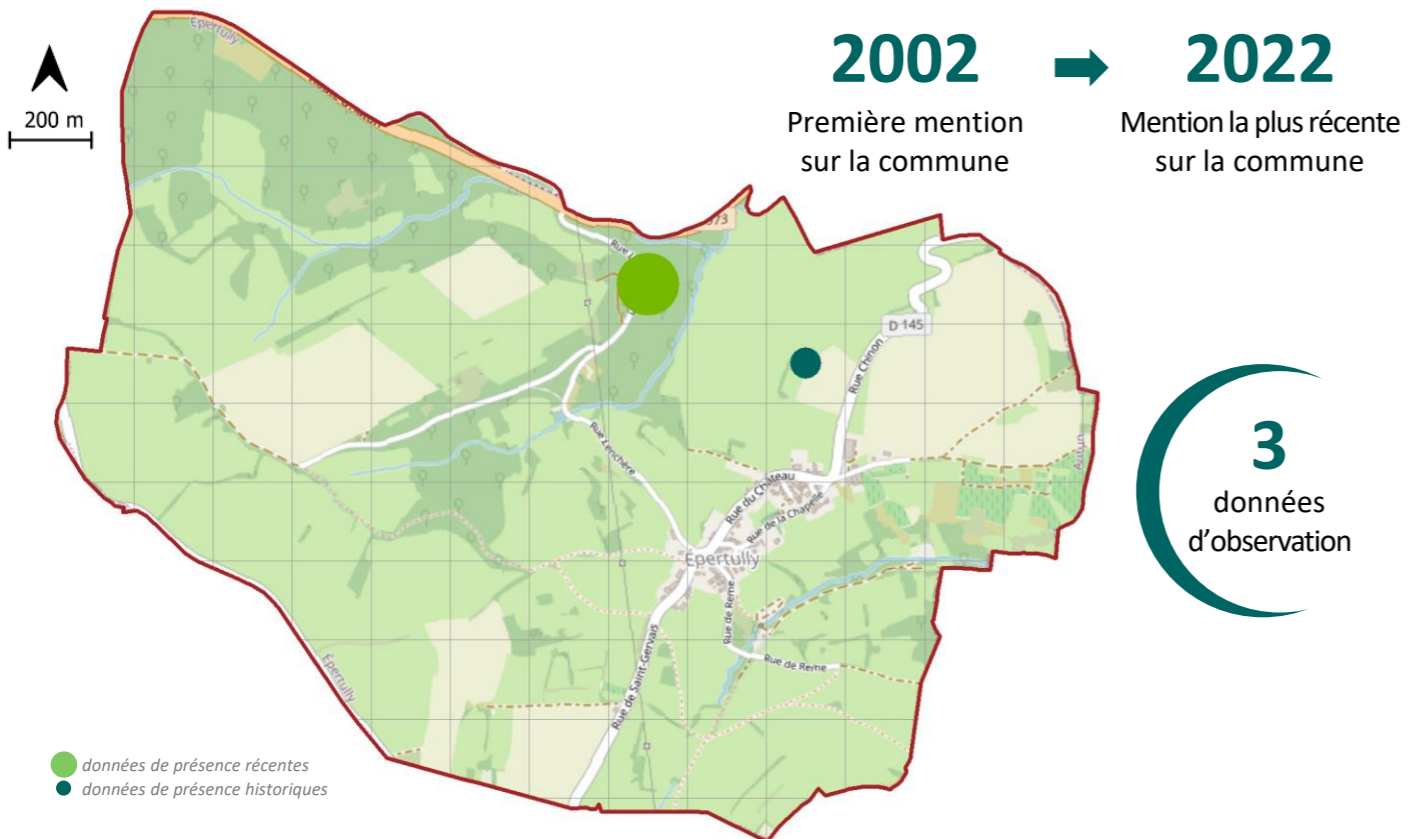
LE TRITON ALPESTRE • *ICHTHYOSAURA ALPESTRIS* (LORENTI, 1768)



CLASSE : Amphibiens
ORDRE : Urodèles



Le dos bleu-gris ou verdâtre chez certaines femelles, le ventre orange vif et uni, et les nombreuses taches noires sur les flancs blancs sont des critères d'identification du Triton alpestre au printemps, lorsqu'il est en période de reproduction. Peu exigeant et ubiquiste, il utilise pour sa reproduction une large variété de points d'eau pauvres en poissons, que ce soit des milieux stagnants (mares de tout type, abreuvoirs, ornières, lavoirs, fossés, etc.) ou des milieux légèrement courants (sources, petits ruisseaux). On le rencontre aussi bien dans les milieux ouverts que fermés, neufs ou remaniés, parfois même perturbés, en prairie, bocage et forêt de feuillus ou mélangée. En phase terrestre, il vit caché sous des pierres et des tas de bois. Il est connu sur une mare de la commune particulièrement favorable, car exempte de poissons et pourvue de végétation aquatique.



Principales menaces

- Disparition des points d'eau par drainage, comblement, abandon
- Surpiétinement des mares par le bétail
- Pollution des points d'eau
- Isolement des sites de reproduction
- Présence d'espèces allochtones* comme autochtones* dégradant ses milieux de reproduction (Ragondin, poissons)

* Pour plus de détails, se référer au lexique (page 34)

Que faire pour préserver l'espèce ?

- Restauration ou création de mares : curage, réouverture et clôture permettent d'améliorer la ressource en eau pour l'abreuvement du bétail et le maintien d'une riche biodiversité
- Sensibiliser les particuliers pour éviter l'introduction de poissons dans les points d'eau, et enlever ceux relâchés dans ces milieux
- Préserver des micro-habitats pour accueillir l'espèce lors de sa phase terrestre (murs, tas de bois, etc.)
- Maintenir les habitats terrestres favorables à l'espèce hors période de reproduction (réseaux de haies, boisements)

LA GRENOUILLE AGILE • *RANA DALMATINA* (FITZINGER IN BONAPARTE, 1838)



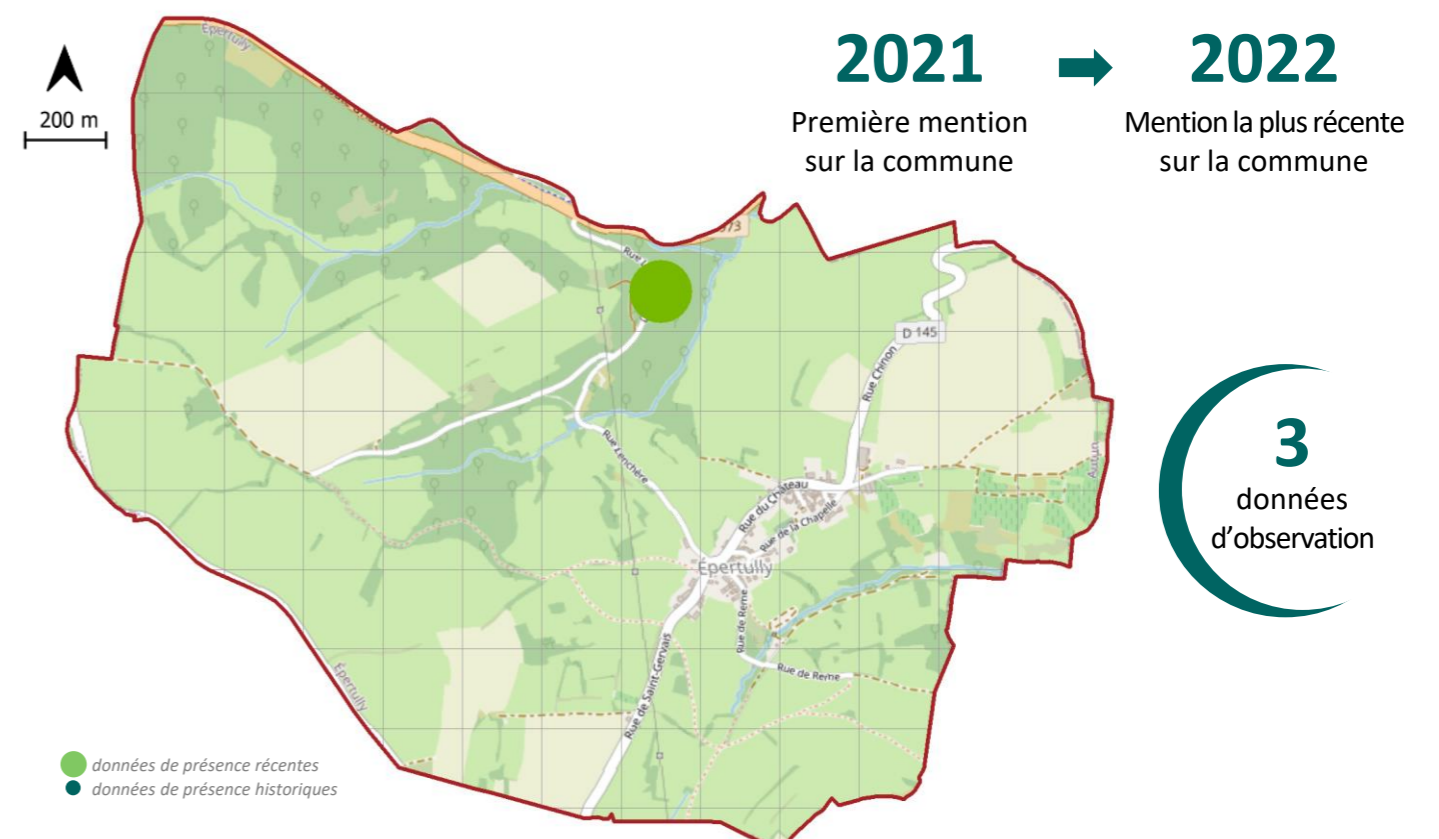
CLASSE : Amphibiens
ORDRE : Anoures



Enjeu **PLUS LIMITÉ**

Avec ses pattes démesurément longues qui la distinguent entre autres critères de sa cousine la Grenouille rousse, elle est dotée d'une détente qui fait pâlir d'envie les autres Amphibiens et peut effectuer des bonds prodigieux.

Elle utilise des milieux aquatiques variés pour se reproduire allant de la mare prairiale à l'ornière forestière, en passant par des mares de village, les prairies inondables ou encore les étangs riches en végétation aquatique. Assez discrète, elle n'émet son chant que sous la surface de l'eau, ce qui la rend peu détectable de loin. L'adulte étant territorial, ses pontes sont généralement isolées et piquées sur un support, dans la lame d'eau. Connue à ce jour d'un seul point d'eau sur la commune, elle pourrait tout comme le Triton alpestre coloniser d'autres mares et lavoirs si ceux-ci deviennent davantage propices.



Principales menaces

- Disparition des points d'eau par drainage, comblement, abandon
- Surpiétinement des mares par le bétail
- Pollution des points d'eau
- Présence d'espèces allochtones* comme autochtones* dégradant ses milieux de reproduction (Ragondin, poissons)
- Mortalité routière lorsque les individus affluent massivement vers leurs sites de reproduction et recourent des axes routiers fréquentés

Que faire pour préserver l'espèce ?

- Restauration ou création de mares : curage, réouverture et clôture permettent d'améliorer la ressource en eau pour l'abreuvement du bétail et le maintien d'une riche biodiversité
- Sensibiliser les particuliers pour éviter l'introduction de poissons dans les points d'eau, et enlever les poissons relâchés dans ces milieux
- Maintenir les habitats terrestres favorables à l'espèce hors période de reproduction (réseaux de haies, boisements)

VILLAGE, JARDINS ET MURS EN PIERRE SÈCHE



H. BOUARD

12
espèces
faunistiques à
enjeu associées

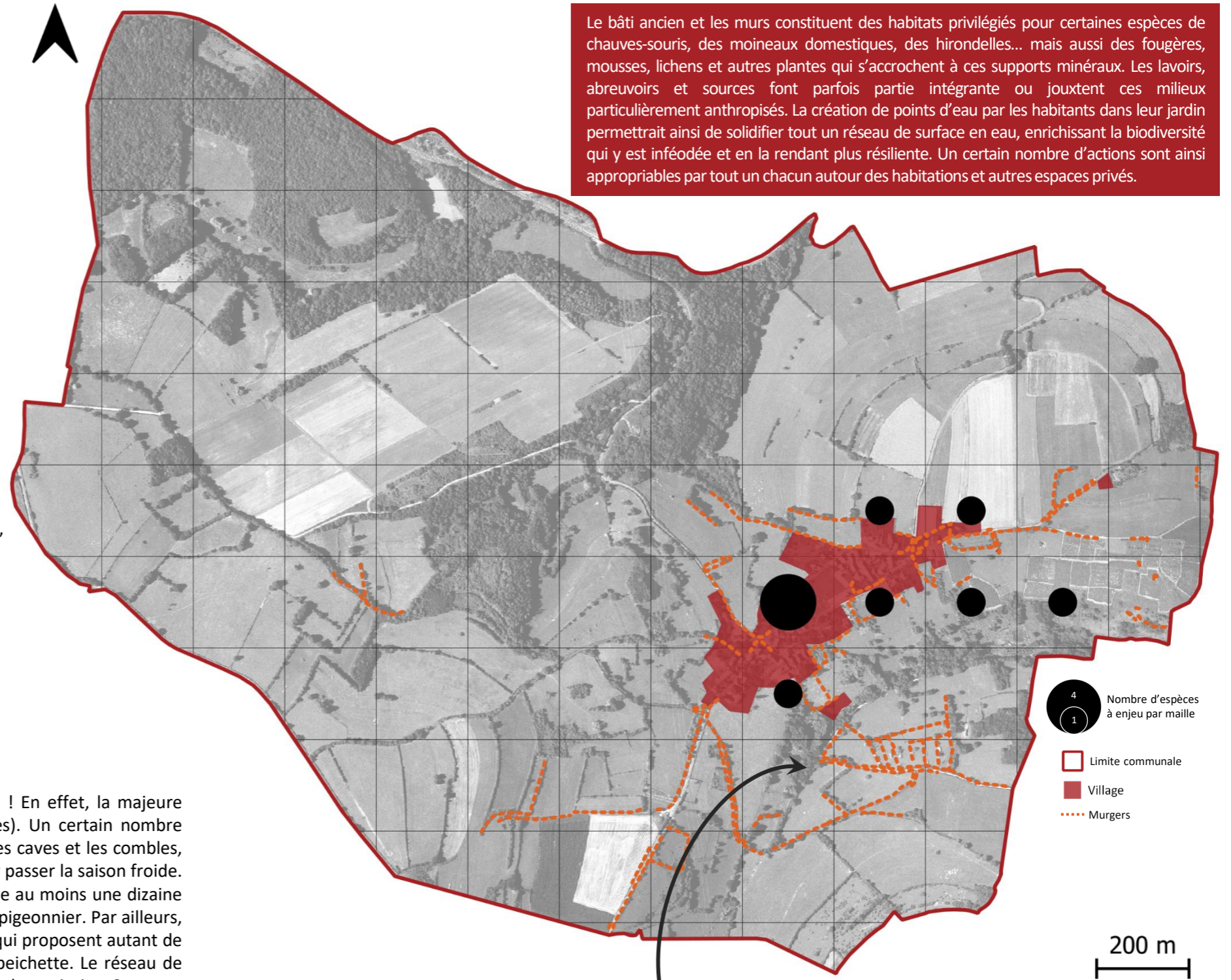
Habitats associés : Bâti privé et public, ouvrages d'art, jardins privés et espaces publics, chemins et fossés

~ **3%**
du territoire

+ de **1 400**
mètres linéaires de
murgers hors village

Caractéristiques et usages

Ces milieux s'apparentent parfois à de véritables milieux rupestres ou rocheux naturels ! En effet, la majeure partie des maisons du village sont de construction ancienne en pierre (grès et calcaires). Un certain nombre d'espèces particulières y ont élu domicile et utilisent les bâtiments habités, les annexes, les caves et les combles, ainsi que dans les fissures et anfractuosités des murs pour se reproduire, s'y abriter voire y passer la saison froide. C'est notamment le cas de certaines chauves-souris comme le Petit rhinolophe, qui occupe au moins une dizaine de sites en été dont des granges d'habitation, des caves, des hangars ou encore un ancien pigeonnier. Par ailleurs, le village est parsemé de jardins, souvent entourés de murs en pierres sèches et d'arbres qui proposent autant de micro-habitats favorables à des espèces telles que l'Alyte accoucheur ou encore le Pic épeichette. Le réseau de murs en pierres sèches se prolonge dans l'espace agricole, essentiellement dans le sud-est du territoire. Ces murs en pierre anciens ne sont actuellement plus très entretenus et sont souvent colonisés par des haies arbustives.



Le bâti ancien et les murs constituent des habitats privilégiés pour certaines espèces de chauves-souris, des moineaux domestiques, des hirondelles... mais aussi des fougères, mousses, lichens et autres plantes qui s'accrochent à ces supports minéraux. Les lavoirs, abreuvoirs et sources font parfois partie intégrante ou jouxtent ces milieux particulièrement anthropisés. La création de points d'eau par les habitants dans leur jardin permettrait ainsi de solidifier tout un réseau de surface en eau, enrichissant la biodiversité qui y est inféodée et en la rendant plus résiliente. Un certain nombre d'actions sont ainsi appropriables par tout un chacun autour des habitations et autres espaces privés.

4
1
Nombre d'espèces
à enjeu par maille

□ Limite communale
■ Village
--- Murgers

200 m

Bois Gervais

Au sud du territoire, ce réseau important de murs en pierre sèche de grande taille est favorable notamment au fameux Lézard des murailles.

ENSEMBLE DES ESPÈCES À ENJEU ASSOCIÉES

ESPÈCES CONNUES À ÉPERTULLY

Classe	Ordre	Nom vernaculaire	Nom latin	LR France *	LR Bourgo-gne *	Statut de protection de l'espèce*	Niveau d'enjeu *	Nombre de données à Épertully
Amphibiens	Anoures	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	LC	LC	protégée	Modéré	10
Mammifères	Chiroptères	Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	LC	NT	protégée	Fort	1
Mammifères	Chiroptères	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	LC	NT	protégée	Fort	1
Mammifères	Chiroptères	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	NT	NT	protégée	Modéré	1
Mammifères	Chiroptères	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	LC	NT	protégée	Fort	15
Mammifères	Chiroptères	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	NT	LC	protégée	Plus limité	6
Mammifères	Chiroptères	Serotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	NT	LC	protégée	Plus limité	1
Oiseaux	Bucerotiformes	Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	LC	LC	protégée	Plus limité	3
Oiseaux	Passeriformes	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	NT	VU	protégée	Fort	3
Oiseaux	Strigiformes	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	LC	LC	protégée	Modéré	6
Oiseaux	Strigiformes	Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	LC	NT	protégée	Modéré	1
Oiseaux	Strigiformes	Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	LC	EN	protégée	Fort	1

ESPÈCES CONNUES À PROXIMITÉ D'ÉPERTULLY

Classe	Ordre	Nom vernaculaire	Nom latin	LR France *	LR Bourgo-gne *	Statut de protection de l'espèce*	Niveau d'enjeu *
Mammifères	Chiroptères	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	LC	NT	protégée	Modéré
Mammifères	Chiroptères	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	LC	NT	protégée	Modéré
Mammifères	Chiroptères	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	LC	EN	protégée	Très fort
Mammifères	Chiroptères	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	NT	VU	protégée	Fort
Mammifères	Chiroptères	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	LC	LC	protégée	Plus limité
Mammifères	Chiroptères	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	LC	VU	protégée	Fort
Oiseaux	Caprimulgiformes	Martinet à ventre blanc	<i>Tachymarptis melba</i>	LC	EN	protégée	Fort
Oiseaux	Passeriformes	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	VU	LC	protégée	Modéré
Oiseaux	Passeriformes	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	VU	DD	protégée	Modéré
Oiseaux	Passeriformes	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	VU	LC	protégée	Modéré
Reptiles	Squamates	Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	LC	DD	protégée	Fort
Reptiles	Squamates	Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	LC	LC	protégée	Plus limité

QUELQUES ESPÈCES FLORISTIQUES CARACTÉRISTIQUES ASSOCIÉES

CÉTÉRACH OFFICINAL



Asplenium ceterach L., 1753

CAPILLAIRE DES MURAILLES



Asplenium trichomanes L., 1753

DORADILLE RUE DES MURAILLES



Asplenium ruta-muraria L., 1753

Ces trois petites fougères sont inféodées aux parois rocheuses naturelles ou aux vieux murs. Elles se sont adaptées à ces conditions difficiles de nutrition et d'alimentation en eau. Elles ont une préférence pour les substrats calcaires, c'est pourquoi on les retrouve en abondance sur nos vieux murs en pierre sèche ou même en pierre maçonnée. Le Cétérach officinal est moins fréquent que les deux autres espèces et est même en nette régression hors des zones calcaires bourguignonnes.

* Pour plus de détails, se référer au lexique (page 34)

QUELQUES DES ESPÈCES FAUNISTIQUES À ENJEU ASSOCIÉES

PETIT RHINOLOPHE • RHINOLOPHUS HIPPOSIDEROS (BORKHAUSEN, 1797)

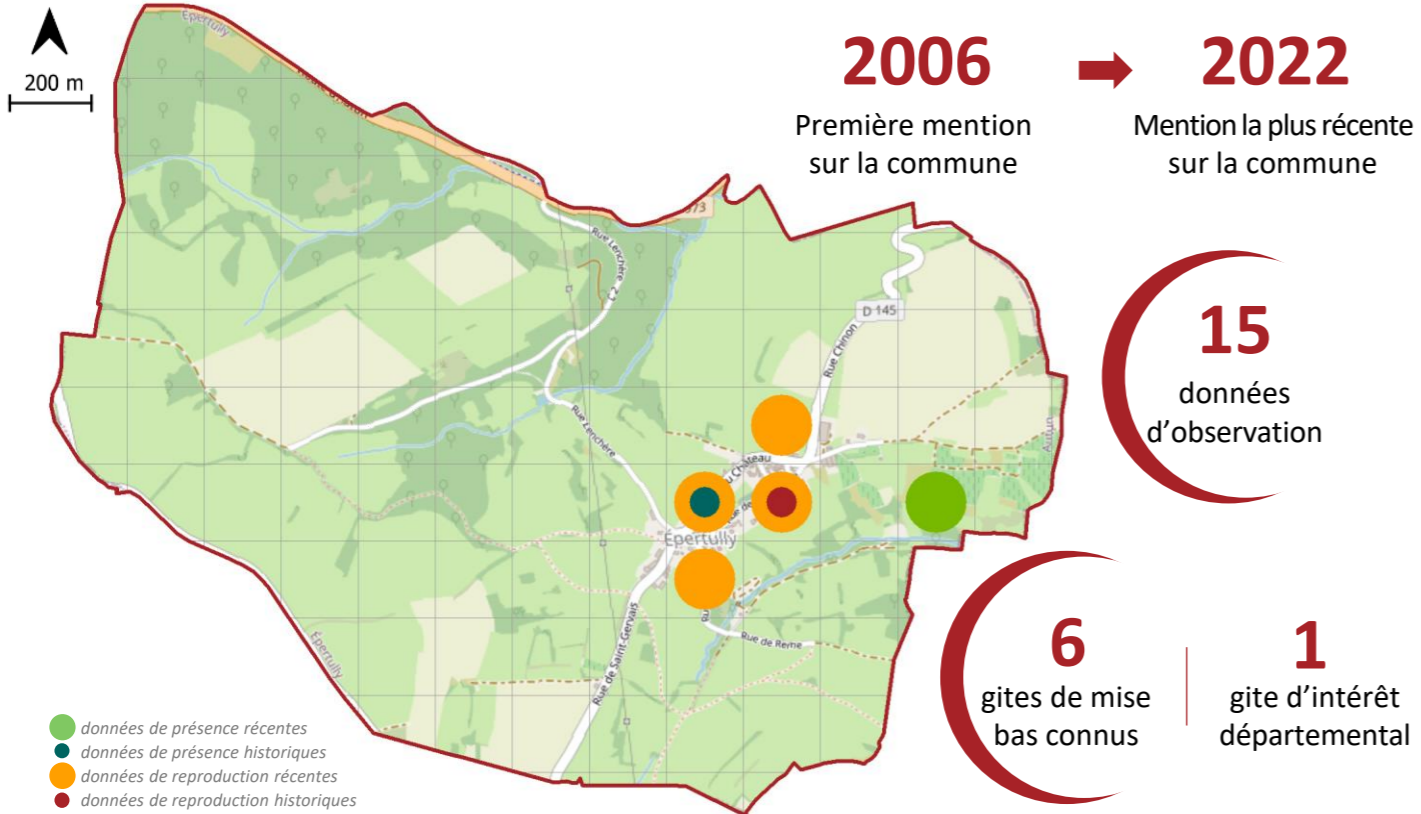


CLASSE : Mammifère
ORDRE : Chiroptères

▶ Enjeu **FORT**



Le Petit rhinolophe affectionne les paysages semi-ouverts avec des alignements d'arbres ou des grandes haies délimitant des pâturages qui constituent des voies de déplacement, mais également les milieux boisés. Il apprécie les milieux diversifiés et la présence de points d'eau à proximité des gîtes. Son hibernation se déroule généralement de fin octobre à mi-avril dans des cavités souterraines. L'été, les femelles se regroupent en colonie dans les bâtiments non utilisés qui leur offrent des accès faciles, de la tranquillité et des températures chaudes afin de donner naissance à leurs uniques petits de l'année. 6 sites de mise bas sont actuellement connus sur la commune, dont un particulièrement remarquable qui est à enjeu pour le département de par les effectifs qu'il accueille en cette période sensible pour l'espèce.



Principales menaces

- Diminution du nombre de gîtes : fermeture des accès aux bâtiments, aménagement des combles, grillages, rejointement
- Destruction ou dérangement des gîtes de mise bas et d'hibernation, parfois de manière volontaire
- Réduction du bocage : arrachage des haies, diminution de l'élevage
- Éclairages publics : dérangement, désertification de gîtes, modification des comportements des insectes et des chauves-souris, perte de zones d'alimentation
- Prédation par les chats domestiques
- Diminution du nombre de proies de par l'utilisation de pesticides

Que faire pour préserver l'espèce ?

- Améliorer l'accueil des chauves-souris dans le bâti et anticiper les enjeux liés à la présence de l'espèce en amont des travaux
- Préserver un paysage bocager avec pâture et d'importantes surfaces forestières
- Adapter l'éclairage artificiel
- Prévenir et empêcher le dérangement des sites de reproduction et d'hibernation
- Sensibiliser les habitants sur l'accueil de cette espèce parfois mal aimée bien qu'inoffensive

ALYTE ACCOUCHEUR • ALYTES OBSTETRICANS (LAURENTI, 1768)

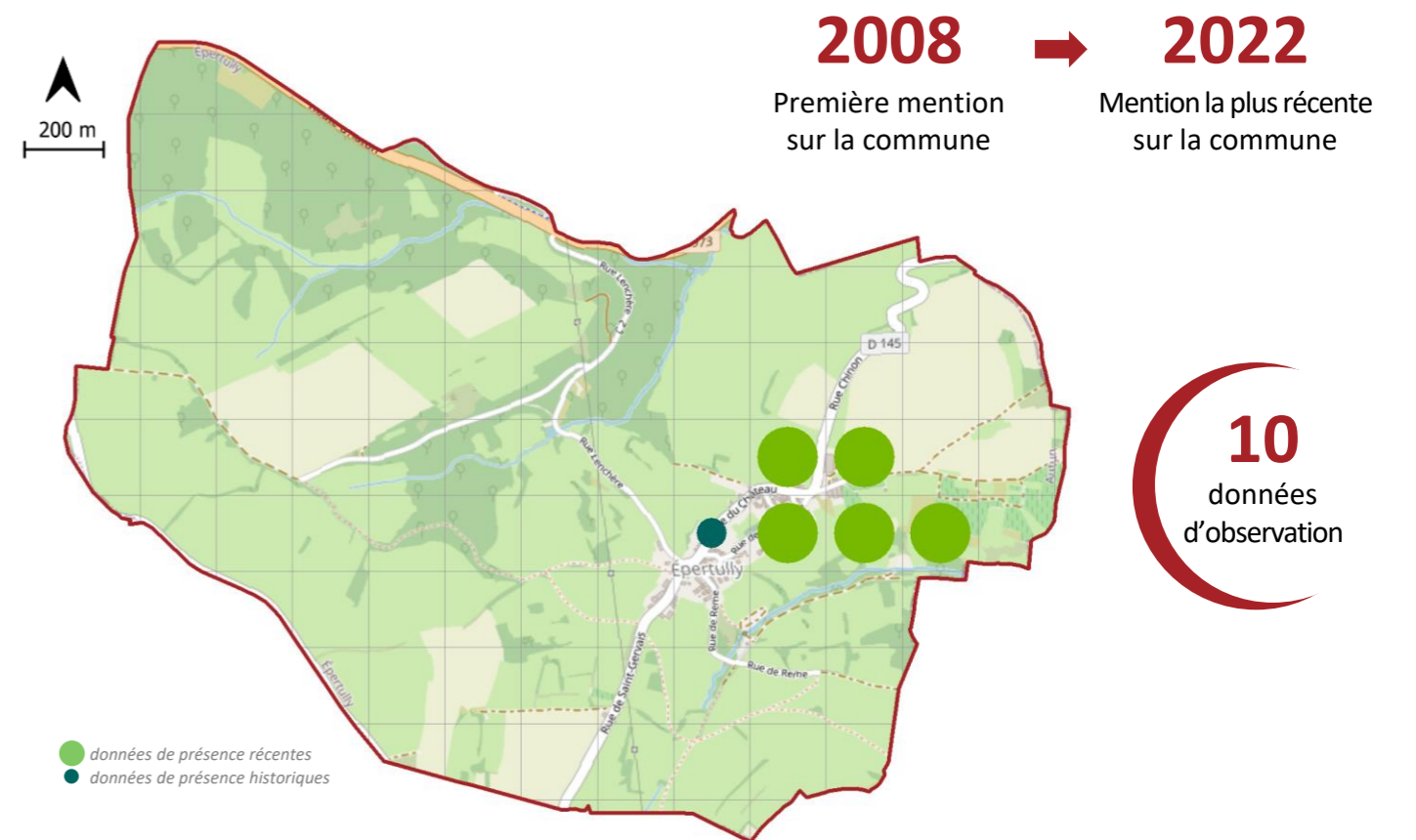


CLASSE : Amphibiens
ORDRE : Anoures

▶ Enjeu **MODÉRÉ**



L'alyte accoucheur avait été surnommé en son temps par le magazine la Hulotte le « docteur Tou-Tou » en raison de ses compétences en obstétrique et de son chant flûté évoquant le chant du Hibou petit-Duc ; avec lequel il peut être confondu, pour peu qu'il ne soit pas émis d'une branche d'arbre. La reproduction s'étale entre le début et la fin du printemps, mais l'Alyte passe toute la belle saison à chanter. Le mâle porte les œufs, pondus en assez faible nombre (quelques dizaines), jusqu'à maturation complète. Les larves se développent ensuite dans les petits points d'eau. Les adultes et jeunes Alytes accoucheurs passent la plupart de leur temps dans des milieux thermophiles et secs. Ils affectionnent les murs et murets de pierres sèches, les ruines, les zones rocheuses ou encore les talus bien exposés, où ils vont trouver des anfractuosités pour se loger. L'Alyte est ainsi l'hôte typique des villages où il apprécie les murets ainsi que les lavoirs et les sources pour y déposer ses larves.



Principales menaces

- Introduction de poissons dans les points d'eau
- Atteintes aux milieux de reproduction : abandon ou comblement des mares
- Raréfaction de ses habitats terrestres : réfection ou destruction des vieux murs et ouvrages d'art en pierre
- Écrasement routier
- Prédation par les chats domestiques

Que faire pour préserver l'espèce ?

- Restauration et maintien des points d'eau communaux et privés
- Création de bassins dans les jardins privés
- Proscrire la présence de poissons dans les points d'eau et les retirer des mares où ils sont déjà présents, sensibiliser le grand public sur cette problématique

QUELQUES DES ESPÈCES FAUNISTIQUES À ENJEU ASSOCIÉES

LA HUPPE FASCIÉE • *UPUPA EPOPS* (LINNAEUS, 1758)



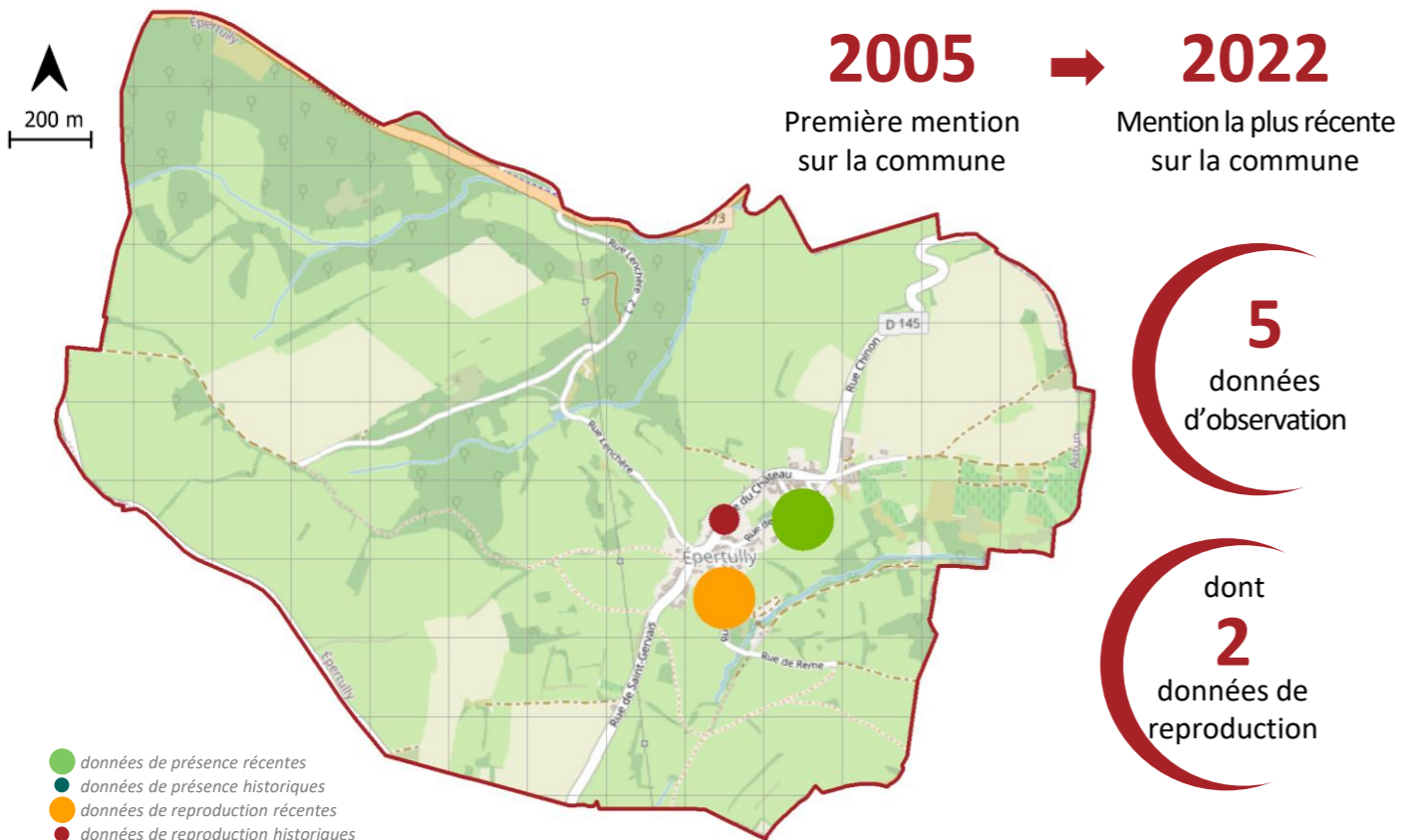
L. JOUVE

CLASSE : Oiseaux
ORDRE : Bucérotiformes

▶ Enjeu **PLUS LIMITÉ**



La Huppe fasciée est l'oiseau typique du bocage, des parcs et des vergers. Le doux « poupou » qu'elle émet résonne dès le mois d'avril dans nos campagnes, parfois plus tôt, à son retour d'Afrique où elle passe l'hiver. L'espèce apprécie les milieux ouverts à semi-ouverts pour la recherche des vers et larves dont elle se nourrit. On la retrouve ainsi dans les prairies pâturées, les friches, les vergers ou encore les jardins et parcs urbains. Elle niche dans les cavités arboricoles ou rupestres, et peut donc se retrouver dans des milieux assez divers pourvu qu'elle y trouve où établir sa progéniture : vieux arbres isolés ou intégrés dans des bosquets, haies, jardins et vergers, ou encore des falaises naturelles ou artificielles, des vieilles constructions ou des ruines. Un simple tas de pierre ou murger peut ainsi lui convenir ! Sur Épertully, elle est principalement connue du village, où elle a notamment niché dans les murs de bâtisses.



Principales menaces

- Intensification agricole conduisant à un appauvrissement de ses ressources alimentaires (insectes) : traitements anti parasitaires et insecticides
- Régression du bocage et des vieux arbres
- Régression du nombre de sites de nidification potentiels et de ses zones de chasse
- Dérangement voire destruction des nids par l'entretien des haies et arbres en période de reproduction

Que faire pour préserver l'espèce ?

- Maintien des arbres à cavités favorables également à d'autres espèces telles que la Chevêche d'Athéna
- maintien d'anfractuosités dans les murs et dans le bâti
- Adapter l'entretien des haies et arbres à cavités (des vergers, jardins et prairies) afin d'éviter la période sensible pour l'espèce

L'HIRONDELLE RUSTIQUE • *HIRUNDO RUSTICA* (LINNAEUS, 1758)



D. VENTARD

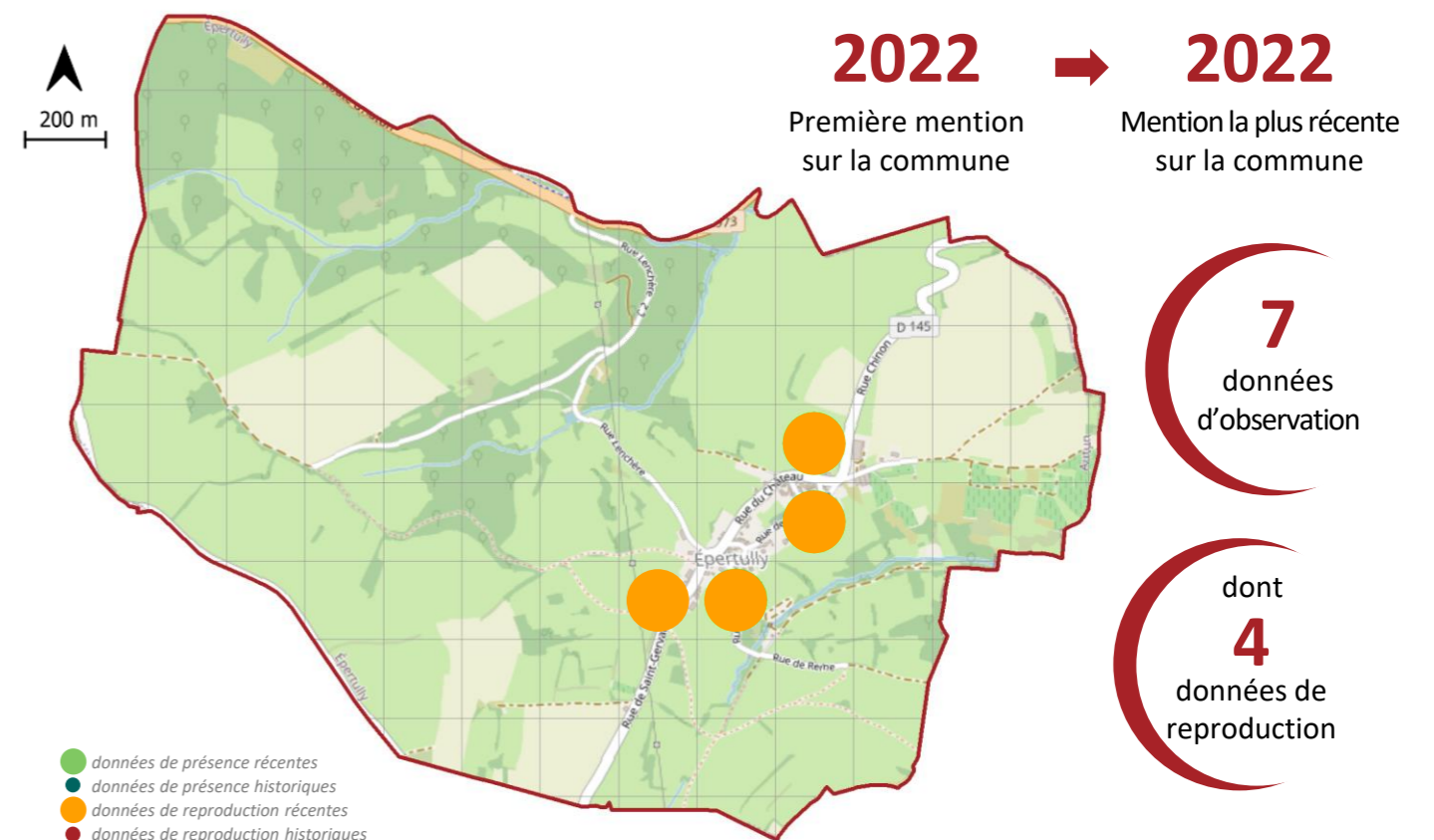
CLASSE : Oiseaux
ORDRE : Passeriformes

▶ Enjeu **FORT**



Caractérisée par sa gorge rouge, son ventre blanchâtre, un corps bleu-noir et par sa queue fourchue, c'est l'hôte bien connu de nos campagnes, bien que de plus en plus rare. L'Hirondelle rustique se nourrit de divers insectes (mouches, moustiques, fourmis volantes, etc.) qu'elle capture au vol.

On peut l'apercevoir à son retour d'Afrique à partir du mois de mars. Les couples sont fidèles à leurs sites de reproduction. S'ils trouvent granges, étables, garages ou autre bâtiment annexe à leur goût, ils peuvent ainsi revenir plusieurs années de suite ! Contrairement à sa cousine l'Hirondelle de fenêtre, la rustique construit presque toujours son nid à l'intérieur du bâti. L'espèce niche encore dans quelques granges à Épertully, mais semble néanmoins se raréfier. Elle pourrait s'installer de manière plus importante sur la commune pourvu qu'on lui fasse un peu de place !



Principales menaces

- Intensification agricole conduisant à un appauvrissement de ses ressources alimentaires (insectes)
- Destruction volontaire des nids
- Raréfaction des sites de nidification du fait de la fermeture et rénovation du bâti

Que faire pour préserver l'espèce ?

- Sensibiliser les habitants sur l'accueil de cette espèce protégée
- Mettre en place des nichoirs artificiels sur les sites favorables et des ouvertures favorisant l'accès aux granges et autres dépendances
- Proposer aux particuliers des dispositifs pour limiter les éventuelles salissures liées aux fientes (mise en place de planchettes sous les nids existants)



3.

**ENJEUX ET LEVIERS
D'ACTION :
SYNTHÈSE GLOBALE**

ET MAINTENANT ?

Les inventaires faunistiques et floristiques menés au cours de l'Atlas de la biodiversité communale d'Épertully, ceux menés par le passé ainsi que les observations plus opportunistes réalisées sur le territoire ont permis d'identifier un certain nombre de préconisations et d'actions qui découlent des enjeux identifiés. Cette liste d'actions détaillées ci-dessous ne se veut pas exhaustive et doit pouvoir être affinée au cours du temps avec l'évolution de la connaissance sur les enjeux, mais également en lien avec les différentes structures compétentes. Ces dernières pourront en effet accompagner plus étroitement la commune ainsi que les habitants dans ces actions, et définir ainsi avec eux des meilleures modalités pour leur mise en œuvre.

Habitat	Finalité	Premières pistes d'actions
Cultures et vignes	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la présence de zones refuge pour la biodiversité, autant pour l'alimentation que la reproduction des espèces, et permettre ainsi l'intégration des auxiliaires dans l'itinéraire de culture Adapter certaines pratiques afin de tenir compte des habitats indirectement liés à ces espaces cultivés 	Maintenir les bandes enherbées existantes et en mettre en place dans les secteurs qui en sont exempts
		Maintenir, restaurer voire créer de petits éléments refuges pour la faune en bordure des parcelles : arbres et buissons isolés, petits bosquets, murets et tas de pierre, etc.
		Sensibiliser les exploitants et les propriétaires de parcelles viticoles et proposer une animation sur ces milieux pour montrer leur intérêt pour la faune et la flore
		Limiter l'utilisation d'intrants et le processus d'érosion des sols afin de garantir une qualité d'eau favorable pour les espèces inféodées aux milieux aquatiques
Bocage arboré et arbustif	<ul style="list-style-type: none"> Préserver le bocage existant Assurer son maintien et sa gestion de manière à favoriser et conserver les enjeux faunistiques et floristiques qu'il accueille 	Assurer l'entretien des haies en dehors des périodes sensibles pour la faune : éviter la période avril-août pour la nidification des oiseaux et la reproduction de certains micromammifères, et la période octobre - mars pour l'hibernation d'autres espèces (mammifères notamment)
		Favoriser l'implantation d'essences locales sources d'alimentation pour la faune (noisetiers) et d'essences épineuses favorable notamment aux pies-grièches (aubépine)
		Conserver les vieux arbres et les arbres morts ou sénescents très favorables à la biodiversité
		Conserver les arbres champêtres isolés
		Sensibiliser les exploitants et les agents techniques de la municipalité sur l'entretien et le maintien de ces habitats, et proposer éventuellement des ateliers de plantation de haies
		Inscrire certains arbres remarquables dans le prochain PLU
Pelouses et prairies sèches	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir ces milieux ouverts Assurer leur entretien et leur gestion en adéquation avec les enjeux faunistiques et floristiques qui s'y expriment 	Initier une réflexion avec les éleveurs et exploitants autour de leurs pratiques sanitaires afin de favoriser les cortèges d'espèces coprophiles
		Entretien l'ouverture de ces milieux par un fauchage tardif ou du pâturage
		Adapter la période de fauche afin de favoriser les espèces avifaunistiques nichant au sol et certaines espèces floristiques
		Planter des essences arbustives ou arborées ponctuelles afin de servir de perchoir et refuge à la faune
		Se rapprocher des structures compétentes pour la gestion des milieux pelousaires (CEN)
		Se rapprocher des structures naturalistes pour affiner les secteurs à enjeu pour la nidification d'espèces, et travailler avec les exploitants pour mettre en place des zones de quiétude
Prairies humides	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir la fonctionnalité écosystémique de ces milieux Préserver les cortèges d'espèces qui y sont inféodées (Orthoptères et Lépidoptères notamment) 	Proscrire le drainage des parcelles et sensibiliser les exploitants sur l'importance de ces habitats dans un contexte de changement climatique
		Limiter le piétinement du bétail à certaines périodes de l'année (pour prévenir la fermeture du milieu et permettre la quiétude du site en période favorable pour la faune et la flore)
		Se rapprocher des structures compétentes pour la gestion de ces milieux (structures animatrices de contrats territoriaux ou CT, Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne)
Vergers	<ul style="list-style-type: none"> Permettre l'accueil d'une faune et d'une flore diversifiée par une gestion adaptée et la mise en place de microhabitats 	Maintenir les vergers haute tige existants et les arbres à cavités/sénescents
		Proposer une gestion de la strate herbacée en fauche différenciée
		Mettre en place des nichoirs à rapaces nocturnes
		Sensibiliser les agents municipaux et les habitants sur l'entretien et la taille des arbres, et proposer éventuellement un atelier de construction de nichoirs et gîtes pour la faune
		Favoriser la présence de micro-habitats pour la faune (tas de pierre et de bois, végétaux en décomposition, etc.)
Murets en pierre	<ul style="list-style-type: none"> Préserver ces habitats à fort potentiel pour certaines espèces à enjeu (Reptiles, Amphibiens, Insectes, Oiseaux notamment la Huppe fasciée) 	Dans le cas de travaux de construction ou de réhabilitation, maintenir des anfractuosités favorables à certaines espèces (reptiles, amphibiens, pollinisateurs)
		Restaurer voire recréer des murets
		Mettre en place une formation sur les murs en pierres sèches et leur intérêt pour la biodiversité
Boisements	<ul style="list-style-type: none"> Assurer une gestion sylvicole extensive et durable Diversifier les essences, les modes d'exploitation et l'âge des boisements afin de favoriser et maintenir un cortège d'espèces (cortèges de pics, chauves-souris, Chat forestier, Martre des pins, etc.) 	Intégrer le maintien d'îlots de sénescence dans les planifications forestières de la commune
		Conserver les vieux arbres à cavité et les arbres morts ou sénescents très favorables à la biodiversité
		Favoriser la présence de micro-habitats au sein des boisements, mais également en bordure (tas de pierres, tas de bois)
		Favoriser les essences feuillues
		Proscrire les coupes rases sur des surfaces importantes et favoriser plutôt une gestion à longue rotation permettant une diversité en âge et en structure du peuplement.
		Sensibiliser les propriétaires privés et habitants sur l'importance de ces milieux et la biodiversité qu'ils accueillent à Épertully
		Se rapprocher des structures compétentes pour discuter des plans de gestion en place et des objectifs (ONF, CRPF)
		Se rapprocher des structures naturalistes compétentes pour mener des inventaires complémentaires sur les espèces forestières et identifier précisément les sites de nidification (Oiseaux) et les gîtes (chauves-souris) à préserver

ET MAINTENANT ?

Habitat	Finalité	Premières pistes d'actions
Cours d'eau	<ul style="list-style-type: none"> Préserver voire améliorer l'état biologique des cours d'eau, autant en termes de ressource, de qualités physico-chimiques que d'intérêt pour la biodiversité Maintenir une diversité de typologie de cours d'eau pour accueillir et maintenir un large ensemble d'espèces (mammifères semi-aquatiques, amphibiens et reptiles, insectes, etc.) 	Conserver une mosaïque de typologies de cours d'eau : maintenir les secteurs à ripisylve existants, mais favoriser également certains secteurs en contexte ouvert propices à des cortèges d'espèces différentes (Sonneur à ventre jaune, Campagnol amphibie, agrions, etc.)
		Les embâcles sont propices à la faune et doivent, dans la mesure où ils n'occasionnent pas de dégâts sur les ouvrages d'art et routes, être maintenus
		Limiter l'impact du passage du bétail ou d'engins sur le cours d'eau (via mise en place de gués si nécessaire). Pour cela, se rapprocher des structures compétentes pour proposer aux propriétaires et exploitants de préserver les cours d'eau via l'éventuelle mise en place de clôturage et l'entretien des berges (structures animatrices de CT*)
		Surveiller la présence de certaines espèces connues de la commune ou à proximité immédiate dans les années à venir (Sonneur à ventre jaune, Écrevisse à pattes blanches)
Surfaces en eau	<ul style="list-style-type: none"> Entretien voire restaurer la qualité de ces habitats pour qu'ils soient propices à un large panel d'espèces (amphibiens, libellules, reptiles, flore) Suivre l'évolution des milieux restaurés et de certaines espèces à enjeu sur le territoire (Sonneur à ventre jaune) 	Entretien des mares et étangs par l'intermédiaire de la structure animatrice du CT* et de la SHNA-OFAB (lavoir fontaine des Bas, mare des Rapières, petit lavoir des Grandes vignes qui est couvert et dont l'accès est en partie bloqué par des planches). Les déconnecter des cours d'eau lorsque cela est possible afin notamment d'éviter leur empoisonnement.
		Restaurer les mares et autres points d'eau qui sont en voie de fermeture par la végétation des berges afin de favoriser le développement d'une végétation aquatique diversifiée et d'un cortège faunistique riche
		Limiter voire supprimer la présence de poissons introduits dans les mares les plus favorables pour la faune et la flore indigènes
		Recréer des petits points d'eau sur les espaces communaux et chez les particuliers. Proposer en ce sens une animation de restauration ou de création de mares aux habitants.
Bâti	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le maintien et l'accueil d'espèces inféodées au bâti (Hirondelle rustique, Hirondelle de fenêtre, chauves-souris, Chevêche d'Athéna, Alyte accoucheur, Léopard des murailles, Orvet fragile, etc.) Intégrer les enjeux faunistiques et floristiques dans les travaux 	Anticiper la présence d'espèces sensibles lors des travaux de construction, de réhabilitation ou de réfection du bâti
		Maintien des accès au bâti, aux espaces non habités (granges, combles, greniers, caves), ainsi qu'aux anfractuosités (avec si besoin aménagements spécifiques pour éviter présence de pigeons)
		Adapter l'éclairage artificiel : extinction à certaines heures et ajustement de l'éclairage de certains sites (par exemple église).
		Communiquer auprès des habitants pour les sensibiliser sur la cohabitation avec la faune sauvage ainsi que sur les espèces méconnues et souvent craintes (chauves-souris, serpents)
		Prévenir et limiter le dérangement des sites de reproduction et d'hibernation des chauves-souris
		Proposer une labellisation des sites de reproduction du Petit rhinolophe connus à ce jour
Ouvrages d'art	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le maintien et l'accueil d'espèces inféodées aux ouvrages d'art (chauves-souris, Reptiles, Oiseaux) Intégrer les enjeux faunistiques et floristiques dans les travaux 	Anticiper la présence d'espèces sensibles lors des travaux de construction, de réhabilitation ou de réfection d'ouvrages d'art
		Maintenir les anfractuosités nécessaires à certaines espèces protégées et menacées
Jardins privés et espaces communaux	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser une gestion raisonnée et l'accueil d'une diversité d'espèces, dont certaines sont de véritables auxiliaires : Reptiles (Orvet fragile, Couleuvre à collier), Amphibiens (Alyte accoucheur), Insectes (pollinisateurs, Carabidés auxiliaires des cultures), Oiseaux (Huppe fasciée), Mammifères (Hérisson d'Europe) 	Poursuivre la pratique "zéro-phyto" sur les espaces communaux (murs, trottoirs, pieds d'arbres...), favoriser les traitements alternatifs ainsi que le désherbage manuel et proposer ces méthodes pour les espaces privés.
		Mettre en place un plan de gestion différenciée des espaces publics
		Favoriser la présence de micro-habitats (tas de pierre, de bois, de végétaux)
		Favoriser l'implantation d'essences mellifères locales
		Favoriser la circulation de la faune entre les parcelles de jardins privées (passages à Hérisson)
Fossés et talus de bord de route	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer la faune (Pollinisateurs, Tarier pâtre, Amphibiens, Reptiles, etc.) et la flore dans la gestion de ces milieux 	Entretien des rigoles et les fossés en eau en dehors des périodes sensibles pour les Amphibiens
		Mettre en place une fauche différenciée et/ou tardive afin de limiter la destruction directe d'individus et favoriser l'implantation de plantes hôtes et plantes mellifères
Routes	<ul style="list-style-type: none"> Rester vigilant sur l'impact du trafic routier sur certaines espèces 	L'écrasement routier est une problématique pour plusieurs espèces (Amphibiens lors de leur migration massive et ponctuelle vers les sites de ponte, Reptiles, Mammifères, Oiseaux, etc.). Une veille peut ainsi être mise en place par les agents techniques, mais également les habitants, au travers notamment des enquêtes participatives proposées par la SHNA-OFAB. En cas de mortalité à répétition sur certains tronçons de route, certains aménagements connus et éprouvés peuvent être mis en place.
Ensemble du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le travail d'amélioration de la connaissance sur les espèces faunistiques et floristiques 	Relayer certaines enquêtes participatives proposées par les structures naturalistes référentes auprès des habitants d'Épertully
		Assurer une veille sur les espèces à enjeu présentes sur les territoires voisins et qui pourraient, si elles ne sont pas déjà présentes sur Épertully, s'installer sur la commune dans les années à venir

LEXIQUE ET NOTIONS IMPORTANTES



Acidicline : se dit d'une espèce qui présente une préférence pour les sols acides.

Anoures : ordre d'Amphibiens dépourvus de queue à l'âge adulte regroupant notamment les grenouilles et crapauds.

Arachnides : classe d'invertébrés dotés de 4 paires de pattes qui comprend notamment les araignées, des scorpions ou encore des acariens.

Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire (AOMSL) : association naturaliste départementale dont les missions intègrent l'étude et la protection des Oiseaux et des Mammifères, de même que la sensibilisation du grand public à travers des sorties et animations.

Bio-indicatrice : se dit d'un organisme vivant qui par sa présence et son abondance fournit une indication sur le(s) milieu(x) ou écosystème(s) auxquels elle est associée, ainsi que sur leur état de conservation.

Bourgogne Base Fauna (BBF) : base de données gérée par la SHNA-OFAB et regroupant des données sur la Faune à l'échelle de la Bourgogne, collectées par la SHNA-OFAB, ses bénévoles et des structures partenaires.

Chiroptères : ordre de Mammifères plus couramment appelé chauves-souris.

Coléoptères : ordre d'insectes caractérisés par la présence d'ailes antérieures épaisses et cornées, les élytres, couvrant l'abdomen et protégeant les ailes postérieures membraneuses servant au vol (par exemple la Coccinelle).

Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP) : service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle implanté notamment en Bourgogne et identifié comme chef de file sur la flore sauvage et les habitats.

Contrat territorial (CT) : outil financier proposé notamment par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Il permet de définir en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés des programmes d'action relatifs à l'amélioration des milieux aquatiques et à la lutte contre les pollutions diffuses. Il est appliqué pour une durée de 5 ans avec le porteur de projet, les maîtres d'ouvrage et les partenaires techniques et financiers.

Décapodes : ordre de Crustacés dotés de 5 paires de pattes (par exemple les écrevisses).

Directive Habitats-Faune-Flore (DHFF) : directive 92/43/CEE concernant la conservation des habitats, de la faune (hors Oiseaux) et de la flore sauvages et qui définit notamment les espèces d'intérêt communautaires permettant la désignation des zones spéciales de conservation dans le cadre du réseau Natura 2000.

Directive Oiseaux (DO) : directive 79/409/CE concernant la conservation des oiseaux sauvages et qui définit notamment les espèces d'intérêt communautaire permettant la désignation des zones de protection spéciales dans le cadre du réseau Natura 2000.

Donnée : observation d'une espèce faunistique et/ou floristique associée à un ensemble de paramètres relevés au cours des inventaires (comprenant à minima le nom de l'espèce, la date d'observation, le nom de l'observateur et le référencement géographique).

Espèce à enjeu : espèce présentant une patrimonialité élevée de par les niveaux de menaces régionaux et nationaux auxquels elle est associée (d'après les listes rouges de l'UICN), ainsi que de par la responsabilité de la région et d'Épertully dans sa conservation (pour plus de détails, se référer à la partie 2. Méthodologie d'analyse).

Espèce déterminante ZNIEFF : espèce indicatrice dont le milieu naturel qui les héberge présente une valeur patrimoniale plus élevée que les autres milieux naturels environnants. Il s'agit des espèces qui sont rares, menacées ou pour lesquelles la région présente une responsabilité particulière.

Espèce d'intérêt communautaire : espèces considérées en danger, vulnérables, rares ou endémiques et figurant aux annexes II et/ou IV ou V de la Directive européenne « Habitats, Faune, Flore » et à l'annexe I de la Directive européenne « Oiseaux ». De par leur présence ces espèces peuvent engendrer la désignation de sites Natura 2000*.

Espèce exotique ou allochtone : espèce introduite volontairement ou accidentellement en dehors de son aire de répartition naturelle. Attention, une espèce exotique/allochtone n'est pas nécessairement envahissante !

Espèce exotique envahissante : espèce allochtone introduite sur un territoire donné, qui connaît une croissance forte de ses populations et qui étend ainsi son aire de distribution.

Espèce naturalisée : espèce exotique rencontrant des conditions écologiques favorables à son implantation durable dans le temps et sur le territoire d'accueil. Son établissement est indépendant de l'Homme. Elle se reproduit dans sa nouvelle aire géographique et se maintient à long terme.

Espèce menacée : espèce considérée « en danger critique » (CR), « en danger » (EN) ou « vulnérable » (VU) d'après l'UICN. Dans ce document, la notion de « menacée » se réfère plus particulièrement au statut défini en région Bourgogne.

Fruticée : formation végétale où domine une strate arbustive pouvant correspondre à un stade intermédiaire conduisant vers la forêt.

Gastéropodes : classe de Mollusques caractérisés par un pied aplati servant à la natation ou à la reptation (escargots notamment).

Hémiptères : ordre d'insectes caractérisés par deux paires d'ailes dont l'une, en partie cornée, protège la paire membraneuse (punaises).

Hibernaculum : abri artificiel destiné aux Reptiles et Amphibiens durant l'hivernage ou comme refuge ponctuel durant le reste de l'année.

Hyménoptères : ordre d'insectes notamment pourvus de 4 ailes membraneuses couplées par paire en vol (abeilles domestiques et sauvages, bourdons, guêpes, fourmis).

Lentique : relatif à un milieu qui se caractérise par des eaux calmes ou stagnantes

Lépidoptères : ordre d'insectes plus communément appelés papillons, pourvus de quatre ailes couvertes de petites écailles et aux pièces buccales en forme de trompe. Ils peuvent être nocturnes ou diurnes.

Liste rouge (LR) : inventaire mondial qui se décline à l'échelle nationale (**LR France**) et régionale (**LR Bourgogne**), et qui définit le niveau de vulnérabilité et la probabilité d'extinction à court voire moyen terme des espèces végétales et animales.

Malacostracés : classe de Crustacés qui rassemble notamment les crabes, les écrevisses, les gammarus et les cloportes.

Mésophile (prairie/boisement) : habitat présentant des conditions moyennes d'humidité et de température.

Natura 2000 : dispositif européen visant une meilleure prise en compte des enjeux biodiversité dans les activités humaines par l'encadrement de certaines pratiques et projets d'aménagement, et par la définition collective de mesures de gestion et de conservation des sites. Il constitue un réseau de sites désignés de par les espèces et d'habitats d'intérêt communautaire qu'ils accueillent (définis par la DHFF et la DO).

Niche écologique : ensemble de conditions et ressources biotiques et abiotiques nécessaires et suffisantes au maintien d'une population. Elle peut ainsi être définie en fonction des milieux occupés, du régime alimentaire et de la période de l'année

Odonates : ordre d'insectes aussi appelé « Libellules », dotés de 2 paires d'ailes membraneuses et regroupant les Anisoptères et Zygoptères (demoiselles).

Orthoptères : ordre d'insectes caractérisé notamment par leurs pattes postérieures adaptées au saut et regroupant criquets, sauterelles et grillons.

Pelouse : formation végétale composée essentiellement de plantes herbacées vivaces sur des sols relativement superficiels, pauvres en éléments minéraux nutritifs, subissant une période de sécheresse climatique ou édaphique.

Phanérogame : plante qui a des organes sexuels (fleurs) apparents.

Relevé : recherche spécifique et adaptée à une espèce ou à un groupe d'espèces en un lieu donné à un moment donné par un ou plusieurs observateurs, et à laquelle sont associés des paramètres complémentaires sur l'habitat d'observation notamment. Un relevé peut ainsi être constitué de plusieurs données naturalistes.

Réservoir de biodiversité : site remarquable de par la richesse de la biodiversité qui s'y exprime, que ce soit en termes d'espèces rares ou communes, menacées ou non, ou encore de nombre d'espèces ou d'individus. Il peut abriter des noyaux de populations d'espèces et sont utilisés pour une partie ou l'entièreté de leur cycle de vie.

Ripisylve : formation végétale arbustive et arborée qui se développe sur le bord des cours d'eau ou des surfaces en eau. Se situant à la jonction entre les milieux aquatiques et terrestres, elle est constituée d'essences spécifiques (saules, aulnes, frênes) et est un habitat et un corridor remarquables pour un certain nombre d'espèces faunistiques.

Sénescence : se disent notamment des arbres qui ont atteint leur fin de phase de développement et montrent des signes de dépérissement. Ils comportent souvent du bois mort ou des cavités qui en font un habitat remarquable pour un certain nombre d'espèces.

Statuts de protection : statuts réglementaires qui s'appliquent aux espèces en France.

Thermophile : habitat ou espèce se développant à des températures élevées.

Tricoptères : ordre d'Insectes caractérisé notamment par des ailes membraneuses couvertes de poils et repliées en forme de toit sur l'abdomen lorsqu'elles sont au repos. Les larves évoluent dans les milieux aquatiques, les adultes ne s'éloignant ensuite que très peu de leur lieu d'émergence.

Union internationale pour la conservation de la Nature (UICN) : organisation intergouvernementale qui réunit plusieurs États, agences gouvernementales, ONG et scientifiques sur les questions de conservation de la biodiversité. Elle a notamment établi les listes rouges* mondiales dont la méthodologie est une référence pour définir le risque d'extinction des espèces, et qui sont déclinées à des échelles nationales et régionales.

Urodèles : ordre d'Amphibiens qui conservent une queue bien développée au stade adulte (Salamandre tachetée et tritons par exemple).

ZNIEFF de type 1 : espaces homogènes écologiquement, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional. Ce sont les zones les plus remarquables du territoire (INPN).

ZNIEFF de type 2 : espaces qui intègrent des ensembles naturels fonctionnels et paysagers, possédant une cohésion élevée et plus riche que les milieux alentour (INPN).

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES



Pour plus de détails sur les espèces faunistiques mentionnées dans le document, rendez-vous sur le site internet de la SHNA-OFAB : www.shna-ofab.fr

► Listes rouges* de Bourgogne :

ABEL J., BABSKI S.-P., BOUZENDORF F. et BROCHET A.-L., 2015. Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs menacés en Bourgogne. Étude et Protection des Oiseaux en Bourgogne, LPO Côte-d'Or. 16 p.

SHNA, 2015. Liste rouge régionale des Reptiles de Bourgogne validée le 20/02/2015 en CSRPN.

SHNA, 2015. Liste rouge régionale des Amphibiens de Bourgogne validée le 20/02/2015 en CSRPN.

SHNA, 2015. Liste rouge régionale des Odonates de Bourgogne validée le 20/02/2015 en CSRPN.

SHNA, 2015. Liste rouge régionale des Rhopalocères et Zygènes de Bourgogne validée le 01/07/2015 en CSRPN.

► Listes rouges* nationales :

UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France.

UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France.

UICN France, MNHN & SHF (2015). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France.

UICN France, MNHN, OPIE & SEF (2014). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine. Paris, France.

UICN France, MNHN, OPIE & SFO (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Libellules de France métropolitaine. Paris, France.

UICN Comité français, OFB & MNHN (2021). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mollusques continentaux de France métropolitaine. Paris, France.

UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2018). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine. Paris, France.

► Documentation sur les ZNIEFF* :

MORA F., ITRAC-BRUNEAU R., BARBOTTE Q., VILCOT V. & CARNET M., 2020. Actualisation de la liste régionale des espèces déterminantes ZNIEFF de Bourgogne-Franche-Comté : volet entomologie. Note méthodologique pour le CSRPN. Société d'histoire naturelle d'Autun & Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés : 6 p., plus annexes.

Pour plus de détails sur les périmètres ZNIEFF, rendez-vous sur le site internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) du Muséum National d'Histoire naturelle (MNHN) :

<https://inpn.mnhn.fr/programme/inventaire-znieff/presentation>

► Natura 2000* :

Rendez-vous sur les sites web du centre de ressources Natura 2000, coordonné par l'Office français de la biodiversité (www.natura2000.fr) et sur le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel du Muséum National d'Histoire naturelle (www.inpn.mnhn.fr).

► Plans régionaux d'action en cours au moment de l'ABC :

ITRAC-BRUNEAU R., BARBOTTE Q., JACQUOT, P. & MORA F. (coord.), 2023. Déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur des libellules - Bourgogne-Franche-Comté - 2021-2030 - Agir pour la préservation de nos libellules et demoiselles patrimoniales. Société d'histoire naturelle d'Autun-Observatoire de la Faune de Bourgogne & Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés - OPIE Franche-Comté – Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne - Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté - 180 p.

JACQUOT P., ITRAC-BRUNEAU R., BARBOTTE Q., MORA F. & RYELANDT J. (coord.), 2022. Déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur des papillons de jour - Bourgogne-Franche-Comté - 2021-2030. Agir pour la préservation de nos papillons de jour et zygènes patrimoniaux. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté, Société d'histoire naturelle d'Autun – Observatoire de la faune de Bourgogne, 231 p.

► Atlas édités par Bourgogne-Franche-Comté Nature :

SIRUGUE D. & VARANGUIN N. (coord.), 2012. Atlas des Amphibiens de Bourgogne. Ed Rev. Sci. Bourgogne-Nature Hors-série 11, 378 p.e 12, 364 p.

SIRUGUE, D. & VARANGUIN, N. (coord.), 2012. Atlas des Reptiles de Bourgogne. Ed Rev. Sci. Bourgogne-Nature Hors-série 12, 364 p.

ESSAYAN, R., JUGAN, D., MORA, F. & RUFFONI, A. (coord.), 2013. Atlas des papillons de jour de Bourgogne et de Franche-Comté (Rhopalocères et Zygènes). Revue Scientifique Bourgogne-Nature Hors-série 13. 494p.

Étude et Protection des Oiseaux en Bourgogne (EPOB), 2017. Atlas des oiseaux nicheurs de Bourgogne. Revue Scientifique Bourgogne-Nature Hors-série 15. 542p.

LERAT D. & BOUCHARD J. (coord.), 2022. Les écrevisses de Bourgogne-Franche-Comté – Atlas de Bourgogne. Revue Scientifique BFC Nature Hors-série 18. 238p.

SHNA-OFAB, CBNFC-ORI, Opie-FC, 2022. Atlas des Odonates de Bourgogne-Franche-Comté. Revue Scientifique BFC Nature Hors-série 17. 446 p.

► Autre documentation :

Retrouvez les plaquettes techniques réalisées par Bourgogne-Nature, l'EPOB et la SHNA-OFAB sur des exemples de dispositifs à mettre en place pour favoriser la biodiversité, notamment sur les nichoirs, les mangeoires, les cavités anthropiques parfois dangereuses pour la faune. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la SHNA-OFAB (www.shna-ofab.fr), dans l'onglet « Ressources – Publications – SOS ».

Pour plus d'informations sur les **espèces protégées**, rendez-vous sur les sites internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) du Muséum National d'Histoire naturelle (MNHN) et de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne-Franche-Comté (DREAL BFC).

Contribuez vous aussi à la préservation de la biodiversité !

Comment contribuer à la préservation de la faune, de la flore et des habitats de votre commune ? Tout un chacun peut agir à son échelle. Cela commence par le partage de ses observations d'espèces sur des outils dédiés ; car connaître la biodiversité de son territoire est la première étape vers sa préservation ! Par ailleurs, un certain nombre d'actions peuvent être menées en fonction des souhaits et moyens de chacun : adapter certaines pratiques du quotidien, restaurer les milieux d'intérêt pour la faune et la flore, anticiper leur présence lors de la mise en œuvre de certains projets ou travaux, proposer des gîtes et zones refuges pour la faune, sensibiliser son entourage sur les espèces méconnues et parfois injustement mal aimées ...

Vous trouverez de premières pistes dans ce document et dans la documentation existante, mais les structures naturalistes référentes sont également là pour vous accompagner et répondre à vos questions !

